

## **Correspondance d'André Ballande**

### **avec les évêques de Nouméa, 1885-1935**

**Extraits et documents annexes  
présentés par Jean-Marie Kohler  
<[www.recherche-plurielle.net](http://www.recherche-plurielle.net)>**

*Les extraits de correspondance présentés ci-dessous ont été sélectionnés dans le cadre d'une étude menée avec Dorothy Shineberg dans les années 80, étude publiée en 1990 par The Journal of Pacific History (Church and Commerce in New-Caledonia. Ballande and the Bishops, 1885-1935), et en 1992, dans une version revue et augmentée, par le Journal de la Société des Océanistes (Argent, religion et pouvoir en Nouvelle-Calédonie. A. Ballande et les évêques, 1885-1935).*

*Réalisée promptement à partir des lettres manuscrites dès leur découverte à l'archevêché de Nouméa, la transcription proposée n'a pas pu être revue d'après les originaux avant d'être mise en ligne. Une vérification s'avère donc souhaitable pour lever certaines incertitudes (concernant des noms, entre autres) et pour remédier aux éventuelles erreurs de copie (en particulier pour ce qui est de la ponctuation et de l'accentuation, peu rigoureuses sous la plume d'André Ballande).*

*Bien qu'abondamment cités dans les articles mentionnés plus haut, ces extraits présentent l'indéniable intérêt de permettre un contact plus immédiat et plus large avec leur auteur et avec le milieu dans lequel ils ont été produits. Peut-être inciteront-ils certains lecteurs à se plonger dans le corpus intégral de ces lettres, mis en ordre et conservé aux archives de l'archevêché de Nouméa, et désormais accessible en microfilm. Il s'agit de fait d'un gisement documentaire d'une rare diversité et d'une grande richesse, tant par les intervenants que par les domaines concernés, et ce autour d'une personnalité puissante et fragile à la fois, incarnant de façon très vivante les contradictions de son temps, personnage attachant quoique impliqué dans des entreprises souvent douteuses ou condamnables.*

*Aussi objective qu'elle se veuille, toute sélection relève d'un certain arbitraire, et les extraits présentés ici n'échappent pas à ce constat. Bien des aspects de cette correspondance n'ont pas pu être approfondis comme ils l'auraient mérité, d'autant que de nombreuses périodes n'ont pu être survolées que très rapidement. Pour saisir les hypothèses de travail qui ont présidé à la lecture et à la première exploitation de cette documentation, on se reportera aux analyses qui en ont été tirées. De toute évidence, un considérable travail de recherche reste à faire pour dégager pleinement la personnalité d'André Ballande, ainsi que les tenants et les aboutissants de son action en Nouvelle-Calédonie.*

*Il n'est jamais aisé de comprendre et de juger les événements du passé, notamment quand il s'agit de réalités aussi complexes que les politiques de colonisation et l'expansion du capitalisme à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Bien des illusions se sont dissipées depuis lors concernant l'œuvre civilisatrice de l'Occident (au prix d'incalculables souffrances parfois), mais c'est abusivement que l'on a tendance à assimiler le chemin parcouru à un progrès d'ordre éthique dont nous pourrions nous prévaloir aujourd'hui. De plus, toujours délicate en soi, la publication d'une correspondance privée s'avère particulièrement embarrassante quand son auteur en a demandé la destruction et croyait l'avoir obtenue comme c'est le cas ici – contrairement aux instructions reçues à ce sujet, Mgr Claude Chanrion a conservé les lettres adressées par A. Ballande à son prédécesseur.*

*La conclusion de l'étude consacrée à cette correspondance justifie, s'il en est besoin, la publication de ces lettres : « Quoi que les lecteurs pressés et partisans en pensent, le matériel historique que constitue la correspondance de A. Ballande ne nuit pas à la mémoire de son auteur. À l'opposé de l'image caricaturale que réussirent à imposer de lui ses nombreux détracteurs, ce matériel dépeint l'homme d'affaires comme une personnalité complexe et même, tout compte fait, sympathique à divers égards. A. Ballande fut à la fois le marchand rusé et âpre au gain que beaucoup de ses contemporains dénoncèrent, et un homme de bonne volonté, fidèle et généreux, doué d'un certain sens de la justice, et non dépourvu de lucidité et d'esprit d'ouverture. Puissamment influencé par ses intérêts et les préjugés de son milieu, il participa aux crimes commis par son époque, en partageant avec ses contemporains l'idée que l'introduction de l'économie marchande dans les colonies était synonyme de progrès. »<sup>1</sup>*

## **Extraits**

*À propos de Servet, mandataire de la Maison Ballande à Nouméa.*

« J'avais formellement interdit à M. Servet d'accepter aucune charge civile ou politique ; il m'a dit que vous l'aviez prié de rester au Conseil Municipal, je n'ai plus rien à dire... »

*A. Ballande à H. Fraysse, 15 novembre 1884, Bordeaux*

\*

*À propos de Charles Devambe, mandataire de la Maison Ballande à Nouméa, opposé au clergé.*

« Je m'engage, pour peu que sa coopération nous réussisse, à indemniser la

---

<sup>1</sup> Les accusations répandues contre André Ballande et sa maison par certains de ses contemporains se répètent sans nuances jusqu'à présent : « Puis vinrent les grands rapaces du négoce bordelais, créanciers intraitables, habiles à rafler les bénéfices de la "mise en valeur", poussant les gueux à la faillite, échangeant les traites contre un peu de pacotille, agrandissant bientôt leurs domaines et gouvernant à Nouméa. » in Jean-Claude Guillebaud, Un voyage en Océanie, Paris, Le Seuil, 1980 (p. 122).

cathédrale future de Nouméa du préjudice causé par son vote, prélevant une dîme sévère sur les bénéfices de la Maison. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 9 avril 1885, Bordeaux*

\*

« Par ce même courrier je prie Monsieur Devambez de mettre par votre intermédiaire une somme de quinze mille francs à la disposition du budget de votre cathédrale en construction.

Si vous ne voyez pas de raison sérieuse pour qu'il en soit autrement, je préférerais de beaucoup que l'origine de ce subside conservât un caractère absolument anonyme [...]. »

\*

« Il [Devambez] n'a pu s'empêcher, quoique d'une façon on ne peut plus discrète et respectueuse, de me dire que la Mission avait été la dernière à entrer dans la constitution "patriotique" qu'il cherchait avec tant de peine à faire aboutir pour relever le prix du bétail. Il était sincèrement peiné d'avoir trouvé de ce côté plus d'opposition que de concours. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 21 mars 1889, Bordeaux*

\*

« Soyez persuadé, Monseigneur, qu'en demandant la clientèle des Missions pour notre Maison, je n'avais aucunement en vue le quantum des bénéfices que celle-ci pourra en retirer, je ne voulais y voir que le moyen de réduire la distance (par un commerce fréquent) qui malheureusement sépare vos Représentants des nôtres alors qu'ils méritent sous certains rapports une estime réciproque. »

\*

« Mon patriotisme catholique a été froissé à la vue des clochers évangéliques australiens pour être satisfait d'avoir seulement assuré la couverture de la demeure de Notre Seigneur à Nouméa.

Au nom de ma soeur et de mon frère j'ai l'honneur de vous annoncer qu'un second crédit de 15.000 francs est ouvert dans notre maison pour la construction de votre cathédrale. Nous ne pouvons regretter une divulgation qui nous vaut les chaleureux remerciements du R. Père Pionnier et les prières de vos dévoués collaborateurs. [...] que le public ignore le donateur des offrandes dont le chiffre n'a pu lui être caché.

Du reste cette fois-ci, nous vous demandons quelque chose en échange : d'abord ma soeur voudrait qu'une statue de Saint Antoine de Padoue fut placée dans l'Eglise avec un tronc dont le revenu serait affecté soit aux Ecoles Libres soit à un hospice de vieillards ; et si ce n'était trop je voudrais qu'un service perpétuel fut célébré pour les membres de notre famille passés présents et futurs sans oublier le pauvre Rataboul qui est bien pour quelque chose dans notre situation plus ou moins voulue en Nouvelle-Calédonie. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 20 septembre 1889, Bordeaux*

\*

« L'avenir mettra, peut-être, au rang des rêves malheureux mon idée d'affecter les

capitaux et l'activité d'une maison honorable à créer une succursale aux colonies, au lieu de me contenter comme la plupart de mes semblables de trafiquer d'une manière plus ou moins heureuse avec des colons plus ou moins scrupuleux. Si je pouvais revenir en arrière je crois que je le ferais, malgré l'humiliation de la retraite, tant je suis découragé pour le moment.

[...] Mr. Dev. [Devambe] m'a donné sa démission ; j'ai tout fait, trop peut-être, pour le faire revenir sur cette détermination [...].

Autant que vous, Monseigneur, j'apprécie la gravité des dangers que court toute ma fortune ainsi gérée et je suis en proie aux plus cruelles inquiétudes ! Je ne sais vraiment comment tout cela finira si la Providence ne me vient pas en aide.

Si avec votre connaissance du Pays et des gens vous entrevoyiez quelqu'un sur place pouvant me tirer d'embarras je vous autoriserais bien volontiers à faire appeler Mr. Devambe à en conférer avec lui et à l'autoriser en mon nom à remettre ses pouvoirs, comme il en a la faculté, à l'homme de votre choix. (En le priant de garder le secret sur votre intervention).

Ma résolution est bien prise d'opérer une conversion dans le sens que vous m'indiquez [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 25 septembre 1890, Bordeaux*

\*

*À propos des difficultés que pose le remplacement de Ch. Devambe à la tête de la Maison Ballande de Nouméa.*

« Persuadé que le tact bien connu que vous possédez vous permettra Monseigneur de surveiller sans qu'on puisse s'en douter les intérêts matériels de ceux qui ont l'honneur de posséder votre sympathie, je vous prie de croire encore une fois, Monseigneur, à mon profond respect. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 3 octobre 1890, Bordeaux*

\*

*À propos de Léon Devambe qui doit remplacer son frère aîné, démissionnaire, à la tête de la Maison Ballande de Nouméa.*

« Léon Devambe est marié aussi bien que je pouvais le rêver, il va à la messe le dimanche et fait maigre le vendredi, non par conviction comme il se hâte de l'expliquer, mais pour faire plaisir à sa femme et comme il me l'a promis, marquer envers la Religion la déférence compatible entre son manque de foi et la représentation de mon nom. C'est peu, mais c'est quelque chose associé à la franchise et au dévouement qu'il me témoigne ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 4 décembre 1890, Bordeaux*

\*

« [...] tant je désire contribuer pleinement pour ma part, et par tous les moyens en mon pouvoir, à ce que le règne de Dieu arrive sur la Terre. Vous ne sauriez croire combien me touchent les questions dont la solution peut apporter l'apaisement dans les

rapports de l'Eglise et de l'Etat et combien je souffre d'être personnellement réduit à l'impuissance pour un rapprochement si gigantesquement difficile. »

*À propos de Léon Devambe, qui remplace son frère aîné au poste de mandataire de la Maison Ballande.*

« [...] je ne cesse de le lui répéter (il n'ose pas, assez, rompre avec le système et les errements du frère) et notamment de lui prêcher la théorie fort juste que vise la fin de votre lettre sur la distinction de prix de vente à faire suivant la solvabilité des acheteurs ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 2 janvier 1892, Bordeaux*

\*

« C'est à Paris, au siège de votre congrégation que j'ai reçu l'investiture de Chevalier de Saint-Grégoire.

Pendant 20 ans, depuis 1870, c'était l'année de ma première communion, je me suis trouvé aux prises avec ma lutte de conscience que je considérais comme très sérieuse ; toute restauration monarchique me semblait impossible, toute tentative dans ce sens me paraissait fâcheuse pour le pays, dangereuse pour l'Eglise, si elle prenait couleur ; je trouvais, comme on arrive à la solution d'un problème, qu'il n'y avait pas à choisir, qu'il fallait accepter l'œuvre des temps sous la forme de République, comme système de gouvernement ; je voyais les Catholiques, le Clergé, mes directeurs penser tout différemment, juger qu'il fallait combattre par tous les moyens et renverser, sans quoi la religion était perdue en France ; avec la plus entière sincérité, la plus grand désintéressement, je n'ai jamais pu arriver à me convertir à ces théories, au contraire !

Vous voyez d'ici la lutte entre mes aspirations intimes et ma raison.

L'attitude du Clergé aux élections de 1889 m'a couvert de confusion, je l'avoue. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 9 février 1892, Bordeaux*

\*

« Permettez-moi de profiter de l'occasion pour demander votre avis sur mon personnel en Nouvelle-Calédonie.

[...] Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, Monseigneur, et que ce ne soit pas un tracas de trop pour vous, voulez-vous me faire part des résultats d'une petite enquête personnelle au cours de laquelle vous pourriez, peut-être, sous un prétexte ou l'autre, faire comparaître à tour de rôle mes deux représentants [Devambe et Pelletier] ?

[...] Si, au cours de votre enquête, l'"indignité" de Pelletier vous paraissait démontrée, je vous serais très reconnaissant Monseigneur de me télégraphier sans signature, à l'adresse de "Ballande. Bordeaux", le seul mot "Suspendez" qui signifierait pour moi de ne pas persister dans la voie indiquée [appui à Pelletier, malgré les accusations de Devambe]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 29 avril 1892, Bordeaux*

\*

« Jamais je ne pourrai vous dire, Monseigneur, ce que j'éprouve d'admiration

évangélique et de reconnaissance patriotique pour l'attitude de notre très Saint Père Léon XIII.

Quel joli article il y avait, l'autre jour, dans le "Figaro" sur le tact du Saint Père à ne se compromettre avec aucune personnalité politique, même celles qui désirent sincèrement n'être que l'écho de ses paroles ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 12 juillet 1892, Bordeaux*

\*

« Un remaniement de nos conventions avec Digeon m'a complètement débordé, mais valu un bon encaissement sur lequel je prélève ma part personnelle cinq mille francs que vous répartirez dans vos œuvres à votre gré.

Nous aurons seulement à nous entendre pour que l'opération ne laisse pas de traces, mes employés trouveraient peut-être ces libéralités exagérées en comparaison de celles dont ils sont l'objet et mieux vaut ne pas exciter leur jalousie. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 janvier 1893, Bordeaux*

\*

*À propos des affaires de personnel.*

« La réponse que je ferai à Pelletier vous sera communiquée et vous jugerez de la situation.

Il ne faut pas oublier qu'avec les pouvoirs qu'ils détiennent, mes représentants ont toute ma fortune, plus que ma fortune, en mains ; qu'ils s'entendent, par exemple, pour vendre à des Australiens, qu'ils escomptent les valeurs en paiement et s'en aillent se partager le magot en Amérique et il ne me restera plus qu'à me frapper la poitrine !

Vous comprenez que dans ces conditions, un homme à vous dans le Conseil, capable de vous avertir au premier soupçon, et d'annuler toutes les procurations en apparaissant porteur de celles que vous avez, ne se mesure pas à une économie de 10.000 Frs par an.

Heureusement que les prétextes ne manquent pas pour vous intéresser à mes combinaisons commerciales.

Au moyen d'une circulaire j'essaie de vendre le café calédonien directement au consommateur pour en tirer un prix plus avantageux, il est entendu que si je réussis je vous réserve une commission de un franc par ballotin. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 2 avril 1894, Bordeaux*

\*

« Saint-Antoine a pris son temps. Je lui avais promis une offrande si le Capitaine du "Calcutta" trouvait sa route, et je commençais à douter du résultat, quand, hier soir, entendant parler des prodiges obtenus par son intercession dans une chapelle des faubourgs, sous son vocable, je me promis de m'y rendre instantanément en apprenant l'arrivée de mon navire. Ce matin, j'avais la dépêche.

A raison d'un franc par jour depuis le 1er oct. le "Calcutta" vous doit 185 f. j'ai déjà fait porter au crédit de votre compte la partie du 1er oct. au 8 nov. date du départ

pour Saïgon, le reste va suivre. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 13 avril 1894, Bordeaux*

\*

*À propos du voilier "Calcutta", à Saïgon.*

« Au moment de prendre charge, une cabale des industriels maritimes lui fait refuser le certificat de navigabilité à moins de réparations à exécuter pour 14.000 Frs [navire trop vieux pour doubler le cap] !

Je me suis demandé alors, s'il était bien sérieux de mêler ainsi mes détails de boutique à mes invocations religieuses et je me suis demandé, très sincèrement, (c'est pourquoi je vous en parle) s'il ne fallait pas voir dans ce revirement de la situation une répudiation du rapprochement que j'avais cru pouvoir faire entre mes prières et l'évènement qui m'avait fait éprouver une grande joie. Je me promettais de ne plus recourir à la Vierge et aux Saints que d'une manière générale et sans préciser mes demandes. »

\*

« Vous verrez que je n'ai pas manqué l'occasion de pousser à l'élimination de Le Gludic, mais il faudra procéder, s'il y a lieu, avec une certaine modération pour ne pas trop laisser percer le véritable motif et nous faire taxer d'odieuse intolérance.

Après une nouvelle lecture de votre dernière lettre, agacé de voir ce malheureux Pelletier perdre sa seule valeur à mes yeux en n'entretenant pas ses rapports avec vous, Monseigneur, et prendre des employés sans vous consulter ; ne recevant pas votre dépêche, j'ai voulu tenter de me faire obéir, même à ce sujet, par Charbonneaux ! [...] Je lui ai paraphrasé les déclarations suivantes : si j'ai des mécréants dont le dévouement et l'honnêteté me soient prouvés, ils peuvent être aussi certains de ma reconnaissance que si c'étaient des anges ; mais quand il s'agit de recruter des nouveaux, j'entends qu'ils soient de préférence choisis parmi les gens professant des sentiments religieux ! Et je lui ai carrément enjoint de ne plus prendre un employé sans se renseigner auprès de vous, Monseigneur, des Pères ou des Frères, pour savoir si vous n'en aviez pas à recommander ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 28 avril 1894, Bordeaux*

\*

« Plusieurs fois, si le temps ne m'avait manqué, je voulais vous exprimer combien je suis heureux dans ma foi religieuse d'avoir été amené à recevoir d'une façon aussi directe, aussi précise, aussi cordiale les enseignements que seuls peuvent fournir les hauts dignitaires de l'Eglise [...].

En second lieu vient l'affection, l'amitié personnelle, terrestre pour le moment, si consolante pour un malheureux (je puis le dire à cet égard, privé de mère à 9 ans et de père à 24). Les sentiments dont je suis animé sur ce terrain atteignent un tel degré de consolation temporelle que je me demande parfois si la forme de leur effusion s'accorde bien avec la vénération dont votre caractère sacerdotal devrait être avant tout l'objet.

Enfin nous tombons tout à fait dans la trivialité, mais je ne puis oublier l'homme de haute expérience dans les affaires dont l'appui et les conseils ont eu depuis si longtemps pour moi des effets si pratiques et si importants.

[...] Et si vous allez à Rome, Monseigneur, Jeanne et moi aurons grande envie de nous faire présenter par votre Grandeur à notre illustre Pape. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 1er août 1894, Bordeaux*

\*

« Je m'empresse de vous envoyer le reçu ; enchanté que vous ayiez des ressources personnelles auxquelles je puis modestement mêler les miennes pour dérouter la curiosité de mon personnel.

Il est incontestable que vos sollicitations et vos prières en ma faveur sont largement exaucées. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 17 décembre 1894, Bordeaux*

\*

« Pensant au St Louis, j'ai trouvé que l'intérêt aux bénéfices nets que je vous ai indiqué ne suffisait pas ; le beau mérite d'abandonner 1 quand on a gagné 10 ! J'en reviens à ma première idée, en attendant les bénéfices extra, je dois remercier la Providence de m'avoir permis d'être armateur même pour mon malheur , je mets à votre crédit cinq francs par jour depuis le 3 nov. [...], tant pis si je suis obligé d'abandonner !

Le Ministre est inabordable, il n'y a plus que St Antoine qui puisse me donner des Tonkinois, si j'en ai et si les Pr. tiennent debout, je lui offre deux jolies lampes dont l'entretien pourra vous procurer des ressources. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 23 mars 1895, Bordeaux*

\*

« Le 30 mars j'ai passé à votre crédit 735 f. pour le St Louis [...].

Le St Louis est à Saïgon depuis mercredi matin ; j'attends chaque minute un télégramme me disant : "oui" ou "non" ! pour les Tonkinois. La puissance de St Antoine est à une fameuse épreuve, je lui ai promis une piastre (au pair) pour chaque Emigrant.

De l'héroïsme, j'en aurais par force s'il fallait, je crois ; mais en définitive c'est par pur intérêt et pour éviter d'avoir besoin d'héroïsme que je fais à Dieu une part, honteuse comparée à ce dont je jouis. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 avril 1895. Bordeaux*

\*

*À propos d'un recueil de correspondance des missionnaires.*

« Je n'ai plus à penser à me faire missionnaire ; mais j'ai éprouvé une certaine fierté en songeant qu'au lieu d'être né dans la peau d'un tranquille négociant de vins de Bordeaux (comme j'en ai eu quelquefois, lâchement, le regret) je me trouvais, grâce au genre d'affaires qu'a valu à mon père son goût pour les navires, faisant, à ma manière de commerçant, un peu cause commune avec ces héros ! Et, pourquoi ne m'associerai-je pas un peu plus à leur œuvre en offrant une part du fruit du travail matériel qui est mon

lot ? Quel ennoblissement de mes labeurs ! Mais combien il faudrait encore augmenter la dîme pour mériter d'être compté dans la phalange non à titre de combattant mais de simple "coolie". »

*A. Ballande à H. Fraysse, 8 avril 1895, Bordeaux*

\*

*Télégramme de Haiphong : "Autorisation obtenue".*

« Il s'agissait du recrutement des Tonkinois !

Reste à savoir si j'en trouverai, si la Presse locale qui me traite de marchand de chair humaine ne me barrera pas de nouveau le chemin.

[Le télégramme est arrivé] le samedi saint à 9h45, au moment où les cloches revenaient de Rome. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 20 avril 1895, Bordeaux*

\*

« Votre lettre, hier, m'a trouvé en plein marasme.

On m'écrit de Calédonie qu'il sera très difficile de placer des Tonkinois en raison de la crise. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 27 avril 1895, Bordeaux*

\*

« J'étais sans aucune nouvelle du St Louis, quand un télégramme m'annonce brusquement son départ avec 150 Emigrants, chiffre assigné comme maximum par les [...] de Pelletier et consorts, en raison de la crise.

Maintenant il faut accepter l'engagement du rapatriement, c'est forcé ; pour qu'il ne soit pas très onéreux, il faut continuer à avoir un bateau et pour avoir le bateau, pouvoir leur donner d'autres émigrants, c'est l'engrenage "A Dieu vat"! [...] Je fais toujours acheter les lampes de St Antoine qui fait encore une affaire avec les Tonkinois ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 15 mai 1895, Bordeaux*

\*

« Je doute de mes aptitudes à faire naviguer fructueusement un vapeur, surtout en Extrême-Orient [...].

En résumé, dois-je essayer de vendre mon bateau, en acceptant avec résignation, comme j'y suis absolument prêt, de perdre les 150 ou 200 mille francs qu'il faudra pour clôturer cette entreprise, ou dois-je la poursuivre dans l'espoir que la nécessité de cette main d'œuvre et la possibilité de son introduction s'affirmeront, ou que la Providence m'aidera autrement à utiliser mon St Louis ?

P.S. J'ai été désolé en apprenant la mort de plusieurs hommes de l'équipage du St Louis en Indochine par insolation, j'avais recommandé au capitaine d'acheter des

casques avant d'arriver à Aden. Il manque d'expérience et d'autorité... que faire ? Faut-il abandonner l'armement aux grandes administrations ?

P.S. (bis) J'ai passé ces jours-ci à votre compte 1950 f pour les Tonkinois et diverses autres causes que vous savez. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 14 juin 1895, Bordeaux*

\*

« Je ne puis compter que sur M. Feillet. Ah, certes, oui ! cette immigration est indispensable à ses vues ; il m'aide de tout son pouvoir et semble professer à mon égard des sentiments que j'apprécie fort, après ce que vous dites de l'homme ; mais il ne se doutera jamais combien je mérite cette attitude de sa part, ni combien me coûte cette entreprise, matériellement et moralement. Je lui fais demander de pousser encore à la roue pour que cette nouvelle opération, auprès de son collègue de l'Indochine, du Ministère [...] s'il en est temps !

Je lui cherche et je lui trouve des Emigrants Français, mais c'est long ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 30 août 1895, Bordeaux*

\*

« J'approuve des deux mains les réserves à introduire à l'engagement des Tonkinois Catholiques ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 2 septembre 1895, Bordeaux*

\*

« Merci beaucoup d'avoir pris les Tonkinois Catholiques, j'ai écrit hier, à mon agent à Haïphong pour que ceux-ci fussent engagés de préférence avec les réserves voulues pour le travail du Dimanche et la Messe. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 septembre 1895, Bordeaux*

\*

« Le Gouverneur de l'Indochine refuse, cette fois, son autorisation à l'engagement des émigrants. J'ai câblé à Nouméa pour que M. Feillet insistât, mais sans espoir. Le montant du passage des émigrants évalué 30.000 francs représentait, juste, la balance nécessaire, avec le reste, pour ajuster les deux bouts ; c'est perdre autant, sans compensation possible, qu'effectuer le voyage sans eux. S'il ne s'agissait encore que de cela pour une fois, ou de tout décommander en revendant le riz à Saïgon et utilisant le bateau provisoirement ailleurs, il n'y aurait que demi-mal. Mais le principe remis en question me fait craindre qu'il ne faille abandonner pour toujours le rêve de l'exploitation de la Calédonie avec cette main d'oeuvre. Que vont dire les colons et les capitalistes que je me suis évertué à décider à partir ? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 18 septembre 1895, Bordeaux*

\*

« Les instances de M. Feillet n'ont abouti à rien auprès du Gouverneur de l'Indochine, bien disposé au début [...].

J'ai dit, un peu emballé, que je risquerais une grosse somme pour tenter de résoudre par la voie annamite le problème du peuplement agricole de la Calédonie ; [... conséquences de l'échec] méritées peut-être par le secret sentiment de gloriole de l'épiciier voyant surtout là le moyen de battre pavillon d'armateur. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 1er octobre 1895, Bordeaux*

\*

« Arrivé ce matin de bonne heure au bureau, avant tout le monde, pour mon courrier, je trouve un télégramme de Nouméa m'annonçant que le Service de l'Immigration (lire : le Gouverneur) probablement remué par l'insuccès qui frappe ses dispositions aura peut-être des Javanais à m'offrir !

Quel soulagement dans ces moments-là d'être croyant et de pouvoir adorer humblement !

Malgré l'influence de St Antoine à qui j'ai demandé en principe des Emigrants sans préciser la nationalité, je ne puis croire encore à une réussite aussi prompte aussi inattendue ; mais je vois "comment", au moins pour l'avenir, les perspectives pourraient s'améliorer ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 2 octobre 1895, Baret*

\*

« 465 F seulement à passer à votre crédit, ce trimestre ! J'espère qu'il en sera tout différemment, le prochain, avec le fonctionnement de l'usine en fin d'année... malheureusement la suite de ce fonctionnement est bien aventurée ! ... ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 2 décembre 1895, Bordeaux*

\*

« Vous pouvez être assuré que vos avis sont trop précieux pour que j'en omette un seul, et dans la situation (favorable) où je me trouve je n'oublie pas que vous m'avez engagé à me "poser" dans la culture du café ; j'ai déjà préparé un commencement de débroussement à Nassandou et de plantation à La Foa. [...] Je ne puis m'empêcher de concevoir des inquiétudes sur les résultats d'une vaste opération confiée à un gérant difficile à trouver, ou à remplacer [...]; il me paraîtrait irrationnel de consacrer, immédiatement, des sommes considérables à des défrichements et plantations sur une vaste échelle, je me dis que par mes débiteurs, et par mes clients les meilleurs, je suis déjà très grandement, quoique indirectement, engagé dans ces opérations ; qu'un grand bouleversement, une maladie, une razzia de récolte seulement, se produisent d'ici quelques années, et ce seront pour moi des centaines de mille francs de pertes, au moins dans le roulement momentané de mes affaires avec les planteurs. Il me semble d'autre part que les dispositions naturelles et la colonisation du pays, le genre de culture, ne se prêtent pas aux vastes exploitations pour le compte d'un propriétaire en France. C'est ainsi, du reste, dans la plupart des pays de café. Je crois que mon rôle devrait être,

plutôt, d'acheter le produit plus ou moins travaillé aux petits planteurs, d'en terminer la préparation dans une usine et de m'assurer ainsi la majeure partie des exportations. »

\*

« Mes banquiers qui me donneraient volontiers leur concours, aujourd'hui, pour faire construire [un navire] m'avaient conseillé d'abandonner ce pays et comme je ne m'étais pas rendu à leur avis, ils m'avaient "coupé" tout crédit !

Plus ma flotte s'étendra plus j'acquerrai d'expérience et plus facilement je recruterai mon personnel en raison de l'avancement possible de la notoriété, des relations.

Je ne puis développer sensiblement mes transactions commerciales sans gêner, inutilement, le métier ; il faut laisser grandir le pays pour opérer plus grandement.

La "marchandise suit le Pavillon", c'était un axiome de mon père, il est encore vrai !

Si je case le "St Louis", comme j'y pense, et comme ce n'est pas du tout impossible pour peu que les mines marchent, et que j'arrive à drainer le trafic de 14.000 ou 15.000 tonnes de minerai (la colonie en a exporté jusqu'à 60.000), ou autres produits par année, il sera tout à fait à sa place. »

\*

« Un constructeur de Nantes m'arrive, demain, samedi, pour en causer [commande d'une goélette en acier qui "avec la nouvelle loi sur la prime à la navigation ne rapporterait pas moins de 15 à 20 % à son armateur"] ; je suis résolu à ne pas m'emballer et j'espère bien que la Sainte Vierge ne me laisserait pas commettre une faute si je lui demande de m'inspirer. »

\*

« M. Nouveau [pseudonyme utilisé pour désigner Laroque] m'a écrit une bonne lettre. Qu'il me fasse part de toutes ses idées. Je l'autorise à faire un voyage dans l'intérieur. Au cours d'une conversation avec sa mère, hier, nous avons parlé de son établissement. Il n'a qu'à ne pas s'impatienter, il ne peut manquer de réussir ; et qu'il ne recherche pas, surtout, les relations calédoniennes, comme il paraît s'en préoccuper ; il lui vaudrait mieux n'être lié par aucune attache de parenté. Vos missionnaires à Sydney ne pourraient-ils lui trouver quelque jeune Française honorable, ou Australienne Catholique, acceptant de venir habiter Nouméa ? Dès qu'il y aurait quelque chose en vue on s'arrangerait pour lui trouver un prétexte de voyage à Sydney. Pour fixer ses méditations, ne pas livrer à des gens, dont je doute, mes visées intimes, et surtout, pour lui créer un titre à l'avancement dans mon administration, l'idée m'est venue, hier [...] de lui adresser personnellement quelques lignes sur mon plan d'utilisation du "St Louis" en Nouvelle-Calédonie [...]. Mon désir serait qu'il devint mon représentant spécialement chargé de la partie armement [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 février 1896, Bordeaux*

\*

*Ballande confie à Fraysse une lettre destinée à Charbonneaux, signifiant à celui-ci son licenciement à la suite d'irrégularités graves ; l'évêque est laissé juge de l'opportunité d'en user et des modalités de son acheminement jusqu'à l'intéressé - désigné sous le pseudonyme de Prudhomme.*

« Comme vous représentez toujours pour moi, après des précédents si précis et si récents, le juste modérateur de mes élans exagérés, je me décide pour parer toute

éventualité à vous remettre la lettre ci-jointe.

Nous pourrions convenir qu'au moment d'en faire usage elle serait remise par Vic à Benoît, comme ayant été adressée au premier avec mission de la remettre au second sur un ordre de moi et pour qu'elle soit ainsi acheminée au destinataire.

Nous nous entendons très bien avec Vic, vous jugerez avec lui s'il y a lieu d'en arriver à l'exécution vous pourrez consulter Nouveau également, et Benoît aussi, si vous jugez à propos ; mais si vous préférez ne pas être mêlé à l'affaire aux yeux de celui-ci, Vic peut remettre la lettre comme par mon ordre direct. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 12 mars 1896, Bordeaux*

\*

« Pour la consommation des travailleurs jaunes je compte beaucoup plus sur l'argent gagné par les premiers planteurs, que sur celui des nouveaux arrivants.

Croyez-vous que j'ai reçu pour trois-cent-mille francs de café pendant la campagne 1894-1895, tandis que j'en recevrai le "double" dans le courant de celle-ci ?

Si l'on considère que c'est le fruit du développement des plantations, seulement en 1891-1892, et qu'à mesure que d'autres arbres viennent à fructifier les premiers donnent eux-mêmes davantage, que la multiplication des espaces complantés se fait suivant une progression plutôt géométrique qu'arithmétique, on doit s'attendre à voir la demande de main d'œuvre augmenter dans des proportions sensibles. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 13 mars 1896, Bordeaux*

\*

*À propos de Prudhomme (pseudonyme de Charbonniaux).*

« Je n'ai plus à me gêner ! Je vais prendre vos révélations comme m'étant fournies, soit par Vic, soit par Nouveau (ce qui est vrai jusqu'à un certain point) et sans avoir à dire d'où je les tiens, sans avoir même à les faire connaître je vais retirer, effectivement, un à un, à ceux qui ne veulent ou ne savent pas en user, comme je l'entends, les pouvoirs que je leur avais donnés. »

Federici [affecté à la Maison Ballande de Nouméa] est arrivé à New-York samedi, il doit être en route pour Costa Rica, j'espère qu'il sera en juillet-août à Sydney. Dans la circonstance il m'apparaît comme une vraie trouvaille. Je ne veux pas en dire davantage pour vous éviter quelque déception. Si je ne lui octroie pas des pouvoirs spéciaux, il agira vis à vis de mon personnel comme moi-même et en cas de besoin vous useriez à son profit de la procuration qu'il sait en vos mains. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 27 mars 1896, Bordeaux*

\*

« Et voilà, que je vais moi-même faire une petite critique de vos recommandés !

Malgré tout cela, je songe à utiliser, au moins, Olliveaud, rien que parce qu'il a votre recommandation.

Plusieurs fois, j'ai été actionnaire de Journaux Calédoniens – je n'en ai jamais rien

tiré de bon au contraire – le plus sûr est d'être neutre [...]. Quoiqu'il en soit... nous verrons ... si après mûre réflexion vous voulez que je marche vous le direz à Federici...

Ce n'est pas avec un journal que je pourrais lutter comme adjudicataire du Tour de Cote et importateur de coolies contre le Gouverneur, le Dr. de l'Intérieur, le Service de l'Immigration et les fortes têtes du Conseil Général y compris ceux à qui je coupe le crédit ! »

\*

« J'aimerais mieux si le Gouverneur rentre en France pousser une charge à fond contre ses satellites pour tâcher de l'en séparer... et j'aurais bien plus confiance en un résultat pratique. En cas d'insuccès il me resterait un prétexte pour lui battre froid. »

\*

« Je me propose de prendre encore 200 Tonkinois avec le St Louis qui ne retournera pas en Chine de 8 ou 10 mois au moins. Il faut que les colons ne manquent pas de bras et je préfère m'outiller pour utiliser le surplus de cette main-d'œuvre, soit à débrousser des pâturages, soit à planter du café, soit à cultiver la banane qui ferait un fret pour mon 3ème bateau. »

\*

« J'ai été bien heureux quand Jeanne qui décachette mes lettres particulières m'a rapidement avisé que vous me félicitez, en somme, de l'adjudication du Tour de Cote. En montant ce matin à Notre Dame de la Garde, je me disais qu'en mettant tout au pis, le jour où j'ai soumissionné, j'étais resté incommensurablement en deça de toutes les éventualités désastreuses que j'ai eu à envisager depuis et dont la variété ne le cède qu'à la gravité dans mes découvertes de chaque jour.

Je crains encore que dans votre première appréciation vous n'ayiez pu tenir un compte exact des dépenses qu'entraînera ce service et qui me paraissent encore disproportionnées avec le produit possible du trafic que je connais.

Et dans cinq ans ?????

Enfin, Dieu l'a voulu ! Pour me donner du courage, je me rappelle, aussi humblement que possible, le "gesta Dei per Francos" [...].

Inutile de vous dire que la part de vos œuvres sera largement faite dans les résultats s'ils sont positifs. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 5 juin 1896, Bordeaux*

\*

« Je suis obsédé, maintenant, par la pensée que je ne rattraperai jamais plus les cinq prochaines années les dépenses du Tour de cotes..."

\*

« On s'empresse de me donner des Tonkinois, cette fois, pour réduire le nombre des morts, ou mourants de faim. N'ai-je donc pas raison de dire que ces deux colonies doivent se compléter, et d'ici un an que le St Louis ne retournera pas au Tonkin, 200 hommes, mieux choisis, ne se placeront-ils pas en Calédonie ? »

\*

« En définitive, je suis exactement vos avis ; je passe Prudhomme au Service "public" du Tour de cote, sans dire qu'il n'aura plus à s'occuper des magasins, mais en pourvoyant, en fait, à son remplacement et en réservant à plus tard de m'expliquer sur ce point et sur l'appréciation de sa défense dans la question Prenet. »

\*

« J'irai à Paris voir Gauharou qui m'a écrit, dès que j'aurai pris un peu de repos et

mis un peu d'ordre dans ma correspondance, suspendue depuis deux mois. Mais il ne m'est pas possible, à mesure que j'y songe, de m'afficher parmi les ennemis d'un Gouverneur qui ne m'a fait que du bien et m'a manifesté les plus sérieuses et les plus constantes sympathies. Qu'il arrive seulement ! et je lui parlerai franc ! Dans toutes ses fautes je vois le vilain esprit et les vieilles rancunes de Ch. Dev. C'est lui qui a dû se battre avec l'autre courtisan, et non son frère, comme vous me l'écrivez ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 20 juin 1896, Bordeaux*

\*

« Le Tour de Cote me cause toujours les plus tristes appréhensions ; je me demande si je n'y perdrai pas tout ce que je gagne par ailleurs !

Mon plus sérieux espoir est d'avoir cru lire dans toutes vos communications que ma réussite, même dans les conditions où elle est intervenue, vous faisait bonne impression, et que vous sembliez heureux que le service maritime de la colonie fut dorénavant un ami de la Mission (c'est ma consolation) [...]. »

\*

« Demain je verrai Gauharou que j'ai aussitôt prévenu de mon voyage à Paris, mais en présence des critiques, justifiées je crois, auxquelles a donné prise la conduite privée et la moralité de cet administrateur, j'avoue qu'il me serait pénible de m'afficher avec lui contre un homme [Feillet] dont je partage les vues générales et qui dans un grand nombre de circonstances, dont beaucoup me sont connues à son insu, m'a traité avec égards et sympathie. J'ai des quantités de raisons de lui être reconnaissant, pas une de lui en vouloir, sauf pour vous. »

\*

« Il me semble que ma maison va sembler désespérée en cas d'effacement ou de disparition du grand Inquisiteur ! Je n'ose pas songer à cette situation. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 8 juillet 1896, Bordeaux*

\*

*Entrevue avec Gauharou, à Paris*

« Comme les caractères faibles j'ai au moins l'avantage de changer vite d'opinion quand "j'ai mis le doigt", et ma première impression a été de regretter que nous ne nous fussions pas rencontrés à son débarquement, comme vous le désiriez.

Nous avons parlé du Journal et de l'imprimerie, il lui faudrait cinquante mille francs en dehors de son apport, il ne sait où les trouver et voudrait bien les trouver d'un coup pour ne pas avoir à compter avec les tiraillements de plusieurs commanditaires ; j'avais dit "oui" quant à une part, ni "oui" , ni "non" quant à la totalité.

Spontanément (au moins en apparence) il m'a tout d'abord déclaré que rien n'était plus loin de sa pensée que d'entrer en campagne contre un gouvernement et surtout contre des idées théoriquement inattaquables en matière de peuplement de la Nouvelle-Calédonie ; qu'il n'aurait rien à gagner à cette lutte et qu'en aucun cas il ne songeait à l'entreprendre.

Federici peut très bien me manquer. Benoît ne manquerait qu'à mon budget, s'il disparaissait. Prudhomme nous débarrassera peut-être. Gauharou est une valeur qui aux appointements de ceux-ci, et en surcroît, pourrait bien produire des compensations avantageuses. Je puis donc toujours l'utiliser "directement" chez moi.

Je puis aussi me servir de son concours, en lui laissant, en lui fournissant, une situation officielle indépendante, pour avoir si possible au Conseil Général une voix

non seulement qui vote, mais qui "parle". »

*A. Ballande à H. Fraysse, 18 juillet 1896, Bordeaux*

\*

« Le "St Pierre" est à Batavia depuis ce matin, sa dernière escale, le "St Louis" à Haïphong, le "St Antoine" très retardé devrait être aujourd'hui ou demain à Singapour [...].

Les Prenet au lieu de me donner des satisfactions cherchent à me disputer la propriété des troupeaux de Gomen.

[...] J'ai des centaines d'hectares à mettre en valeur à La Foa. J'ai préparé les conditions de contrats importants de nature à faire l'affaire de colons sérieux avec ou sans capitaux ; si vous connaissez des hommes ils seront les bienvenus. »

\*

« Passons à Gauharou ; après avoir posément relu, une fois de plus, votre correspondance j'ai constaté que j'avais encore sensiblement dépassé la mesure dans le revirement qui s'est opéré chez moi au sujet de ce "Personnage". Je sens que vous avez nettement voulu poser la question qu'il vous soumettait de son élévation à ma représentation, mais que vous n'avez nullement entendu pencher pour une acceptation... et les "circum circo" dont vous entrevoyez l'examen éventuel semblent renfermer, et au-delà, tous ceux dont j'ai si lestement fait "bon marché" à la première entrevue.

Vous soulignez l'importance qu'il y aurait à avoir pour soi "La Calédonie" dirigée ou rédigée par Gauharou. Naturellement, je serais plutôt "sceptique" sur l'influence d'un journal en Nouvelle-Calédonie, surtout quand il est connu pour soutenir une cause ! Aussi secrètes qu'on puisse tenir ses attaches avec cette cause, ou les intéressés à cette cause. Je penserais de même de la voix d'un Conseiller Général, mais à la réflexion, je me dis qu'avec un journal on peut faire nommer des conseillers généraux et alors, un résultat pratique peut être atteint, surtout si celui qu'on cherche est loyal et honnête.

Malgré ma première impression je crois qu'il peut y avoir avantage à être représenté dans l'Assemblée Coloniale, ne fut-ce que par une voix ; il y a toujours des concessions, des compensations qu'on n'accorde pas à un absent ou étranger à la boutique.

En quittant Paris et G. [Gauharou], je lisais, justement, dans le train une étude très remarquable sur l'Amérique, où je voyais rappelé que les puissances financières des Etats-Unis ont généralement à côté de leurs entreprises commerciales une voie de pénétration (un chemin de fer) et un Journal... et je songeais que les événements m'amenaient, presque malgré moi, à réaliser, en petit ce programme... peut-être encore beaucoup trop au-dessus de mes forces !

Ce serait bien curieux de voir la Nouvelle-Calédonie, "peu ou prou" entre les mains des cléricaux ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 29 juillet 1896, Bordeaux*

\*

« Du reste, je ne suis point certain que ma présence à Nouméa serait un avantage. Je m'y trouverais dans la nécessité de faire tête partout et de résoudre toutes les questions qui me seraient présentées ! Je doute absolument de mes capacités et je me demande s'il ne vaut pas mieux laisser à la charge de mes mandataires les tâtonnements, même onéreux, du début, pour sauver le principe de l'autorité. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 20 août 1896, Bordeaux*

\*

« Gauharou ne m'a plus donné de ses nouvelles. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 3 septembre 1896, Bordeaux*

\*

« Gauharou arrive demain à Bx [Bordeaux].

P.S. Gauharou sort d'ici. Je ne vois qu'à suivre mon plan avec lui et sur lequel nous sommes de nouveau d'accord. Il sera Conseiller Général, Directeur et propriétaire de "La Calédonie" et conseil de la Maison Ballande. Il viendra sous peu à Paris pour avoir une explication avec Mr Feillet dès que celui-ci sera en état de la fournir. Son départ n'est pas fixé, mais ne peut être longtemps retardé. »

\*

« Je crains qu'il ne soit pas possible de faire l'Ile des Pins séparément. Cet itinéraire est beaucoup plus chargé que l'autre, comme trajet et comme stationnement, et il faut le temps de nettoyer les chaudières, mais Olliveaud doit juger cela mieux que personne. Je vous charge de fixer la gratification que vous jugerez convenable ; j'estime que son acceptation immédiate et son concours nous auront été précieux. »

\*

« Avec cela, je suis dans le marasme, j'apprends que le Chef mécanicien du "St Louis", en qui je comptais, a laissé prendre un coup de feu à la chaudière ; ce sera une grosse réparation [...]. J'estime que je n'ai plus qu'à m'en remettre à la volonté de Dieu qui a tout réglé et à me préparer à le bénir dans les épreuves comme dans le succès. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 16 septembre 1896, Bordeaux*

\*

« Il ne se passe pas de jour sans que je me préoccupe de la lutte engagée contre vous.

Vous devez connaître déjà l'article du "Figaro" [...]. Hier, la réponse de la Politique Coloniale m'a fait grand plaisir. Je me propose de faire savoir au Rédacteur que l'intérêt du "Figaro" dans la question est celui de son administrateur Prenet, rendant au Gouverneur l'aide qu'il en reçoit pour le contrat de viande. C'est contre mes intérêts matériels directs ; mais sans vouloir croire votre situation sérieusement menacée, je m'en voudrais de ne pas faire tout ce qui peut être en mon pouvoir pour la défendre.

[...] Cependant je me demande si, contrairement à ma dernière résolution, je ne ferais pas mieux de conserver le contact avec le Gouverneur. [...] Il me semble qu'il serait maladroit d'afficher de ma part une rupture vis à vis de lui. »

\*

« Certes, nos sympathies personnelles sont pour beaucoup dans les relations de vos Missions et de mes entreprises aux antipodes ; mais le fait est acquis ; ma volonté et mon énergie tendront à ce qu'il se propage au-delà de nos personnalités. »

\*

« Il est essentiel de détruire l'effet produit par la concordance de votre refus d'adhésion à l'"Union agricole" et les derniers incidents ; il faut prouver que vous ne songez nullement à écarter ou enrayer la colonisation libre. Si ce principe était admis, l'intérêt des indigènes ne trouverait aucun écho, et celui des Missions encore moins, hélas, parmi les influences dirigeantes. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 1er octobre 1896, Bordeaux*

\*

« Jamais je ne me suis senti moins sûr de moi et n'ai trouvé le fardeau plus lourd ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 7 octobre 1896, Bordeaux*

\*

« Instinctivement, j'ai peur de la lutte et je cherche de préférence les transactions. [...] mais je ne demande qu'à connaître mon devoir pour le faire. »

\*

« Terminé par la signature Vic, le télégramme qui m'est parvenu avant hier par Sydney ne pouvait émaner que de vous. J'ai bien traduit les premiers mots ; "si vous désirez nouveau conseiller général 6 ans ce sera fait, télégraphiez immédiatement ..." puis un mot de code probablement "query" que j'ai supposé mutilé et provenant de "querriais" signifiant "à moins d'une réponse rapide il n'y aura plus lieu". Enfin un autre mot raccourci : "Zarchen" que j'ai traduit par "Zagsehen" : "télégraphiez immédiatement à votre adresse". Il m'a semblé en comprendre assez pour prendre une décision et voir qu'il n'y avait pas le temps de faire répéter ! »

\*

« La conception humaine de mes intérêts matériels parlant par la voix de Gicqueaux m'a bien rappelé qu'il serait peut-être plus prudent de rester en-dehors de la lutte que de s'y faire représenter, par un novice surtout [Gauharou].

Au bout de quelques quarts d'heure de méditation j'ai trouvé que refuser d'être officiellement au premier rang de vos défenseurs serait, de ma part, une lâcheté abominable

Il [Feillet] doit avoir depuis un mois la lettre dans laquelle je me déclarais tout dévoué à sa cause personnelle, à la condition que celle-ci pût être dégagée de celles que je suis forcé de réprouver.

Il [Feillet] a la marotte de vouloir me faire consacrer une partie de mes propriétés à l'essai d'un système de colonisation auquel je ne crois aucun succès ; si quelques centaines d'hectares à La Foa pouvaient apaiser son ressentiment, j'en ferais bien volontiers le sacrifice pour vous savoir en paix de ce côté ! »

\*

« Il y a longtemps que j'ai une image du Sacré-Coeur discrètement glissée dans la papeterie de mon bureau à Bordeaux ; si vous croyiez Laroque assez pénétré de foi pour ces révélations, je verrais avec bonheur qu'il trouvât une place à Nouméa pour celle que je mets sous ce pli. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 8 octobre 1896, Bordeaux*

\*

« Je trouve sincèrement, que jusqu'ici mon obéissance à vos inspirations s'est invariablement traduite par des avantages matériels pour moi. Et cela remonte loin !

La mise en train du Tour de Cote s'est accomplie dans des conditions plutôt heureuses, et dont je remercie profondément la "Stella Maris". Je n'ai pas d'autres critiques à formuler que les vôtres à propos des Prudhomme, Dalger, Collin et Rival Vous avez entièrement raison ; ça ne doit pas marcher ainsi ! Vous mesurez infiniment mieux que moi la nécessité et la portée des résolutions à prendre. Quand Laroque et Trambonce recevront une indication positive de vous, ils pourront la traiter comme venant de moi directement.

Si vous continuez à avoir raison ; si des gens comme Prud. et Dalger ne finissent pas par comprendre qu'en proposant de soutenir de mes deniers un organe comme "Le Radical", ils trahissent le mandat dont ils sont investis et m'enlèvent toute confiance en eux ; il n'y a qu'à les prier de chercher une place ailleurs, j'y suis tout résolu et le plus tôt ne sera que le mieux. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 15 octobre 1896, Bordeaux*

\*

« Que la Providence veuille bien m'inspirer... je cherche à faire pour le mieux en me sacrifiant volontiers . »

\*

« Le jugeant par les rapports que j'ai avec lui [Gauharou], depuis plus de trois mois que nous sommes au mieux, je suis obligé de m'avouer que ce n'est pas "mon homme" comme représentant. Il a vraiment des intimités qui le compromettent trop ; je veux parler de Desmazes, j'ai pu juger leurs rapports. Je ne le crois pas malhonnête, mais il est trop fort et trop universellement soupçonné pour que je puisse me l'appliquer. Il a trop pris l'habitude de "louvoyer" ; depuis que je le pratique, je n'ai jamais pu saisir la portée exacte de ses déclarations ou de ses vues.

Il ne m'a pas dit un mot de ses négociations avec M. Laffon [...].

Feillet l'accuse carrément et le menace d'un scandale s'il l'ennuie trop. J'en ai glissé un mot à G. pour voir l'effet ; il n'a point relevé le défi, comme un homme prêt à le soutenir, et s'est empressé de me rappeler combien il avait mis de mesure dans ses articles. »

\*

*Après une entrevue de Ballande avec Feillet, au cours de laquelle le premier se posa comme médiateur dans le conflit opposant le Gouverneur à la Mission.*

« Ne pouvant empêcher son rapprochement avec l'"Union Coloniale", ("forcé" par leurs situations respectives, leurs plans communs et leurs relations personnelles), je me suis demandé si en me déroband (au banquet de l'Union Coloniale, avec invitation de Mr Feillet) je ne donnerais pas prise à des soupçons et à des attaques sur la sincérité de mes sympathies en faveur du plan de colonisation libre (que je mets bien après le désir de vous défendre) mais qui prédomine tout ici.

Je ne puis pas me déjuger sur le terrain de la question de "Colonisation libre", seule en cause, au Banquet, officiellement, pour l'"Union Coloniale" : au point de vue économique et patriotique, je crois le mouvement nécessaire au moment où la suppression de la Transportation est décidée. »

\*

« Avec une ardeur grandissante pour Votre défense, avec la preuve que souvent ma tactique de conciliation n'aboutit à rien, tandis que la politique d'action donne

souvent des résultats ; je me demande si dans tout ce qui s'est produit vous n'avez pas plus perdu que gagné à vos rapports avec des gens dont les déconvenues sont méritées pour la quasi unanimité des spectateurs à peu près honnêtes et à peu près impartiaux.

Pardonnez-moi cette déclaration. Vous penserez que je juge et me déjuge bien légèrement, mais c'est mon sentiment après une étude de la situation beaucoup plus sérieuse et minutieuse que jamais.

Feillet a bien des défauts ! J'aimerais bien mieux que la colonisation libre de la Nlle-Calédonie fut compromise et qu'il ne retournât pas vous "faire des misères" ; mais je crois que sur le terrain de la conduite privée, de la droiture en affaires, il a le droit de se montrer sévère pour ceux qu'il a fait "sauter". »

*A. Ballande à H. Fraysse, 25 octobre 1896, Bordeaux*

\*

« Le nickel a fort à se plaindre paraît-il, mais en voilà dont je connais les procédés et que je suis qualifié pour taxer de peu délicats et peu sympathiques à ma maison, au moins dans le passé ! Maintenant, nous sommes au mieux, mais je ne puis oublier ce dont ils sont capables ! »

\*

« Je ne serais pas surpris que Mr F. [Feillet] ait le triomphe généreux comme il a la défaite vindicative.

Dans une hypothèse, comme dans l'autre, vous n'avez qu'à parler j'obéirai passivement persuadé que vous y voyez plus juste et en savez plus long que moi. »

\*

« Cet homme [Feillet] a beaucoup de défauts que je n'ai pas à vous énumérer, mais c'est un convaincu, il parle en apôtre, il est intelligent, sérieux ; le programme qu'il a développé se tient bien ; il l'a conçu depuis longtemps, il veut le mener à bout au prix de sa vie. Il veut prouver que la France peut coloniser, comme elle a déjà colonisé le Canada [...].

En disant un mot des terres prises aux Indigènes, il a expliqué (au Banquet mensuel de l'"Union Coloniale") que pour certaines il avait le droit d'agir, mais qu'il ne l'avait fait que "contraint et forcé", qu'il était parti croyant pouvoir disposer des terres du Domaine ou de la Pénitenciaire, que ne pouvant rien, ou que des combinaisons bâtarde de ce côté – ne s'attendant pas à voir arriver aussi vite, ni aussi nombreux les Emigrants - il avait été réduit à des expédients auxquels il ne comptait nullement recourir par la suite, bien décidé à se sacrifier au plan de colonisation libre mais aussi à ne revenir en Calédonie que si on lui donne les moyens d'exécution qui seraient : "abandon du Domaine à la Colonie à la condition que les dépenses de colonisation soient données dans la catégorie des dépenses obligatoires".

[...] il n'est pas impossible, comme je le crois, de "composer" avec ce personnage. »

\*

« Je puis me tromper, je ne mettrais jamais mon jugement en balance avec le vôtre, j'ai tellement de foi en vos avis que j'en dépasse souvent, facilement, et de beaucoup, la portée, mais je crois que vous ne m'en voudrez pas, sous le bénéfice de ces réserves, de vous soumettre quelques impressions que votre situation ne vous permet pas de percevoir.

En général, les gens qui entourent et défendent M. Feillet sont ou plus sérieux, ou

plus honorables, ou plus désintéressés, et en nombre plus grand que ceux qui l'attaquent, y compris le Directeur de la "Politique Coloniale".

Il vaut mieux que je ne fasse pas, ici, de personnalité mais si vous éliminez les voix de la Mission vous constaterez, peut-être, le même résultat parmi les notabilités calédoniennes.

[...] je crois que le Feillet d'aujourd'hui est moins mauvais que celui des Moriceau, Deligny et Devambeze

Je crois qu'il est sincère dans ses intentions de s'arranger avec vous, de s'expliquer sur le passé pour l'oublier [...].

Il me semble que dans les effets très regrettables qui se sont produits, il faut faire une large part à l'intérêt personnel qui guidait les gens qui vous approchaient et venaient surtout chercher de votre côté une influence. Il n'est pas douteux que tout ce monde-là devait arroser vos plaies avec du vinaigre, et que Mr. Feillet subissait de son côté le même traitement. Malgré son caractère porté à la menace je suis persuadé qu'une difficulté entre vous ne résisterait pas à l'exposé direct de vos desiderata et de vos sentiments de large conciliation. »

\*

« Il est certain que si vous ne voyez pas d'ombrage à la colonisation libre, si vous croyez au contraire pouvoir lui porter une aide dans l'exercice de votre ministère, si vous pouvez avoir l'air de marcher avec lui [Feillet] pour la réalisation de ce projet qui lui tient tant à coeur, vous trouveriez, à mon sens, de son côté un appui au lieu d'une opposition, et peut-être dans la même mesure !

On ne peut songer, ici, à combattre, ni ouvertement, ni en-dessous, le mouvement d'émigration libre ; cela ne servirait à rien, il est complètement lancé et dans des conditions où je crois sincèrement à sa réussite. Je comprends que vous en ayez douté après tant d'essais infructueux, que vous ayez été plus qu'ému par les conséquences qu'il entraînait, les exactions auxquelles vous voyiez les indigènes exposés.

[...] tout me permet de croire que vos légitimes terreurs pourront se dissiper.

Si je ne m'abuse, dans ces conditions, il vaudrait mieux que la Mission pût se désintéresser de la lutte qui pourra persister, soit dans les Journaux tant en France qu'à Nouméa, soit dans l'action du Conseil Général [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 29 octobre 1896, Bordeaux*

\*

« Olliveaud aura 600 F de gratification pour 4 mois, si vous jugez que ce n'est pas tout à fait suffisant, je ferai une compensation avec l'année suivante. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 7 novembre 1896, Bordeaux*

\*

« Je m'imagine que M. Federici finira par atterrir en Nouvelle-Calédonie. Nouveau [Laroque] et sa mère disent le désirer ardemment. Je crois encore que ce serait heureux pour nous tous ; mais je suis bien décidé, comme vous me le suggérez, à ce qu'il n'en résulte aucune déchéance pour le jeune intérimaire. Il a normalement conquis la situation à laquelle la Providence l'a appelé, c'est l'essentiel !

L'utilité de l'appui intellectuel de Gauharou pour moi est évidente ; il vaudrait certainement ce que je lui donnerais pourvu que la coopération fut sincèrement et foncièrement dévouée. Au point de vue moral, je vous avoue que je ne suis pas encore aussi convaincu des avantages d'une compromission avec lui.

Je n'ai peut-être entendu que des calomnieurs, à part vous, et je reste persuadé que vous pouvez avoir raison contre eux tous ; mais n'ayant heureusement pas de détermination à prendre je n'ai pu me débarrasser de l'impression résultée de ce que tous ceux qui m'en ont parlé ont attaqué ou réservé sa délicatesse. Il aurait beau être innocent, je trouve que j'aurais à y regarder encore avant de confondre la réputation de ma maison avec la sienne.

Dans les rapports les plus simples que nous avons ensemble depuis son retour je ne puis m'empêcher de trouver qu'il manque de franchise. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 11 novembre 1896, Bordeaux*

\*

*À propos de Gauharou.*

« [...] mais en réfléchissant à une "quantité d'incidents" de second ordre, je me dis, une fois de plus, que, malgré le grand besoin que j'en aurais, je ne puis m'amalgamer cet élément là.

Peut-être changerai-je encore ?

Mais pour le moment je vais jusqu'à croire que le dévouement intéressé de cet ami politique vous a fait plus de mal que de bien, (je serais tenté de dire : "beaucoup" !).

Si vous voyez comme, ici, les spéculateurs (politiciens) sur l'esprit Religieux font du tort à la Religion, en compromettant une partie de ses Serviteurs et de ses fidèles, aux yeux de gens sérieux, qui ne seraient qu'indifférents sans l'antagonisme qu'on foment !

Je vous plains sincèrement d'avoir un Gouverneur du caractère de Mr Feillet qui est certainement "fâcheux" ! Mais je crois que vos partisans respectifs ont surtout pensé à tout faire pour "monter" l'une contre l'autre les puissances Religieuses et civiles, pour user à leur profit de l'une contre l'autre. Je me dis qu'en sachant le prendre (et vous en êtes capable, certainement) en conservant le contact direct avec le Gouverneur, vous auriez une situation aussi tolérable que les Représentants de l'Eglise peuvent l'attendre en moyenne, au temps où nous vivons, de l'autorité civile. A ce point de vue, je me demande (pardon de ne pas être de votre avis) si le retour de Gauharou en Calédonie serait un bien pour vous et votre cause ! Je me dis non !

Mr. Feillet n'est pas un homme avec qui on ait, je crois, avantage à lutter, j'ai eu la preuve qu'une simple explication peut le faire revenir, en cinq minutes, et d'une façon complète, sur une idée. Pour peu qu'on ait l'air de l'aider, au lieu de lui résister, il m'a paru très accessible aux idées de réciprocité.

[...] je ne crois pas qu'il vous pose des conditions auxquelles ni votre dignité ni les intérêts que vous défendez ne puissent souscrire. »

\*

« Comme je me trouve versatile !!!

Si j'avais une belle mère plus raisonnable ou un Beau-Frère marié, je serais bien tenté de ne pas laisser couler l'an prochain sans vous faire une visite [...]. »

\*

*À propos de la candidature de Laroque aux élections pour le Conseil Général.*

« [...] j'estime bien que les avantages d'une représentation aux assemblées locales l'emportent sur les désavantages pour une maison comme la mienne ; et je vous suis très

reconnaissant de m'avoir fait profiter de l'occasion particulièrement heureuse.

Il n'y avait pas à hésiter sur le choix de celui de mes mandataires à appeler à cet honneur, y compris M. Federici, s'il eut été là.

Je suis convaincu que le candidat tiendra plus convenablement sa place que la majorité de ses collègues. »

*À propos de Feillet, insistance de Ballande pour la conciliation.*

« Tout ce que j'en dis n'ayant d'autre but que de vous servir, si vous pensez que je me trompe, je tiens à vous dire que je m'en remets aveuglément à votre décision, en particulier, au sujet de l'attitude à dicter à notre Conseiller Général. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 4 décembre 1896, Bordeaux*

\*

« C'est un travail perpétuel et dur pour moi que de rechercher ce que je dois faire. »

*Ballande est quasiment persuadé de faire une erreur en s'alliant à Gauharou sur l'insistance de Fraysse, mais se dit disposé à s'exécuter par respect pour ce dernier.*

« Dieu veuille guider mes bonnes intentions !

Je ferai l'impossible pour entrer dans vos vues, mais vraiment je suis un peu effrayé manquant d'une confiance et d'une conviction absolue, sentant particulièrement en ce moment le poids de mes nouvelles entreprises et des animosités qui s'exercent contre elles. Que voudra et que rapportera un journal le jour où je n'aurai pas pour le mener un homme comme G. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 16 décembre 1896, Bordeaux*

\*

« Le devoir est décidément plus difficile à connaître qu'à accomplir. »

\*

*Affaire Gauharou.*

« Mon but est de vous laisser la décision finale à prendre. Je ne tiens pas je l'avoue à me charger d'une imprimerie et d'un journal [...]. Tout ce qui m'appartient est à Votre Disposition pour une œuvre pie, mais l'efficacité de celle-là serait-elle à la hauteur de l'engagement [financier] que je prendrais ?

En temporisant je puis voir l'horizon s'éclaircir et en vous laissant le choix de la décision finale à prendre, je suis persuadé que celle-ci sera la meilleure qu'il puisse être pour mes intérêts spirituels et temporels.

Vous pourrez causer de tout cela avec Laroque et lui faire prendre la responsabilité apparente de toute combinaison. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 24 décembre 1896, Bordeaux*

\*

« Heureusement, la rencontre du Père Piolet est très bonne pour moi ; c'est un ardent, un actif, un pompeusement décidé, en même temps qu'un prêtre pieux et rigide, ce qui fait que mes scrupules, mes hésitations, sont anéantis à la première explication.

Malgré les chapitres XXXVI et suivants de l'Imitation [de Jésus-Christ] (L.III) qui me tombaient sous les yeux ces jours-ci, et dont je cherche sincèrement à m'inspirer pour guider mes actes, éclairer la conduite que je dois tenir dans l'intérêt de la cause de Dieu avant la mienne, bien avant ! je me sens de plus en plus troublé. »

\*

« Avec cela, l'habileté des adversaires est assez consommée pour identifier leurs ennemis à ceux de la colonisation ! Les actes d'Audrain sont malheureux ! La justice humaine donne raison aux amis honnêtes du Gouverneur contre les souteneurs de la Mission ! Et l'opinion publique, en ce qui concerne les colons récents ou nouveaux, semble prendre le même parti !

Je n'ai aucun droit de critiquer Mr. Guiraud, mais en le comparant à moi, je me demande si vous ne vous exagérez pas la force de vos amis rapprochée de celle de leurs adversaires ? »

\*

« En reconnaissance de la solution, quelle qu'elle soit, mais définitive de mes difficultés avec les Prenet et consorts pour les troupeaux, j'aurai à faire placer un marbre en ex-voto aux pieds du St Antoine de Nouméa. Voulez-vous me faire la grâce de vous charger de l'exécution et de l'inscription ? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 1er janvier 1897, Bordeaux*

\*

« Ayant obtenu que la Mission fut mise hors de cause, (engagement tenu), j'aurais préféré que Nouveau s'abstint de voter contre M. Feillet personnellement, que je crois moins mauvais que son entourage ; mais je ne serai pas trop embarrassé pour expliquer le vote par le contre-coup des attaques aussi injustes que maladroites du "Figaro". »

\*

« Vous avez bien interprété mes intentions en distribuant mes offrandes au nom de St Antoine mais sans destination particulière, j'espère qu'il ne se formalisera pas de l'extension de son influence ; sur ma comptabilité, pour balancer, je mets : " Œuvres de Monseigneur". Vous avez donc la plus grande latitude ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 7 janvier 1897, Bordeaux*

\*

*À propos de Gauharou*

« Je lui exprimerai vos remerciements qu'il mérite, mais peut-être pas avec toute l'effusion que vous y mettez ; le journal et lui avaient des raisons personnelles pour élever la voix comme ils l'ont fait. Je crois aussi que le rédacteur colonial du "Figaro" a eu d'autres inspirations que celles du Gouverneur qui avant le second article avait modifié officiellement son attitude vis à vis de la Mission. Les comparses ou les courtisans vont souvent plus loin que les principaux intéressés. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 14 janvier 1897, Bordeaux*

\*

« Il n'y a qu'à vous applaudir d'avoir pensé à l'élection de Laroque au Conseil Général ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 28 janvier 1897, Bordeaux*

\*

« M. F. [Feillet] persiste très formellement à déclarer que G. [Gauharou] a été frappé au vu de documents produits en justice, indiscutables ; qu'il n'a réclamé aucune enquête pour se justifier ; qu'il est décrié et percé à jour au Ministère, au point que ses attaques, en France ou en Calédonie, ne peuvent que faire du bien à ceux qui en sont l'objet...

Il y a longtemps que je connais l'histoire des 500 F par mois payés par Hanckar et Higginson ; jusqu'ici tout est venu me confirmer l'exactitude, rien ne l'a contredite. Un fonctionnaire qui agit ainsi est-il un honnête homme ?

Je crains qu'il ne vous faille vous préparer à recevoir Mr. Feillet ; mes sympathies premières tendent, peu à peu, à faire place à toutes vos appréhensions et je suis rempli d'anxiété ; mais je crois encore que ses ennemis valent moins que lui, et que les intérêts que vous défendez peuvent gagner quelque chose aux sacrifices que vous coûtera la composition de ce côté. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 18 février 1897, Bordeaux*

\*

« J'ai trop crié et trop fort contre le Tour de cote, un examen plus approfondi des 3 premiers mois d'exercice m'a montré un trafic supérieur à celui que j'avais primitivement évalué. Ce n'est pas brillant encore, mais moins désastreux que je le craignais ; il y a eu beaucoup de gâchis, il y en a encore [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 26 février 1897, Bordeaux*

\*

« Je suis plein de préoccupations, mais j'ai beaucoup hésité et beaucoup prié avant de me décider.

Me voilà donc en grand dans la lutte que j'aime si peu et pour laquelle je suis si mal assuré ! Je suis obsédé de la crainte d'être plus agressif qu'il ne serait bien et utile, et pourtant il m'a paru impossible de ne pas tout faire pour tâcher de sortir d'une situation qui pourrait m'être aussi préjudiciable.

En politique, je puis dire que mes prières pour être éclairé ont été entendues [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 17 mars 1897, Bordeaux*

\*

« Par le fait du hasard, il est possible que je sois choisi pour rentrer au Tribunal

comme 1er juge (Vice-Président) ce qui me mènerait probablement la Présidence.

Je me demande, d'abord, si la façon dont je puis remplir ce poste, succédant à des hommes infiniment plus forts que moi, ne doit pas me faire le refuser ?

Mais, même sans le Tribunal, vais-je pouvoir arracher encore ma smala à ses grands-parents et la promener sans encombre autour du monde ? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 7 avril 1897, Bordeaux*

\*

*À propos de Feillet*

« [...] je suis amené à croire comme la "France Australe" qu'il est essentiellement "peu franc" !

Il en résulte que je n'ai plus aucune confiance dans mes opinions de jadis [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 14 avril 1897, Bordeaux*

\*

« J'aurais voulu lire le Radical pour souffrir de vos souffrances, mais le peu que vous m'en dites suffit à me faire éprouver ce sentiment, par "sympathie", sans qu'il soit utile, peut-être, que je respire ces puanteurs ! »

\*

*À propos de Feillet*

« Mon opinion ne varie plus : c'est un faux franc, un haineux qui ne cache ses sentiments vrais que par intérêt, un bravache qui ne respecte que les gens pouvant lui résister. »

\*

« Il me semble que pour le combattre utilement et victorieusement [Feillet], il faudrait que les faits démontrassent que ses victimes sont aussi "colonisatrices" que lui. Il faudrait entrer dans le mouvement, disputer le terrain aux sectaires dans l'Union Agricole si c'est possible, ou se mettre d'une autre façon, au nom du Conseil Général, ou par une autre association en rapport, soit avec l'Union Coloniale, soit avec le Ministre. Il faudrait faire autant de zèle que les adversaires dans ces questions de création de centres, recrutement, réception et placement des colons.

[...] Bon ou mauvais, ce mouvement [de colonisation] continuera, il faut essayer de l'améliorer en coopérant activement. Je ne vois pas d'autre solution et celle-là me paraît acceptable.

[...] Passez la consigne à Nouveau et à vos amis, si vous la croyez bonne.

Je me charge de l'Union Coloniale, le jour où cette concurrence sera organisée et où je serai chargé de l'y représenter.

Parallèlement, mais tout à fait séparément, on pourrait organiser une campagne à laquelle je songeais, ces jours-ci, et qui ne manquerait pas de succès, sur le thème suivant "Utilisation de l'élément Indigène à la mise en valeur du Pays." Le Génie Français en opposition avec le patricisme anglais a essayé de respecter et d'améliorer la situation des habitants des pays conquis à la civilisation.

On n'a pu faire grand chose encore des Canaques [...]. Il ne faut pas compter sur eux comme mercenaires, mais l'activité et l'intelligence relativement remarquables de

ces sauvages pourront être utilisées le jour où le petit nombre des premiers civilisés commencera à subir la tentation, pour son compte, d'une culture rémunératrice.

Malgré leurs défauts les métis ne constituent-ils pas déjà un élément qui a grandement aidé au développement pastoral, maritime et [...] ?

Pourquoi ne pas organiser, aussi, un Comité de mise en valeur des Réserves indigènes par les tenants ?

Si j'étais qualifié, je pourrais commencer par présenter le sujet au Comité de défense des Indigènes [...].

Il ne serait pas mauvais, d'autre part, de pouvoir soutenir que ceux qui s'intéressent aux Indigènes ne le font pas dans le but étroit qu'on leur prête de les tenir, et la colonie par eux, dans l'état de servage qu'on dépeint faussement.

La Sté d'Emigration des Femmes se développe ; j'hésitais à lui donner mon concours, je crois plus sage d'entrer dans le mouvement ; [...] si nous ne voulons pas que le résultat quelque faible qu'il puisse être tourne contre la Religion il faut accepter d'y coopérer, ne fut-ce que pour y défendre tant bien que mal les droits de celle-ci. »

\*

« Benoît est assez sot et assez rancunier pour se venger de mes bousculades en se faisant l'ami de nos ennemis [...].

Je donne d'avance mon approbation à tout ce que vous décideriez et je vais me préoccuper de préparer les voies à l'application des principes que vous posez.

[...] On n'aurait pas besoin de m'exciter beaucoup pour que je me décide à faire table rase des Prudhomme, Benoît, Dalger et consorts, j'en ai par-dessus les yeux ! Ma plus grande préoccupation serait qu'il en résulte pour vous l'inconvénient que dans l'esprit du public, ceux-ci ne soient autant de victimes de "notre entente". »

*A. Ballande à H. Fraysse, 26 mai 1897, Bordeaux*

\*

« A ce moment, ou plus tard, mes théories sur l'utilisation du Canaque trouveraient également à se produire, ainsi que les garanties offertes par la mission à ceux qui tentent, très sérieusement, de faire recruter les futurs colons par le clergé des campagnes. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 18 juin 1897, Bordeaux*

\*

« Je comprends mille fois votre aversion pour faire partie de l'"Union Agricole" et coudoyer ces meneurs, mais je me demande si en acceptant d'en faire partie vous n'auriez pas évité utilement et sans inconvénient bien des tribulations... »

*A. Ballande à H. Fraysse, 1er juillet 1897, Bordeaux*

\*

« Avant d'armer le "St Louis", que j'ai si ardemment désiré ! je mettais de côté, tout payé, même mes dépenses personnelles, environ deux cent mille frs par an. J'ai été navré de voir que ce desideratum me coûtait au moins le quart de mes bénéfices et que ses opérations ne semblaient pas près de s'améliorer. Maintenant que poursuivant ma

"lubie" d'armement j'ai trois bateaux, je m'aperçois qu'il faudra multiplier la perte par leur nombre, et les probabilités naturelles ne me permettent pas d'entrevoir la modification de cet état de choses.

Ne pouvant plus compter sur les mines je ne vois plus que le peuplement pour me fournir une compensation !

Quant au peuplement des côtes calédoniennes, soyez certain que je ne le désirerai jamais s'il est contraire aux intérêts des Missions Indigènes.

Tant qu'on pourra dire que les missionnaires redoutent l'arrivée des colons dans les Centres Indigènes, tant qu'il ne sera pas intervenu une entente permettant de prouver que ces intérêts opposés sont amiablement départagés et ne se gênent pas, toute attaque contre Mr Feillet, même très justifiée, et sur des points étrangers à la question, risquera de paraître inspirée par ceux qui ont un intérêt apparent à arrêter et à faire rater l'Immigration.

P.S. Serait-il impossible de réserver les concessions avoisinant les tribus catholiques à des Emigrants recrutés par le Clergé Français et d'atteindre ainsi plusieurs buts notamment, en donnant des chrétiens blancs pratiquants en exemple aux Indigènes et en réalisant l'échange, avantageux pour tous, des services que peuvent se rendre les deux éléments ? »

\*

« Je viens de m'occuper du R.P. Pionnier qu'on me signale dans une vraie détresse. L'Union Coloniale et la société des Hébrides qui ont le même président Protestant et des membres communs, ont répondu très sympathiquement à mon appel pour obtenir au Provicaire des Hébrides, le prix de l'Académie de Lyon. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 7 juillet 1897, Bordeaux*

\*

« En retour du concours très prompt et relativement chaleureux obtenu de l'Union Coloniale et de la Sté des Hébrides en faveur du R. Père Pionnier, il serait peut-être à propos que Vous ou la Mission adressiez des remerciements et l'occasion pourrait servir à une déclaration en faveur de la colonisation libre entreprise par l'Union Coloniale.

En l'absence de Mr. Chailley-Bert, c'est M. Depincé son alter ego secrétaire de la Société des Hébrides en même temps que de l'Union Coloniale qui a tout fait. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 13 juillet 1897, Bordeaux*

\*

« Je taxe votre ennemi [Feillet] aussi sévèrement que vous et si mes conseils à Nouveau vous paraissent inutilement ou dangereusement empreints d'un esprit trop conciliant modifiez-les ; vous en avez tous les pouvoirs.

Je ne puis me désintéresser d'une œuvre de presse quand nos principes ont tant besoin d'être défendus [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 28 juillet 1897, Bordeaux*

\*

« Vous vous donnez vraiment trop de peine pour me démontrer l'utilité d'un journal et la possibilité de ma coopération financière : Mr Feillet m'a manqué de parole en ne faisant rien pour la conciliation et en se laissant aussi mal entourer que jamais, je me considère comme absolument libre vis à vis de lui de défendre ce qu'il fait attaquer. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 10 septembre 1897, Bordeaux*

\*

« J'en suis au point que si je n'avais pas ma famille, je me croirais absolument mûr pour quitter le monde, et heureux de ne plus m'occuper des choses de la Terre. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 23 septembre 1897, Bordeaux*

\*

« Les attaques dont vous êtes l'objet, votre défense, ont pris les 3/4 de mes pensées depuis quelque temps, mes préoccupations personnelles, le reste. »

\*

« Mes opérations d'introduction de main d'œuvre de race tropicale continuent à être moins qu'heureuses, je serais tenté de les abandonner si je ne les croyais indispensables au développement de la Nouvelle-Calédonie et si elles n'étaient nécessaires, comme complément, à mes importations de riz. Je puis encore persister dans l'introduction des Javanais, si vous ne m'engagez pas à abandonner ces affaires comme contraires aux intérêts de la Mission, car en faisant plusieurs ports, comme je le suggérais au consul de Batavia, nous aurions les contingents nécessaires. Si j'abandonne on les fera probablement venir par l'Australie.

Je ne pensais plus aux Tonkinois quand j'ai lu dans l'un des derniers numéros de la Revue des Missions catholiques la lettre d'un missionnaire se désolant de voir les gens de son entourage catholiques et païens mourir de faim. Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils fussent en Calédonie ? Sur ces entrefaites, j'ai reçu à Paris la lettre dont copie ci-jointe du Dr. Ziegler [cf. ci-après p. 77] qui a accompagné le dernier convoi et a donné sa démission pour rentrer à Haïphong faire de la clientèle civile. Après en avoir causé avec vos Pères et le Père Piolet, j'ai pensé et il a été reconnu que s'il y avait quelque chose à faire c'était de Votre part. Je ne me dissimule en rien combien il serait délicat, scabreux que vous prissiez l'initiative et la responsabilité d'écrire au Chef du Clergé du Tonkin pour lui demander un appui moral aussi compromettant. Néanmoins, la situation des catholiques que vous avez accueillis, celle des émigrants futurs qu'on pourrait entourer de toutes les garanties nécessaires, permettraient, en principe, de soutenir que l'émigration peut être un bien pour le Tonkinois comme elle l'est pour toutes les populations trop denses. C'est le Dr. Ziegler qui s'occupait pour moi du recrutement et qu'on pourrait désigner avec le Représentant de MM. Denis Frères comme mes représentants. Je doute absolument que vous croyiez pouvoir faire quelque chose dans le sens indiqué et je vous sou mets la chose sans vous la demander, en ajoutant simplement que ce serait encore faire preuve d'intérêt pour le développement de la colonie, de supériorité sur Mr Feillet et constituer un certain avantage, sur ce point, au Catholicisme en substituant des indigènes français convertis ou convertissables aux Mahometans étrangers de Mr Feillet. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 octobre 1897, Bordeaux*

\*

« Il faut que la Colonisation se fasse avec les Missionnaires pour éviter qu'elle ne soit faite contre eux ! »

\*

« Je lui ai expliqué le commerce (!) des Missionnaires recevant du coprah des Indigènes et soldant leur compte, toujours débiteur, à ma caisse par les sous de la Propagation de la Foi. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 2 novembre 1897, Bordeaux*

\*

« Le fameux Federici nous devait une somme assez élevée et depuis 25 ans courrait pour se libérer après la vente d'une mine d'or, tout son bien, qu'il s'était cru, vraiment, pour vingt fois au moins, sur le point de réaliser. Un beau jour, croyant moi-même à ses espérances bien que considérant leur réalisation comme quasi miraculeuse après tant de déceptions, je promis le quart de ce qui me reviendrait personnellement.

Il paraîtrait que la fameuse vente serait convenue et à mon arrivée à Bordeaux je pourrais la trouver réglée.

Que me reviendra-t-il, sous quelle forme... je l'ignore, mais il n'y aurait rien d'impossible à ce que vous apprissiez, avant longtemps, que le budget de "vos œuvres" bénéficie à titre exceptionnel, d'une dizaine de mille francs imprévus, peut-être du double...

Comme pour le reste, j'estime que vous seriez un bien meilleur dispensateur que moi, je crains notamment de me laisser trop aller à un mouvement d'amour propre en songeant à embellir "nos Eglises" plutôt qu'à soulager les maheureux [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, à bord du Ville de la Ciotat, 16 novembre 1898*

\*

« Hélas, je vous aurai encore trop tôt parlé de la vente de la fameuse mine de Federici. Je vois que rien n'est sûr. On a bien formé un syndicat qui va émettre des actions, comme Higginson, mais qui voudra ma part de ce papier ???

J'ai l'intention d'entretenir un Séminariste, mais je crois que je réserverai ce subside à Bordeaux – j'hésite encore. On y fait aussi des missionnaires. Je vais envoyer à Nouméa un jeune de Chatouville élevé par son frère, prêtre, qui n'attend que de le voir hors d'affaires pour entrer aux Pères Blancs. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 5 janvier 1899, Bordeaux*

\*

« N'y aurait-il pas lieu de faire prévenir le Comité de Défense des indigènes par Gauharou peut-être [...] que le budget calédonien se boucle avec un impôt de 15 % sur les seuls [souligné deux fois] indigènes, je crois que c'est parfaitement illégal. »

*A. Ballande à "Mon Révérend Père" (non précisé), 7 février 1899, Bordeaux*

\*

« On a proposé à Monseigneur la formation d'une liste de conciliation pour le conseil municipal. Il était résolu à prêcher l'abstention ; il a décliné l'offre de conciliation. Je l'approuve pleinement d'avoir refusé la transaction dans les circonstances où elle intervenait. »

*A. Ballande à "Mon Révérend Père" (non précisé), 28 mars 1899, Bordeaux*

\*

« A ce propos, les dépôts de fonds de votre mission sont-ils sûrs chez la Vve Guerin ? Je ne connais pas du tout cette maison ; mais d'une façon générale, toutes les Banques privées sont sujettes à caution, de nos jours, depuis la concurrence que leur font les Gds Etablissements. Je m'informerai. S'il n'était pas trop délicat pour vous et pour moi de le proposer, et que la Mission fut en état à certaines époques d'opérer des versements par anticipation, je pourrais les recevoir et vous faire bénéficier d'un intérêt que les Banquiers ne peuvent servir. Croyez bien que c'est l'avantage seul de votre caisse qui me dicte ces lignes. »

\*

"La Sté des Hébrides après l'avoir expulsé [Higginson], traqué, a fait tous les frais d'une transaction et vient au-devant de lui pour solliciter sa collaboration.

Il n'acceptera que si on adhère préalablement au programme qu'il entend imposer et qu'il m'a fait lire, où toute une clause est consacrée à la critique de l'attitude prise envers les Missionnaires catholiques, à la nécessité de les "subventionner" pour les aider à lutter contre les missionnaires anglais dont le nombre a doublé, ces temps derniers. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 12 avril 1899, Bordeaux*

\*

« En attendant, j'ai averti Higginson que vous étiez toujours menacé et il me répond "qu'il fera tout en son pouvoir pour combattre les guerres qu'on fait à notre ami commun en Calédonie". »

\*

« Veuillez faire comparaître Laroque au sujet du départ du "St Antoine" le Dimanche et voir s'il n'y aurait pas lieu et possibilité de modifier cette fixation.

Il me semble bien que j'avais promis une plaque de marbre à St Antoine de Nouméa en action de grâces pour les intentions que je lui avais confiées. Pouvez-vous vous charger de la faire exécuter en pierre calédonienne ?

J'ai exposé à mes représentants tout un ensemble de mesures à prendre pour accroître le nombre des Indigènes de diverses provenances que nous occupons. Je voudrais de plus en plus les faire entrer dans mon organisation et pouvoir compter sur eux.

Je pose naturellement en première ligne l'obligation d'améliorer les conditions physiques et morales de leur existence. Travail normal, repos assuré, sinon "forcé", nourriture abondante. Il faudrait que quelqu'un [...] se dévouât à surveiller le plus régulièrement possible leurs repas, leurs installations, il pourrait se faire remplacer. Ne pourrait-on les mener militairement, faire l'appel, le soir, pour leur éviter d'aller courir la prétentaine quand ils ne sont pas fatigués ?

Pourquoi ne pas leur installer des cases, leur faire un bon campement sur notre terrain de la baie de la Moselle ? Qu'ils soient chez eux !

Le dimanche, on irait à la Pêche après l'heure des offices pour ne pas traîner les rues et j'accepterais les frais d'un petit festin pour agrémentez la partie, pas d'alcool.

On pourrait faire des groupements divisés, pour éviter les disputes. Il faudrait trouver un brave homme pour prendre cette direction. J'ouvre un crédit à tous vos missionnaires qui voudront s'intéresser à l'œuvre pour trouver le moyen de faire des canaques travaillant à Nouméa des ouvriers civilisés et chrétiens. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 19 mai 1899, Bordeaux*

\*

« Je suis bien heureux que vos affaires aillent mieux les miennes me tracassent horriblement ; l'antagonisme de la Banque me crée toutes sortes de complications. Je me demande si je ne serai pas obligé de m'adjoindre un associé qui me porterait des fonds pour que j'aie la tranquillité ! Il pourrait être mon agent à Paris. Le Père Piolet cherche. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 29 juin 1899, Bordeaux*

\*

« Quant à notre Gouverneur, je crois bien que "nous le tenons" avec l'affaire de Gomen comme je l'avais prévu dès le jour où il m'a forcé par là à transiger avec mes débiteurs.

Je sonde le terrain, mais quand nous l'aurons bien reconnu, la "France Australe" aura là un fameux cliché contre l'assemblée compacte et son chef.

D'ores et déjà, je ne verrais aucun inconvénient à ce que le grelot fut attaché dès que l'utilité s'en présenterait.

A moins que vous n'y vissiez un acte de pure vengeance.

Il ne peut plus me faire beaucoup plus de mal qu'il ne m'en ferait sans cela ! S'il a directement ou par ses amis travaillé à me brouiller avec la Banque, il trouvera justement la punition dans la liberté qu'il m'a obligé à conquérir avec l'aide de la Providence et du Père Piolet.

Celui-ci me pousse toujours de l'avant, voulant que j'embrasse davantage sans me fatiguer plus, mais en dirigeant de plus haut et groupant à côté de moi des hommes et des capitaux. Il voudrait que je prisse l'affaire de Tahiti avec un comptoir là-bas et la Banque en Calédonie s'il y a matière. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 7 septembre 1899, Bordeaux*

\*

« L'affaire Gomen n'est pas aussi grave, contre son auteur, que je l'espérais. Il n'a fait que doubler le délai pour le paiement ; dans ces conditions, je ferais mieux de me taire. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 23 novembre 1899, Bordeaux*

\*

« J'aimerais bien vous voir vous produire à l'Union Coloniale, on ne pourrait vous refuser une certaine ovation, vous avez été le premier adhérent comme membre de l'Episcopat, vous êtes suivi par Mgr. Leroy et Mgr. Favier (?) de Pékin qui a fait excellente impression.

La meilleure démonstration de la mauvaise foi de Mr Feillet sera de montrer ce que vous êtes.

Les absents ont toujours tort. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 29 décembre 1899, Bordeaux*

\*

« Hig [Higginson] a été superbe ! Savez-vous ce qu'il a trouvé pour parer à la situation. Courir rue de Vaugirard faire une sortie au Supérieur et au Père Colomb, leur déclarer que si, cédant aux sollicitations de l'Admon, ils retireraient Monseigneur Fraysse, il leur en voudrait toujours et n'aurait plus aucun rapport avec eux !! En fait de Tartarinade on ne peut guère rêver mieux ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 26 janvier 1900, Bordeaux*

\*

« Mais comme il est pénible de songer que vous êtes arrêté par cette épidémie qui vient encore assaillir nos jeunes canaques et donner un cauchemar perpétuel à tous les habitants de la colonie.

Enfin, c'est avec une bien grande satisfaction que j'ai été autorisé, avant hier, à vous cabler que le Ministre offrait 12 000 f par an pour l'installation de six nouveaux missionnaires aux Hébrides.

[...] Il ne faut pas en conclure que tout soit sauvé ; mais j'ai bien remercié la Providence pour ce rayon d'espoir.

[...] Dans la circonstance Higginson a tenu à jouer, un peu plus qu'il ne lui revenait, le rôle principal ; mais il est incontestable qu'en pressant le mouvement après l'avoir organisé, il a presque tous les mérites des résultats. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 21 mars 1900, Bordeaux*

\*

« Depuis que je pratique Higginson plus régulièrement je vois ce qu'il y a de peu précis et de peu sérieux dans ses promesses les plus solennelles et les plus réitérées. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 18 avril 1900, Le Moulleau (Arcachon)*

\*

« Je vous suis profondément reconnaissant de penser à ma direction spirituelle, elle a besoin d'être rectifiée, élevée ; j'ai souvenir et conscience que cette intervention de votre part a été la base première, et la plus sûre, de nos rapports, cette constatation leur a toujours donné pour moi une valeur inappréciable.

Sous aucun vocable la Sainte Vierge ne m'a manifesté sa protection comme sous celui de N.D. des Victoires [...]. Je ne sais si c'est le mot, mais je le répète, cette

invocation a pris chez moi un caractère particulièrement "sérieux", car je ne me rappelle vraiment pas qu'aucune des grosses affaires dont je l'ai prié de s'occuper n'ait finalement pris une tournure satisfaisante. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 29 novembre 1900, Bordeaux*

\*

*Candidat des Républicains progressistes, catholiques et nationalistes, à la députation.*

« Depuis aujourd'hui il est à peu près décidé que je serai Candidat au mois de mai ! C'est la condition posée par M. Pion à sa contribution pécuniaire, indirecte, en faveur de la Rép. Nlle.

Cela peut me coûter beaucoup !

Tout pour Dieu et par Dieu ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 18 octobre 1901, Bordeaux*

\*

« Mais j'ai pris surtout la plume pour vous entretenir de mon attitude, à moi, vis-à-vis d'Higginson. J'ai tout particulièrement besoin de vos conseils à cet endroit.

Laroque vous exposera les détails de la situation.

En Calédonie, ces temps derniers, en France à son arrivée, il nous engageait à aller aux Hébrides et quand la position de la Sté est devenue critique il m'a répété que nous devions nous entendre, que j'aurais tout le commerce avec le service maritime : que notre entente irait peut-être plus loin [...].

Depuis la liquidation, depuis que le foin paraît rare au ratelier... les paroles sont moins favorables et les actes (de part et d'autre je dois le reconnaître) encore moins en harmonie avec les protestations du début.

Il a voulu me faire tenir le contrat provisoire de ses mains ; j'ai préféré le prendre du Ministère et du Comptoir d'Escompte.

En dehors de toute autre considération, il est assez mal vu en Haut-lieu pour que je doive m'évertuer à ne pas passer pour une de ses doublures.

[...] me lier avec lui serait m'interdire tout rôle dans une combinaison du goût du Ministère.

En fait, Higginson et Mr Mercet qui se solidarise avec lui de la façon la plus invraisemblable [...] sont tous deux en train de vouloir faire "chanter" le Gouvernement !

Non contents d'avoir gaspillé 15 fois 350.000 F pris aux contribuables, ils auraient la prétention de faire "cracher" encore au Parlement 200.000 F par an (pour reprendre le "Lapérouse" et marcher comme précédemment en monopolisant le commerce au détriment des colons et armateurs libres !)

Malgré toutes les protestations d'amitiés (gratuites, il est vrai, depuis si longtemps) que je reçois du Personnage, il me semble que je serais bien naïf de ne pas profiter de la situation pour tâcher de me faire une place au soleil des Hébrides, en ne perdant pas l'occasion de me créer des titres auprès du Ministre à qui je peux rendre un signalé service !

Je ferai tout ce qu'il me sera possible pour marcher d'accord avec Higginson ; bien que si j'ai eu à me louer de ses bonnes paroles, il n'y ait pas toujours conformé ses actes ; quand par exemple, il me prenait mes mines, par force, et les payait un million

pour les revendre six – ou quand il profitait des comptes impayés de [...] dans ma maison ; mais si je suis obligé de faire prévaloir mes intérêts contre les siens, je voudrais beaucoup ne mériter ni dans le fond, ni dans la forme, Votre désapprobation et viens vous prier de n'épargner Vos conseils ni à mes mandataires ni à leur mandant.

Une considération qui me commande particulièrement des égards envers Hig. est celle de ses rapports avec la Mission. Il ne cesse d'en "jouer" devant moi ; mais comme, en fait, son action ne paraît Vous avoir été inutile, bien que convaincu que son attitude est, dans l'espèce, comme ailleurs, le mobile le plus certain du mouvement, je ne puis ne pas le traiter comme un des rares et assez précieux appuis de Votre cause. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 3 novembre 1901, Baret*

\*

« Que vous dire en finissant ?

[...] Que j'ai parlé au Ministre de la subvention aux missionnaires et aux soeurs mais sans aboutir à une précision quelconque.

Il paiera pour les premiers ; il a été gêné n'ayant rien au budget...? Pour les secondes il n'était pas au courant...

Je voudrais faire trois parts :

- Action pour les missionnaires touchant directt leurs subsides.
- Action par le Service Maritime confié à Ballande – au profit de tous.
- Action par la Société Foncière remaniée.

Sans cela c'est la dernière qui aura tout comme avant.

Je dois fournir une note. »

\*

« Mr Meray [fonctionnaire du Ministère, affecté en Nouvelle-Calédonie ?] m'a demandé... est-il vrai comme le prétend Mr F. [Feillet] que la Mission a de l'argent chez vous ?

Rép. Elle me doit encore 25.000 Frs pour la construction de la Cathédrale. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 29 novembre 1901, Bordeaux*

\*

« Jeanne en a pleuré ! [candidature à la députation] Songez à notre vie si unie, au seul plaisir que j'aie de me trouver au milieu des enfants qui me restent en tâchant de les former ; à nos promenades à cheval qui constituent notre unique distraction, mais dont ma santé a un besoin particulier ; à mes affaires qui absorbent, et au-delà, ce que je puis dépenser d'activité ; et envisagez, pour un instant, l'hypothèse d'un abandon relatif de tout cela ! C'est comme si nous acceptions le sacrifice de la moitié de ce qui nous reste à vivre ensemble !

[...] Vous devez admettre que si je pouvais me laisser le moins aller à la plus vaine satisfaction de gloriole, de pareilles considérations en auraient vite raison. D'autant que je me connais tout juste assez pour redouter, surtout, le ridicule qui m'attendrait si j'avais, jamais, à jouer effectivement mon rôle.

Dans ce cauchemar, où le Drame le dispute à la Comédie, je n'éprouve qu'un soulagement et je voudrais vous en faire part plus humblement, c'est quand sondant bien le mobile de mes actes, depuis que je suis mêlé à la Politique, je puis me dire, sans hésitation, que j'ai tout fait pour ma foi, sans le moindre mélange d'ambition

personnelle, sans même aucune supposition de ce genre ; que ma satisfaction la plus certaine en cas de succès serait d'aller grossir d'une unité le groupe des représentants du peuple qui portent à Montmartre leur tribu de réparation et d'adoration.

[...] je suis désigné pour marcher, tant pis pour moi !

A la garde de Dieu.

Je n'ai point oublié mon vitrail de la Conception et compte toujours le régler avec le Père Régis de qui j'attendais une invite à ce sujet. »

\*

« Je me préoccupe beaucoup de le ménager [Higginson] et de l'aider dans la plus large mesure compatible avec mes vues ; et si vous me disiez d'abandonner complètement celles-ci, pour lui laisser le champ absolument libre, je le ferais. Vous pourriez prévenir Laure en me faisant connaître votre décision.

Je crois qu'il y a matière à transaction, mais qu'il est bon de "conserver barre" sur Higginson, pour pouvoir négocier avantageusement avec lui.

Si Laure entrait dans ma combinaison maritime la voie serait tout ouverte à la transaction, puisque la Nlle Sté pourrait se charger, plus tard, du service des Hébrides ?

Bien que l'ayant eue, comme vous, et m'y étant arrêté d'autant plus complaisamment après votre invite, je ne crois pas, finalement, qu'il nous soit permis de faire, pratiquement, état de l'idée d'armer un bateau pour notre propre clientèle, après avoir abandonné le Tour de cotes à d'autres.

La question a du être sérieusement examinée entre mes gens, et je doute qu'ils aient pu chiffrer des bénéfices.

Pas de milieu ! Il nous faut une organisation maritime, sérieuse, multiple, ou il faut tout abandonner. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 29 décembre 1901, Baret*

\*

« Il faut que vous usiez de vos pouvoirs discrétionnaires pour régler la situation de Berge par rapport à ses collègues.

Ce brave garçon m'assomme d'une nouvelle lettre, à l'arrivée de Maurin, geignant sur les attributions que celui-ci va reprendre. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 3 février 1902, Bordeaux*

\*

« Vous savez que j'accepte les événements et que finalement, tout pesé, j'arrive à me trouver l'obligé, constant, de la Providence, qui mène beaucoup mieux mes affaires que je ne le ferais seul.

Ma candidature a été acclamée presque à l'unanimité, grâce à l'exposé de mes théories sur la participation des employés aux bénéfices. Je n'aurai pas le moindre succès chez les bourgeois opportunistes.

Et dire que ce n'est pas une "ficelle" de circonstance ; que c'est bien par esprit de conciliation du capital et du travail, que sans songer à la politique, j'ai posé et affirmé ce principe depuis 10 ans ! »

*À propos de la Maison Ballande.*

« Je vous assure qu'il y a dans mon Comité un manque de pondération et de

prudence qui font peur ; manque d'ordre, de méthode et d'esprit d'économie.

[...] non seulement, tout ce que je gagne mais, davantage, reste en Calédonie, ce qui fait que plus je suis riche, et plus j'ai du soucis. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 27 mars 1902, Bordeaux*

\*

« Aujourd'hui je veux surtout vous dire quelle peine profonde m'étreint à cause de Jeanne. Depuis que je suis "validé" elle est plongée dans les larmes et je crains vraiment pour sa santé tant le moral paraît profondément attaqué.

Vous savez comment elle accepte la douleur ! La nouvelle vie qui nous est faite lui apparaît comme une "séparation" elle maintient le terme dans toute sa force. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 juin 1902, Paris*

\*

« Il n'est pas possible de douter que si je suis à la Chambre c'est par un concours étonnant, je serais tenté de dire "inquiétant" de faits Providentiels. »

\*

« J'ai voulu essayer de ne pas être un candidat grotesque, ne pas m'en tenir aux circulaires et descendre dans l'arène.

Une impression profonde m'a accompagné, et peut-être soutenu, l'impression de ma "nullité" intellectuelle pour aborder ces Réunions publiques ; aucun acquis politique sérieux, aucune habitude de la parole, un état physique plutôt précaire. Et à tort ou à raison, je rapprochais cette sensation, au moment où j'abordais la tribune devant un auditoire partiellement hostile ou hésitant, de celle du Divin Maître dépouillé de ses vêtements.

Pendant et surtout entre les deux tours de scrutin la "cuisine électorale" et sa sauce m'ont profondément écœuré.

Impossible de ne pas dire qu'au moment du résultat l'Amour Propre s'en est mêlé ; et tout en demandant de me conformer à la divine Volonté, j'ai demandé le succès, je l'avoue. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 20 juin 1902, Paris*

\*\*

*Mme Jeanne Ballande à Mgr Fraysse, 26 juin 1902, Baret*

« Monseigneur,

André me dit de vous écrire pour vous dépeindre mon état d'esprit en ce moment ! Il le trouve malheureusement déplorable !

Mais, Monseigneur, je suis si désolée [souligné trois fois] de sa détermination d'avoir accepté la députation ! C'est notre vie de famille complètement bouleversée, notre intimité rompue. Je lui fais malheureusement trop sentir combien cette vie de séparation continue m'est pénible, mais, pourtant, c'est bien vrai ! Enfin, quand on est marié, c'est pour vivre ensemble surtout lorsqu'on s'aime, comme nous nous aimons André et moi ? Vous qui nous connaissez si bien, Monseigneur, écrivez-nous ce que vous pensez de cette situation, puis... je tâcherai de m'incliner encore une fois devant la volonté de Dieu.

Respectueusement et bien affectueusement à vous, Monseigneur.

Jeanne

\*\*

« De ce côté, le calice est aussi amer, aussi plein qu'il était possible et l'avenir de plus en plus pénible.

Jeanne nie que la Patrie doive passer avant la famille ; elle m'en veut de n'avoir pas résisté, à mon dernier voyage, quand je lui ai dit que je pouvais toujours démissionner, elle m'a déclaré qu'elle espérait bien que j'y arriverais, quand je verrais combien je la rendais malheureuse. [...] Elle comprend que je suis distrait et occupé à Paris, assez pour trouver un apaisement relatif, et sans tenir compte de ce qui lui reste, au milieu de sa mère, de ses enfants, de ses aises, elle emploie ces trois jours [séjour hebdomadaire à Bordeaux] à me faire sentir et ressentir ses doléances.

Elle se rend compte de ce qu'elle a gagné depuis 16 ans à passer de la direction de ses parents sous la mienne, et elle me menace, et fait plus que de me menacer, de perdre bientôt tout cet acquis pour me "punir".

Je lui ai offert de nous installer à Paris – elle refuse absolument [...].

Plus j'essaie de raisonner, moins je me fais comprendre [...].

Voilà, Monseigneur de quel côté me vient la sérieuse, la profonde, la douloureuse difficulté. Je ne m'y attendais pas ; je croyais pouvoir compter sur plus d'élévation de sentiments. Je trouve moyen d'envoyer, tous les jours, un mot de Paris. Ma pensée ne se détache des grandes choses auxquelles je collabore que pour se reporter vers les miens et offrir à Dieu le sacrifice momentané, que j'ai fait, de la vie la plus permise. Jeanne me déclare que quant à elle, il lui est impossible de conserver la même affection pour quelqu'un qu'elle ne voit pas tous les jours ! Et elle réitère cette affirmation avec d'autant plus de force et de conviction qu'elle me peine davantage [...]. »

*Achat d'une goélette, pour un congé d'un mois en Bretagne.*

« Jeanne ne veut même pas que je lui fasse apprécier l'avantage de ce mois passé complètement ensemble, elle affecte de ne trouver aucun agrément dans la navigation, ni de plaisir à voir la Bretagne ainsi ; elle critique la dépense qui sera évidemment très élevée, il nous faut 8 hommes et un capitaine ! Elle se plaint qu'on opte pour des distractions auxquelles elle en eut bien préféré d'autres comme d'aller en Suisse ou ailleurs (où je m'assommerrais, elle le sait bien).

Enfin Monseigneur, ça va mal de ce côté, comme je n'aurais jamais cru que ça put aller mal [...].

P.S. Jeanne a voulu prendre connaissance de la lettre [...]. Elle trouve que son profond chagrin, seule cause des incidents, mériterait plus de ménagement et de respect. »

\*

« Nous devons, depuis plusieurs années, faire un voyage en Bretagne pour revoir le berceau de la famille.

Résolu à le faire, débarrassé, malgré moi, de mes bateaux, j'ai cherché une compensation en faisant le tout en bateau.

Une occasion se présentant, avant que je crusse être député, j'ai acheté pour 35.000 F une magnifique goélette de 110 tx avec dix cabines.

Je déplore cette dépense ajoutée à celles de la politique ; mais je m'y suis senti moralement autorisé après avoir fait, d'autre part, les sacrifices pécuniaires que réclamait la défense de mes opinions religieuses.

[...] Jeanne [...] affecte de ne trouver aucun agrément dans la navigation, ni de plaisir à voir la Bretagne ainsi ; elle critique la dépense [...]. «

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 juillet 1902, Baret*

\*\*

*Mme Jeanne Ballande à Mgr Fraysse  
in A. Ballande à H. Fraysse, 6 juillet 1902, lettre de Baret*

« Je préfère ne pas me défendre. Par écrit, je le ferais trop mal ! Tout ce que dit André dans sa lettre est malheureusement l'exacte vérité ; néanmoins, ne m'accablez pas et faites la part des sentiments de la femme [souligné trois fois] qui souffre dans son coeur, profondément, de la situation présente... mais qui promet de faire son possible pour arriver à l'abnégation complète de sa personnalité."

Respectueux souvenirs. Jeanne »

\*\*

« Le snobisme, en Yachting, commande que le goelettes portent un nom féminin et se terminant en "a" [...].

Toute ma vie j'avais rêvé de pareil voyage ; les circonstances m'ont conduit, presque contre ma volonté, à en accepter les frais que je trouve très exagérés pour une fantaisie, alors que tant d'œuvres nous sollicitent. C'est un de mes remords. Il y en a un plus cuisant : mon absence au moment où se produisent les manifestations des protestataires contre les actes du Ministère.

[...] En attendant, avec les indispositions de Jeanne qui ont dépassé toutes mes craintes, ma satisfaction est réduite à sa plus simple expression – mais j'en ferais le sacrifice de bien bon cœur s'il n'y avait que cela . »

\*

« Je me fais bien une idée du succès de mon élection à Nouméa et surtout à l'Evêché. Vous pouvez certes m'appeler "votre" député et être fier d'avoir mené là un sujet d'aussi maigre mérite ; car vous avez certainement été, depuis ces vingt années, mon "mentor". Et toutes les fois que je suis hésitant, perplexe, découragé, peiné, mes pensées vont vers Vous ; et je ne puis douter d'une certaine inspiration en constatant notre communauté de vues, de plus en plus complète.

Je vous assure qu'au moment des élections, l'affaire du Tour de côtes n'étant pas encore définitivement réglée à ma connaissance, tandis que Laroque avait déjà engagé dans les mines plus que le produit de la vente des bateaux, considérant mon insuccès éventuel comme pouvant avoir, par l'effet moral, les plus graves conséquences sur la terminaison de ces affaires et l'attitude du Ministre à mon égard, j'ai eu quelques jours de bien cruelle anxiété.

En attendant, je suis bien heureux de la décision du Contentieux ! J'en poursuivrai néanmoins l'annulation pour avoir une indemnité et il n'est jamais entré dans mon esprit d'arrêter le procès d'octroi de mer. Je maintiens avoir subi un déni de justice dans l'affaire où j'ai été forcé de vendre ma flotte et j'entends chercher une compensation là où les circonstances me permettront de la trouver, sans oublier les autres affectations que vous me suggérez et qui sont encore bien autrement intéressantes que mon budget. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 4 août 1902, en mer, à bord de la "Ti-Ouaka"*

\*

« Cette navigation était l'un des rêves de ma vie, elle se termine en me laissant un réel sentiment de regret.

J'aurais bien pu me dispenser d'un pareil gaspillage et me trouver positivement plus heureux, en affectant ces ressources à l'une des nombreuses œuvres qui me sollicitent, les Vôtres, en toute première ligne, et par le temps qui court.

La faute est commise il n'y a plus qu'à l'expier.

[...] Il m'a fallu cette imprévision de la navigation à voile pour obliger mes gens à se passer de moi et moi à les laisser faire. Incontestablement l'effet cherché, le repos, a pu grâce aux circonstances être atteint dans une large mesure.

[...] Maintenant la "Ti-Ouaka" est en vente et je trouverai bien, avec l'âge, un moyen plus économique de me reposer, l'an prochain.

[...] Je crains, positivement, de m'être trop laissé entraîner par la "vaine gloriole".

[...] Je vous assure que je ne mets aucune fausse modestie à m'exprimer ainsi. Le sentiment même de mon infériorité est encore ma plus sérieuse garantie contre ce sentiment ; et j'aime bien pour cela, m'y reporter souvent. »

*Nouvelle grossesse de Mme Ballande.*

« Jeanne ne voulait pas et ne devait pas s'installer à Paris ; mais elle y aurait volontiers passé un, deux, trois mois par an. Voilà qu'elle n'y peut plus songer.

Il n'était pas possible de prendre plus mal la situation qui lui est faite, elle se trouve complètement ridicule à son âge ; elle prétend que c'est le reste de sa vie gâchée, qu'elle avait droit au repos, maintenant, surtout après la terrible épreuve subie... Je vous fais grâce de tous ses raisonnements [...].

Mes absences ont produit, jusqu'ici, un effet de refroidissement entre nous, de diminution de mon influence sur elle et il me faut, au contraire, admettre que, rationnellement, ce mouvement ne peut que s'accroître.

Elle me l'a dit, déjà, plusieurs fois, dans cette situation, mes absences vont lui paraître deux fois plus pénibles [...].

Je vous appelle, de toutes mes forces, à mon secours ; je suis vraiment bien troublé, bien dans le noir, bien au-dessous de tous mes rôles, et les difficultés que je rencontre, d'un côté, ne sont pas faites pour faciliter ma tâche, d'un autre.

Vous allez certainement faire appel au souvenir de l'ange disparu et dont un autre pourrait tenir la place. Hélas ! cette pensée même, semble produire sur Jeanne plus de mal que de bien. On dirait qu'elle en voudra à celui qui viendra la distraire du souvenir de celui auquel elle a voué un véritable culte. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 2 septembre 1902, en mer, de Royan à Bordeaux*

\*

« Je me demande s'il ne faut pas être fou pour se lancer dans la lutte à Tahiti, comme à Nouméa, au temps où nous vivons ? Est-ce l'ambition des affaires qui me pousse le plus, ou la défense du drapeau, ou celle du Bien contre le Mal ? En tous cas, il y a des trois, et beaucoup, pour que j'oublie si complètement la recherche de ma tranquillité. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 4 octobre 1902, Bordeaux*

\*

*À propos de ses relations avec son épouse.*

« Jamais je n'aurais cru que Dieu me demandât ce genre de sacrifice. Que je voudrais être sûr, au moins, de ne faire que sa volonté ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 5 octobre 1902, Paris*

\*

« Mr. Aynard vient de perdre sa fille, en couches, Me Jonnar. C'est bien dur pour ce vieillard et bien fâcheux pour son groupe. Serait-ce la punition du mauvais discours du gendre qui nous a vilainement lâchés politiquement ? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 26 décembre 1902, Bordeaux*

\*

« Votre lettre m'entretenant de Mr. Verignon est admirablement arrivée [...], Dimanche, comme j'étais en train de jeter sur le papier mes idées relativement à la reprise de la Transportation que le Rapporteur du Sénat demande carrément. [...] Je crois qu'on peut faire la part des deux éléments, libre et condamné, j'élargirai un peu celle-ci dans la mesure où le demandera l'intérêt de notre ami.

Le coup de la perte énorme due aux mineurs, ajouté au reste, m'a vivement frappé, je l'avoue, vous a-t-on avoué le chiffre entre 3 et 4 cents mille ? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 31 mars 1903, Bordeaux*

\*

« Plus la situation qui m'est faite serait susceptible de grandir, plus je constate mon infériorité. Sans aucun moyen naturel, sans aucun apprentissage, il me faut bûcher des heures, pour dire deux mots sans être trop ridicule et le travail matériel qui m'est demandé pour répondre aux innombrables sollicitations dont je suis l'objet, casse littéralement ma pauvre tête ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 16 mai 1903, Bordeaux*

\*

« Et mon tourment, en ne cédant pas jusqu'ici aux raisonnements qui me pousseraient à abandonner la vie politique, consiste me demander si cette obstination de ma part est exempte d'une certaine satisfaction d'amour propre. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 18 juin 1903, Paris*

\*

« Les discours de combat de Bennetiere sont une œuvre vraiment admirable de profondeur et de nouveauté. Il y a derrière lui toute une école de jeunes qui entendent "laïciser le christianisme" et " christianiser le socialisme" d'une tout autre et autrement

fructueuse façon, j'en ai l'espoir, que les tentatives avortées des premiers socialistes chrétiens. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 25 août 1903, Pontailac*

\*

« Je suis embarrassé pour trancher, d'ici, comme vous le désirez la question des demoiselles de magasin. En France, il y en a, maintenant, partout, même dans les bureaux comme dactylographes, et il est surprenant que ce soient les jeunes gens de bonne famille qui ne sachent pas observer les convenances chez moi !

Je ne dis point cela pour repousser vos observations ; mais dans un cas de ce genre je vous prierais de faire mettre un mot dans les Procès-verbaux qui me permit d'intervenir. [...] Pour l'avenir faites-moi écrire par quelque parent, s'il y a lieu. Bien que nos relations et nos communications sur ce sujet soient assez connues de mon personnel, il me semble préférable de ne pas trop faire ressortir votre initiative quand elle peut être masquée. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 novembre 1903, Paris*

\*

« Il est dur de lutter dans ces conditions en sacrifiant ses distractions, sa famille, ses deniers et ses affaires. A certains moments je me crois en proie à la folie du sacrifice sinon à quelque basse satisfaction d'amour propre bien relative et bien futile. Je voudrais pour m'éclairer avoir des heures à causer avec vous [...]. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 3 décembre 1903, Paris*

\*

« Vos rapports avec M. Picanon ne vont-ils pas souffrir de la dernière lutte électorale ? Positivement, nous avons encore été mal inspirés en cette circonstance ; je l'ai dit depuis longtemps à mes gens. Notre candidat était douteux et son terrain mauvais à tous les points de vue. Il est extrêmement fâcheux que, même pour lutter contre un Politicien sectaire, la Mission et la Maison Ballande puissent être justement accusées de faire le jeu des grandes et riches compagnies et de la Transportation, contre la petite et pauvre mais libre colonisation. Notre brave ami Guiraud et mes ardents mandataires ne sont pas toujours de judicieux conseillers. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 26 décembre 1903, Bordeaux*

\*

« Toutes les épreuves que je subis me paraîtraient supportables si, quand je les offre à Dieu et m'en rapporte à lui de leurs conséquences, j'avais la conviction absolue que son service est leur unique fin. Mais à cet égard, je ne puis arriver à une satisfaction complète. Je ne puis dénier que je sois flatté d'être arrivé à un poste que mes talents personnels ne me méritaient pas. J'ai positivement du plaisir et une certaine compensation malgré les déboires qui en résultent et que je sens vivement, à me sentir l'un des représentants de mon pays, bien que la collection renferme nombre

d'échantillons bien peu flatteurs. Et alors, si pour cette misérable "gloriole", j'avais accepté de négliger mes affaires, de compromettre l'avenir matériel et la conduite morale de mes enfants, la bonne entente de ma vie conjugale, j'aurais de moi une bien piètre idée !

[...] Et je m'avoue que si je ne dois pas essayer de continuer, je me trouverais profondément ridicule de faire ce que je fais, n'ayant pas assez de force d'âme pour me maintenir autrement que par l'envie de garder mon rôle. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 25 mars 1904, Paris*

\*

« Je ne suis pas étonné que votre combinaison politique en Calédonie n'ait pu aboutir. Je sais ce que vous devez à la Société Le Nickel, mais ne vous compromet-elle pas trop, comme vous compromet la Maison Ballande ? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 11 mai 1904, Bordeaux*

\*

« Je comprends très bien que Pie X trouve plus "pratique" de se rapprocher du Roi qui vient à lui, dont il peut tirer qq. chose, que de la R. [République] dont il n'a à attendre que la continuation de mauvais procédés ! Mais la nouvelle Diplomatie Romaine a-t-elle mesuré ce qu'elle peut perdre dans le monde catholique par une recrudescence de l'Italianisme ? Si la politique du nouveau Pape met les Catholiques Français vis-à-vis de leur Gouvernement dans la situation où étaient, hier, les Catholiques Italiens et d'où ils sortiront peut-être demain, que nous reste-t-il à faire ? Je n'ai plus, en ce qui me concerne, qu'à abandonner mon mandat et à laisser la guerre se poursuivre entre Républicains et anti-Républicains en compromettant avec ceux-ci l'avenir de l'Eglise Catholique de France. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 9 juin 1904, Paris*

\*

« Il est permis de croire qu'il y a de faux coups de barre dans l'orientation "politique" de la Barque de Pierre [Vatican], pour le moment, c'est un peu dur pour ceux qui naviguent de conserve ; espérons que, même à ce point de vue, la pratique du nouveau Pilote, acquise peu à peu, ne fera pas moins bien que la haute science de son Prédécesseur. Espérons surtout que Pie X saura être plus universel qu'Italien ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 24 juin 1904, Paris*

\*

« Vous allez me trouver bien déplacé à votre endroit... je crains que vos amis n'aient fait de mauvaise politique locale en épousant la cause des gros mineurs contre les consommateurs et le pays en général. Je parle, en tous cas, trop tôt, mais j'ai peur. Le Nickel s'arrange toujours avec [...], comme Mercet avec Doumergue, et c'est nous qui paierons les frais de la campagne ! Je sais bien ce que valent le chemin de fer de Calédonie et les mines de la Nondhoué, mais peut-être valait-il mieux s'en désintéresser que sacrifier quoi que ce fut aux gros mineurs. Le Nickel a fait 50 % de bénéfices depuis

2 ou 3 ans, ce ne sont pas quelques centimes par tonne, ou par hectare, qui arrêteront une industrie dont les gisements calédoniens sont maîtres. »

\*

« Cette seconde partie de ma vie commencée depuis deux ans et demi, me jette dans un tel trouble que je n'ai pas trop de tous les Saints du Paradis et de la Terre pour me venir en aide. Je suis, du reste, encore sous l'impression que, même avec l'inconvénient de nos moyens de correspondance c'est encore avec vous que je m'entends le mieux. Je me dis, pour ne pas voir dans ces confidences une recherche un peu prétentieuse de moi-même, que cet exercice peut, comme un autre, m'apprendre à classer et exprimer mes idées. Dieu sait si j'en ai besoin ! Certainement, si je suis dans les voies de la Providence, elle m'impose une dure épreuve [...].

Louis est aujourd'hui même, en train de passer son examen écrit de philosophie ; j'ai été le recommander à l'Autel Privilégié de son Patron, à St Thomas. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 7 juillet 1904, Paris*

\*

« Nos pertes sur les Mineurs, les actions du Tour de côtes, mes malheureuses tentatives à Tahiti, les propriétés calédoniennes, l'argent immobilisé aux Hébrides sans profit, les maladresses de mes représentants à propos de la "Famy" approchent du million ...!

[...] Je vous demande de rappeler à mes mandataires la gravité de la situation, la nécessité de nous cantonner aux "opérations lucratives" si nous ne voulons être "mangés" par les intérêts à payer aux tiers ou aux Banquiers pour des immobilisations qui ne rapportent rien.

La concurrence de de Dechade, doublé de Maurin qui avait plus qu'aucun de mes fondés de pouvoir saisi toutes mes idées et mes recommandations devient, de jour en jour, plus dangereuse.

Si ceux qui ne songent qu'à placer des marchandises l'emportent trop, en nombre et en activité, sur ceux chargés de faire rentrer l'argent, ou de ne le prêter qu'à bon escient, nous courrons à notre perte ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 11 août 1904, Bordeaux*

\*

« Pendant trois heures, Pion m'avait prêché l'importance d'une démarche d'un Progressiste Catholique, dans le moment actuel, la nécessité de demander "énergiquement" au Pape et à son secrétaire de dicter aux Catholiques le groupement sur le terrain Républicain libéral, l'urgence de rassurer nos alliés de gauche sur la persistance de la politique de Léon XIII.

[...] Il s'agit seulement, d'empêcher des personnalités politiques anti-Républicaines de diviser les catholiques pour faire revivre des partis-morts.

Le Ministère provoque des candidatures monarchiques contre les Progressistes ; laisser les catholiques hésiter, se désintéresser, c'est faire le jeu des Combes. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 25 août 1904, Pontailiac*

\*

« Il n'y a pas de pensée plus pénible pour moi que de me sentir partagé entre l'approbation "absolue" des actes de l'Eglise sur le terrain diplomatique et politique, comme vous me le conseillez, et les motifs de critique qui me viennent à l'esprit. Si je dois renoncer à ce droit de critique, je ne demande pas mieux, mais je dois abandonner la politique. Tout le fruit de mon action et de celle de ceux qui luttent comme Piau et ses pareils consiste à mesurer les concessions minima qui nous sont imposées pour obtenir des alliés "à gauche", en quantité suffisante, pour constituer un jour, une majorité. Jamais nous n'aurons "seuls" cette majorité. »

\*

« C'est une folie et une maladresse de dire, comme l'auteur de la note de "Unita Catholica" que les catholiques doivent "s'emparer" de la République. Comptez le nombre d'électeurs allant à la messe ! Il faut faire notre place, obtenir la liberté et le droit commun, ne pas demander davantage, accepter les critiques des journaux modérés dans toute la mesure où elles peuvent être fondées.

On ne peut pas ne pas "errer", un peu, sur les attitudes respectives de l'Eglise et d'un pays comme la France, quand on vit dans l'atmosphère de piété et de foi de la majorité catholique du peuple romain. Mais quelle différence entre ce reste de catholicisme facile, atavique, protégé par la force des choses et la lutte que nous soutenons en France, contre la Raison triomphante. Qui peut dire que les autres Pays n'auront pas à passer par les mêmes épreuves et que nous ne nous retrouverons pas un jour, à l'avant garde du catholicisme ? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 3 septembre 1904, Bordeaux*

\*

« [...] votre lettre du 4 oct. m'engageant à suivre, plutôt, l'opinion du Pape que celle de Ribot et même de Pion, en matière de politique religieuse.

Monseigneur, vous êtes un général, et moi un cavalier de 2<sup>ème</sup> classe, en vedette, aux avant-postes ; vous jugerez mais je ne puis pas vous cacher ce qui est à portée de ma vue... »

*A. Ballande à H. Fraysse, 20 décembre 1904, Bordeaux*

\*

« Par la raison même qui dirige le Saint-Siège, vous devez avoir toute tranquillité en ce qui concerne mon obéissance respectueuse et sympathique ; mais laissez-moi croire, Monseigneur, que si vous étiez ici, voyant les petits côtés des plus grandes choses, vous reconnaîtrez [...].

Vous sentiriez, je crois aussi, en Europe, la nécessité d'une collaboration, plus effective que par le passé, de l'élément laïque dans l'Eglise, résultant de l'influence grandissante de la laïcité dans le monde. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 6 février 1905, Bordeaux*

\*

« Oserai-je vous dire que l'abbé Riest. (ami, demeuré très intime, de l'abbé "Loisy") est de mon avis, formellement sur les imperfections de la nouvelle Cour Pontificale et la nécessité d'une action plus grande des laïques, aux temps où nous

vivons, dans la direction de l'Eglise ?

Il paraît que la condamnation de "Loisy" et les maladroites de Merry del Val sont dues à l'obstination des Jésuites. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 18 février 1905, Bordeaux*

\*

« Cette maison, c'est vous qui l'avez voulue pour nous [...]. »

*À propos de la mort d'Andrée, fille de Ballande.*

« Nous ne sommes pas encore assez près du Maître pour comprendre que plus il aime les siens, plus il les associe à sa croix ?

Que Dieu et la Ste Vierge ne nous abandonnent pas complètement. Veuillez, Monseigneur, les en supplier avec nous. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 12 mars 1905, Bordeaux*

\*

« Je suis partagé entre la crainte de manquer de confiance en Dieu ou de tomber dans l'excès contraire.

[...] Il n'est pas défendu de faire état de pareil résultat, quand on a été élevé dans l'humilité ; qu'on ne s'est mis en avant que pour la cause de Dieu et qu'on passe sa vie dans la crainte de voir les siens retomber dans l'obscurité matérielle. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 16 mars 1905, Bordeaux*

\*

« Jeanne et Catherine, au lendemain de notre malheur, ont parlé de vendre la maison Place Peg-Berland. Elles maintiennent cette opinion ; la première par dégoût de ce qui rappelle le monde, et aussi en raison de mes inquiétudes financières, la seconde par affolement. Lizotte consulté (lui qui aime cette maison plus que moi) reconnaît que si les rentrées de Nouméa doivent être aussi dures (et je crains qu'elle le deviennent davantage) il serait sage d'opérer cette rentrée.

Mais qui trouver assez fou ou assez riche pour mettre 500.000 F dans un immeuble "de luxe" ?

Il est impossible de perdre partout, sur les Mineurs, le Tour de Cotes, Tahiti, les Hébrides, la Boucherie, les propriétés et de ne pas se réduire.

Je vous ai tenu compte de 1500 f le trimestre dernier. Je ne calcule plus sur les bénéfices ... ! Vous seriez tout à fait volé ! »

*A. Ballande à H. Fraysse, 31 mars 1905, Paris*

\*

« Je crois la situation calédonienne beaucoup plus mauvaise qu'aucun calédonien ne s'en doute !

Sans avoir encore rien lu de la lutte entre commerçants et fonctionnaires, n'en ayant été avisé que par Rogoni, venu en congé, je vous ai déjà donné raison !

Rien n'est moins (hélas) contestable que la maladresse de mes représentants... Où allons-nous ? Et comment gagnerons-nous [notre (supprimé)] leur pain ? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 26 avril 1905, Bordeaux*

\*

« [...] j'étais démoralisé par un cablogramme m'indiquant que mes démarches pour placer du minerai m'ont aliéné la Société Le Nickel et jeté tout le monde dans ses bras !

Quels clients me restera-t-il pour faire vivre mon personnel et payer mes loyers ?? »

*A. Ballande à H. Fraysse, 8 juin 1905, Paris*

\*

« On ne peut pas douter plus de soi-même que je ne le fais. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 23 juin 1905, Paris*

\*

« Si j'avais plus de confiance en mon avenir commercial et politique, je verrais avec attrait mon fils bénéficiaire d'une culture que les circonstances ne m'ont pas permis d'acquérir et dont je ressens la lacune, à tous points de vue.

Si ma situation matérielle ne s'améliore pas, si la déchéance de ma maison s'affirme, on l'attribuera à la politique (injustement, à mon avis) et je paraîtrai tout à fait "ridicule" [souligné deux fois] d'avoir sacrifié l'avenir et le bonheur de ma famille à un rôle que ne justifiaient aucunement mes capacités, on mettra tout sur le compte d'une vaine gloriole ! »

\*

« J'ai été bien heureux de vous faire dire, la semaine dernière, que Votre cause était gagnée à la Commission Ministérielle pour étudier l'application de la loi des Congrégations en Nouvelle-Calédonie. Je pense bien que vous pourrez être tranquille maintenant. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 8 juillet 1905, Paris*

\*

« Je n'ose vraiment pas me demander si je suis sincère quand je me dis que tout ce que j'ai vient de Dieu, lui appartient et doit pouvoir lui faire retour à tout instant.

Ne prenez pas tout ce que je vous écris comme le fond de ma pensée, mais le point auquel je sens que je crois tendre.

Jeanne, seule, est à plaindre parce qu'elle n'a pas eu les leçons que j'ai reçues.

Il est positif que rien ne nous rapproche de Dieu comme la souffrance et j'ai commencé de bonne heure – mais je ne devrais pas le dire.

Et puis j'ai trouvé une bonne heure à passer aux pieds du S. Sacrement dont je ne soupçonnais pas l'exposition au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, et plus j'ai besoin de consolation, plus j'apprécie celle-là. »

*A. Ballande à H. Fraysse, 21 septembre 1905 (?), Bordeaux*

\*\*

*Lettre à C. Chanrion, successeur de H. Fraysse.*

« Vous croyez préférable de vous passer de la loi de Séparation et comme Monseigneur [Fraysse] de vous contenter d'une "société civile". Je puis me tromper complètement, mais j'ai une certaine expérience dans les deux questions (Mgr. vous a peut-être parlé de mon rôle dans l'art. 4) et je vois tout différemment.

Une association, suivant la loi de 1901, ne donnerait jamais prise au fisc, vous mettrait dans le droit commun, n'aurait plus aucun caractère lucratif, et l'application générale de la loi n'atteindrait pas les missionnaires qui ne vivent pas en congrégation. Une association culturelle vous mettrait à l'abri d'un "arrêté" de désaffectation de la Cathédrale et sur le même pied que les Eglises de France... Les mesures de police ne s'appliquent qu'aux discours prononcés "en chair". Vous réfléchirez. »

\*

*À propos des lettres adressées à H. Fraysse.*

« Ma correspondance n'a aucune valeur, j'ai autorisé le Rév. Père Fraysse à la détruire, je n'en dirai pas de même de celle de Monseigneur que je conserve précieusement. Je me laissais aller avec Monseigneur à des mouvements, peu mesurés, que je serais honteux de révéler à d'autres ; je vous serais donc reconnaissant de veiller à la disparition complète de ces papiers ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 29 novembre 1905, Bordeaux*

\*

« A votre place, je crois que je demanderais l'application de la loi de 1901. On vous l'aura déjà peut-être dit de ma part, le système des sociétés civiles est usé, mal vu et dangereux. Vous pourrez vous trouver, un jour, en présence d'une réclamation pécuniaire élevée. Vous serez à l'abri avec la loi commune sur les associations. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 28 décembre 1905, Bordeaux*

\*

« J'ai pu créditer le compte de la Mission de 1.200 F pour le dernier trimestre en vous laissant le soin de disposer de cette somme comme le faisait votre Prédécesseur d'accord avec la Procure ; je regrette que les temps ne me permettent pas de faire mieux. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 17 mars 1906, Bordeaux*

\*

« J'ai donc eu, mes espoirs déçus de solution amiable, une sérieuse compensation intime en lisant le noble langage de la dernière Encyclique. Depuis, je l'avoue, la perception du "déchet" à craindre parmi les catholiques de nom et leurs alliés de fait,

me préoccupe vivement, de même que l'antagonisme, apparent de plus en plus, entre la Démocratie voulant rester maîtresse de ses destinées et le "parti des Riches", des "Réactionnaires" auquel l'Eglise va se trouver, de plus en plus aussi, inféodée..."

\*

« J'ai été plus embarrassé pour le sujet de la Transportation, évoqué dans votre dernière correspondance.

En me prononçant antérieurement pour la "reprise", je confesse avoir oublié d'examiner la question sous le rapport religieux de la Nouvelle-Calédonie. Comme circonstance atténuante puis-je alléguer la nécessité d'envisager l'intérêt religieux de l'ensemble de la France dont le bague, où qu'il soit, constitue une part intégrante, et celui même de ces malheureuses "brebis" tellement "égarées" ?

Au point de vue économique, je trouve la question capitale pour la Colonie, infiniment moins au point de vue de la consommation et du commerce que pour assurer à l'industrie minière, constituant à mon avis tout l'avenir du pays, la main d'œuvre des libérés dont je ne vois pas encore les remplaçants.

Je vous dirai qu'à la Commission de Séparation, les prisonniers et les aliénés ont été les seuls en faveur desquels nous avons pu obtenir quelques facilités et quelques subsides pour l'exercice du culte ; c'est la seule brèche faite, pour le moment, au principe posé par les sectaires, entendant ignorer le culte.

En tous cas, je suis tout à fait d'avis que la Mission se tienne absolument en dehors de la lutte sur ce terrain, sans espérer toutefois que cela suffise à lui concilier les bonnes grâces de M. Guyesse . »

*A. Ballande à C. Chanrion, 28 août 1906, Bordeaux*

\*

« J'approuve complètement la neutralité de la Mission dans l'élection du 6 janvier [...]. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 31 décembre 1906, Bordeaux*

\*

« Les affaires sont toujours dures et bien chargées avec mes nouvelles entreprises dans la métallurgie du Nickel. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 12 avril 1907, Bordeaux*

\*

*À propos de l'institution de Néméara.*

« La détresse morale des enfants de libérés dont vous avez bien voulu m'entretenir m'a profondément touché.

Une première idée m'est venue. Si l'initiative privée vous donnait les moyens d'entretenir un orphelinat libre, je mettrais à votre disposition mes propriétés de La Foa et Dogny en jouissance pour un temps relativement indéfini avec la seule réserve que mes héritiers directs puissent les reprendre ou y trouver un asile "s'ils en avaient besoin"... on ne sait ce qui peut arriver... »

*A. Ballande à C. Chanrion, 12 juillet 1907, Paris*

\*

« [...] pour ne pas manquer d'établir le contact sur un nouveau point entre ces deux "pieuses", la Société de Marie et la Maison Ballande !

Vous ne perdez rien hélas ! à ne pas venir en France. Le spectacle est navrant ! Celui que je trouve le plus pénible est celui de la Société conservatrice qui, en grande majorité, croyant défendre ses intérêts matériels, ou pour de misérables distinctions honorifiques, ou simplement pour jouir de la vie, malgré la catégorie de gens au pouvoir, semble oublier les pertes de l'Eglise et ignorer le deuil que devrait porter tout bon catholique. Peut-être suis-je un pessimiste malveillant, un intransigent réactionnaire (moi, vieux Républicain, sincère Démocrate !) mais je trouve que notre monde, les gens de notre société, sont plus coupables en ne luttant pas jusqu'au bout et par tous les moyens, que ceux qui, moins favorisés de la fortune, sans connaissances religieuses, croient améliorer leur condition en attaquant nos avantages et nos convictions.

Il vaut mieux ne pas juger pour n'être pas trop sévère... »

*A. Ballande à C. Chanrion (ou au P. Pionnier ?), 14 septembre 1907, Bordeaux*

\*

« Merci Monseigneur pour mes Représentants que vous défendez contre des critiques exagérées dont les missionnaires même ne sont, paraît-il, pas toujours innocents. Je suis persuadé qu'il n'y avait de leur part en la circonstance que la manifestation d'une profonde amitié : "Aimez qu'on vous châtie..."

Nous avons beaucoup à faire pour lutter contre nos concurrents ! On dirait que Dieu m'a condamné à me créer, par ma faute, des antagonismes de plus en plus nombreux et sérieux. Je ne sais trouver ma voie que dans la lutte, même contre les plus puissants, au lieu de chercher tranquillement ma vie dans le rôle de satellite ! Vous devez avoir quelques échos de la façon dont nous sommes traités par la Société Le Nickel, pour avoir voulu ramasser une miette du festin métallique auquel elle est attablée. Il y a vraiment de la part de ces gens là quelque chose de diabolique dans la rage avec laquelle ils nous poursuivent. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 23 avril 1908, Bordeaux*

\*

« Je regrette vivement que nos représentants n'aient pas plus de temps à vous consacrer. Je vous serais reconnaissant de les faire appeler, sous le moindre prétexte, pour les faire causer en leur déclarant tout net que c'est moi qui vous en prie. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 1er août 1908, Bordeaux*

\*

« Les attaques contre notre gouverneur ne semblent pas porter beaucoup ici. Je considère sa situation comme très fortifiée par l'obtention des emprunts et en ce qui me

concerne je ferai tout pour le soutenir du moment où vous le considérez comme ce que nous pouvons avoir de mieux.

P.S. Merci beaucoup de vos vœux pour mes entreprises, les nouvelles celles auxquelles vous faites allusion probablement, les plus risquées, vont admirablement, providentiellement bien ; ce sont mes vieilles affaires calédoniennes qui sont le moins bien au point ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 5 juin 1909, Bordeaux*

\*

« Vous avez dû être navré du coup de Mr Guyesse contre Mr Richard. Ainsi que je le dis à mes représentants la partie ne sera pas perdue si nous pouvons faire réussir la candidature du Sénateur Louis Martin contre celle de Guyesse.

Mr Martin est je crois un brave homme quoique très avancé et il ne me paraît pas sectaire. Je n'hésite pas à le préférer à l'autre. Il [est] sérieux, écouté et ami de Clémenceau. J'espère avec lui arriver à immuniser suffisamment un nouveau Gouverneur protestant ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 25 juin 1909, Paris*

\*

« Quand j'ai rendu sa visite au Gouverneur, huit jours plus tard, je l'ai trouvé heureusement transformé. La note qu'il a du recevoir dans les bureaux du Ministère, mes projets en Calédonie, lui auront montré que j'étais une force économique et politique à ménager. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 14 juillet 1909, Paris*

\*

« Le jour où le Ministre, tout fier de son succès, m'annonçait aimablement la concession de l'Emprunt, pénétré de vos avis, je n'ai pas eu de peine à saisir l'occasion pour lui faire entendre que les malheureux indigènes avaient été les seuls à recevoir une surcharge !

Il a paru assez touché du raisonnement pour que je lui demande de le saisir par lettre de la question, ce que je viens de faire en lui rappelant qu'il était le seul défenseur de ces populations. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 13 décembre 1909, Bordeaux*

\*

« Je serais disposé, pour le moment, à prendre en quelque sorte en échange l'Evêché actuel et à ne vous demander aucune rétribution du capital employé au rachat et à l'appropriation de l'ancien, à moins que l'actuel put être utilisé à autre chose qu'à une œuvre et encore dans cette dernière hypothèse rien ne dit que je ne pourrais pas laisser ce local à l'œuvre en question au cas où elle se confondrait avec mes dispositions en faveur des créoles indigènes.

Il y aurait aussi à opérer avec tact pour que l'Evêché n'ait pas l'air d'une

"dépendance" de la Maison Ballande. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 10 juillet 1910, Bordeaux*

\*

« Merci en particulier de vos détails de voyage et de la mise au point des relations de la Maison Ballande avec la Mission. Mais après tout pourquoi ne pas laisser croire que la première n'est qu'une dépendance de la seconde ? C'est peut-être ce qui lui porte bonheur pour peu que la confusion s'établisse "là-haut" comme sur terre ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 26 janvier 1911, Bordeaux*

\*

« Positivement, mes entreprises d'Europe et de Calédonie ont réussi, jusqu'ici, de façon tout à fait Providentielle. Reste à boucler le troisième côté du triangle, en territoire américain ; la partie va se jouer ce mois-ci et le prochain. Je compte sur la Sainte Vierge contre ces terribles Yankees.

Mais ce ne sera pas fini, voici que mon projet de ligne à vapeur pour l'Océanie, par le tour du monde, fait chaque jour des progrès et me pousse à des engagements nouveaux. C'est une grosse partie à jouer "avec" les Messageries. Je ne dis pas "contre" ; car mon grand désir serait de gêner la compagnie le moins possible. Mais je ne puis me refuser gratuitement de réaliser des progrès que je juge considérables dans l'intérêt national et dans le mien. Je serais presque tenté de dire dans l'intérêt Catholique. Quelle que soit la rupture entre l'Eglise et la France, il me semble que la première gagnerait encore un peu à voir mon pavillon sillonner l'Océanie. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 15 avril 1911, Bordeaux*

\*

« L'intérêt spirituel de la Mission me semble commander que nous commençons à réagir sérieusement contre cette erreur que je suis commandité par les Maristes. Il est absolument regrettable de contribuer par le silence à laisser croire que la Congrégation fait des affaires et que l'Eglise est riche en Calédonie sinon ailleurs.

Il me semble de mon devoir de m'élever contre cette calomnie funeste à l'œuvre de Dieu chez beaucoup de malheureux ignorants.

Le moyen me semble d'attaquer devant les Tribunaux comme nuisant à mon crédit les gens qui publient ces erreurs et de tâcher de les faire condamner. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 18 septembre 1911, Bordeaux*

\*

« Il m'est souvent venu à l'esprit que je n'avais peut-être pas fait assez pour le repos de l'âme des membres de ma famille.

Si vous voulez vous acquitter largement du peu que me doit la Mission vous n'avez qu'à demander à vos missionnaires de dire quelquefois leur messe à mes intentions. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 3 octobre 1911, Bordeaux*

\*

« Il a fallu que je me mêle encore d'élections municipales à Bx [Bordeaux] et que j'y gagne une écharpe d'adjoint dans des conditions pénibles ; c'était la carte forcée ! La Proportionnelle appliquée là, avant "la lettre" a déchaîné contre moi l'"Action française", mais par crainte du Socialisme, anéanti les radicaux et mis les opportunistes sous notre dépendance. En fait nous sommes sûrs d'obtenir les sœurs dans les hôpitaux, de faire réparer les Eglises, d'avoir des secours pour les enfants des Ecoles Libres [...]. Je me suis fait pas mal d'ennemis ; mais en attendant d'être sûr d'avoir le Bon Dieu avec moi, j'ai la satisfaction d'avoir son Cardinal ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 8 juin 1912, Bordeaux*

\*

« Tant que ma réussite se maintiendra je voudrais justifier mes ambitions qu'on dit exagérées, en me convaincant que mon rôle en Océanie sert un peu, indirectement, la Propagation de la Foi.

Si mes successeurs oublieraient cette intention il appartiendrait aux missionnaires de la leur rappeler.

Nous allons encore vous inonder d'une vague de 600 Japonais. Il paraît qu'ils sont encore moins rebelles au Catholicisme que les Javanais. Puissiez-vous en tirer quelques uns de l'erreur ! Je me préoccupe de tâcher d'avoir sur le lot quelques convertis et quelque cathéchiste.

Peut-être pourriez-vous, Monseigneur, traiter la question auprès des missions du Japon.

P. S. M. Charonne et moi nous sommes occupés auprès des missions étrangères d'obtenir des catéchistes sur le prochain convoi de Japonais. On Vous engage à écrire à l'Archevêque de Tokio – mais on croit que le mieux serait d'avoir un Mariste parlant japonais. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 28 septembre 1912, Bordeaux*

\*

« Cette épidémie de peste me désole pour mes employés, pour tous les Calédoniens, pour nos futures importations d'une main d'œuvre indispensable et cela au moment de l'arrivée de Louis. Je n'ai pas le courage de sa mère dans la lâcheté et n'ose lui faire rebrousser chemin ; je m'en rapporte à la Providence et aux inspirations de Laroque.

Votre Société Catholique ne me donne pas une tranquillité absolue. Je viens de voir à Bordeaux une Société d'Emulation Religieuse grisée par sa personnalité mettre son curé à la porte ! J'aurais voulu faire à l'Evêque une situation tout à fait supérieure en lui donnant de par les statuts le droit de révocation des membres ou de veto avec les résolutions. Plus nous sommes voués en France à la forme démocratique plus je la trouve incompatible avec l'autorité Religieuse. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 13 novembre 1912, Paris*

\*

« Vraiment, je voudrais tout en faisant mes affaires (il faut bien avoir cette ambition quand on est épicier) profiter des éléments dont je dispose pour relever dans le Pacifique le prestige catholique et Français. N'est-ce pas viser trop haut ? Par moments, je me trouve bien téméraire, surtout au premier point de vue. »

*A. Ballande à C. Chanrion, Noël 1912, Bordeaux*

\*

« La Procession continue. Vous allez voir le "St Paul", puis le "St Michel" "rené" brillamment de ses cendres, et enfin les St Louis et St Mara dans la suite. Dieu veuille que leurs Patrons veillent sur eux et leurs équipages matériellement et moralement. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 13 janvier 1913. Paris*

\*

« Tant mieux que vous acceptiez des Japonais. Puissent-ils venir et s'installer en famille! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 16 janvier 1913, Paris*

\*

« Vous ne savez peut-être pas encore que le titre de Comte Romain demandé en ma faveur par le Très Révérend Père Supérieur de la Société de Marie avec l'appui de leurs Eminences les Cardinaux Andrieu et Lorencelle m'est arrivé la veille du mariage de Louis ! [...] je vous assure que je suis particulièrement heureux de tenir cette distinction des Maristes et de leur devoir un peu plus dans l'espoir que je ferai un peu plus pour m'acquitter de mes dettes envers eux.

Que je vous dise en passant que je suis passablement revenu de mes préventions contre la forme des sociétés anonymes commerciales pour la détention des biens " pies " sinon d'Eglise. J'y vois maintenant de grands avantages et une sécurité supérieure pour mettre tous les titres de propriété d'un immeuble ou d'un capital entre les mains d'un Evêque sans même que celui-ci n'ait à figurer au Conseil d'Administration ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 3 mai 1913, Bordeaux*

\*

« Je ne sais rien des préoccupations ministérielles au point de vue de la morale et de l'hygiène des indigènes. En ce qui me concerne, [...] je ferais tout pour arrêter la dégénérescence et la disparition. »

\*

« On me parle d'une entente possible avec Bernheim contre le Nickel aux prochaines élections. Ce n'est pas brillant mais ça vaut mieux que rien, surtout comme tactique, du moment où Mr Ley trahit la mission et Ballande. Le jour où il comprendra son avantage à renoncer à pareille politique, il n'aura qu'à nous faire signe. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 13 juin 1913, lettre de Paris*

\*

« Je veux bien admettre que la tête du "Nickel" s'est "relativement" désintéressée de la dernière lutte électorale, mais il n'y a pas si longtemps que vous croyez. Leur tactique antérieure n'a eu pour effet que de compromettre la canaille avec laquelle ils se sont compromis ; il faudrait être idiot pour ne pas se rendre compte des causes de ce résultat ; leur revirement ne pouvait faire doute ; ils n'y ont pas grand mérite et nous avons à nous préoccuper, en acceptant un rapprochement, de ne pas compromettre notre petite popularité.

Ce rapprochement a fait de nouveaux progrès ; il peut être très fructueux pour tous deux, dans les questions de détail, de main d'œuvre notamment, nous ne cesserons de l'appuyer avec dignité et loyauté.

Ici même, nous avons été officiellement pressentis par l'un des membres du Trust, en vue d'une entente plus étroite, sinon d'une entrée même dans la combinaison ! Toute notre diplomatie a tendu à donner à ces avances une satisfaction "morale", sans accepter la chaîne dorée qu'on offrait de nous mettre au cou. L'indépendance nous a trop bien réussi, envers et contre "tous", pour que nous l'abandonnions de si tôt ! Ces gens là sont trop forts pour nous, ils ont des ramifications trop internationales et trop souterraines. »

\*

« Je n'oserais pas trop critiquer la prudente timidité de la majorité du nouveau Conseil Général dans ses tentatives réactionnaires et cléricales.

Au sujet de l'Evêché, sans vouloir donner prise aux critiques de ceux de droite et de gauche qui dénoncent l'accaparement par la Maison B. [Ballande] de la Mission elle-même, en ramenant le chef du clergé dans ses parages, et en tenant compte des divers obstacles que vous me signalez, je ne puis changer de manière de voir ; à mon sens, l'influence et l'Autorité Religieuses gagneraient à ne pas être aussi exilées. »

\*

« Notre développement industriel et maritime dépasse, malgré moi, presque les bornes de la prudence, c'est une poussée à laquelle je ne sais pas résister ; est-elle bonne ou mauvaise ? Ce n'est pas l'idée du lucre qui domine, le travail personnel, les préoccupations augmentent positivement en raison inverse de la quotité du bénéfice ; c'est l'influence à exercer qui me tente, au point de vue national, c'est certain, et je voudrais pouvoir me dire également, sinon plus, au point de vue religieux..., mais à cet égard mes visées et mon action sont-elles vraiment assez pures et profondes pour mériter les caractères que je voudrais leur attribuer ? »

*A. Ballande à C. Chanrion, 1er novembre 1913, lettre de Paris*

\*

« Certainement notre rapprochement avec M. Leroy est politiquement intéressant pour la Mission et je m'en félicite doublement. Mais attention à ne pas perdre d'un côté la petite popularité qui nous avait défendu jusqu'ici contre les attaques de l'autre côté. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 13 décembre 1913, Bordeaux*

\*

« Pour vos œuvres, vous pourriez peut-être comme les Hauts-Fourneaux travailler à demi-charge. Mais comptez toujours sur un effort si vous avez un besoin pressant.

Mais j'ai grand besoin que le Bon Dieu m'éclaire pour me faire comprendre la "politique" de Benoit XV — pour le plus grand bien de l'Eglise. Nos adversaires les moins sectaires nous plaignent sincèrement d'avoir à défendre dans le pays le principe de la neutralité religieuse poussé au point où l'ont conduit les Prélats dévoués à l'Autriche et à son grand Criminel de souverain.

Dans les tranchées ceux qui font les actes de foi les plus sublimes ne peuvent retenir une plainte sur ce chapitre.

Et notre Gouvernement triomphe en soutenant que s'il avait été plus déférent pour le St Siège l'Italie n'aurait pas marché. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 26 mai 1915, Bordeaux*

\*

« [...] mais impossible de taire une cruelle tentation de critique et de désenchantement, n'atteignant du rien en rien la Foi due à l'infailibilité.

Le Cardinal (dont je m'inspire du reste, constamment, pour ne pas hésiter à défendre publiquement, même ce que je serais tenté de critiquer "in petto") sait de source autorisée qu'un dignitaire ecclésiastique a exercé sur Benoit XV, par des moyens critiquables, une action antifrançaise. Il est pénible de songer que le Pape s'inquiète peut-être et malheureusement à juste titre du sort des biens de l'Eglise confiés des Etablissements de crédit austro-allemands et voués à la débâcle... ce n'est qu'une supposition.

L'aristocratie autrichienne par ses largesses a, sur le Vatican, une influence que le Cardinal Andrieu juge regrettable.

En comparant l'attitude des catholiques et du clergé Français, depuis dix ans, aux modernistes Allemands adorant le Kaiser, on pourrait attendre plus du Saint Siècle en des temps pareils.

Le parti que nos ennemis politiques en France tirent de cette situation est la plus cruelle épreuve que clergé et Catholiques Français, luttant contre la barbarie, puissent subir.

L'Empereur d'Autriche suit les processions, mais donne le Gouvernement aux Protestants.

Le Pape Benoît XV peut certainement avoir des inspirations que nous ne comprendrons que plus tard ; mais il peut aussi se tromper en diplomatie. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 11 septembre 1915, Bordeaux*

\*

« Le Pape a enfin qualifié cette guerre de "régression antichrétienne", mieux vaut tard que jamais et si j'en crois des voix autorisées, il n'a pas fini de recevoir des doléances de l'Episcopat Français contre l'emb"o"chage du Vatican. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 27 décembre 1915, Bordeaux*

\*

« Les avis sont très partagés sur les changements favorables à notre cause qu'on

peut escompter de la Paix après la Victoire. Espérons c'est toujours cela ! En attendant prenez note que l'entrée, très discutée, de mon ami Cochin, au Ministère est un petit atout pour nous.

Je suis navré d'avoir lâché mes bateaux en écoutant les conseils trop sages de Chavane c'est une mauvaise affaire et presque une mauvaise action ? »

*A. Ballande à C. Chanrion, 10 mai 1916, Bordeaux*

\*

« Malgré la meilleure volonté nous n'avons pu encore nous expliquer les raisons du mutisme relatif du Saint Siège. On dit et c'est très vraisemblable, qu'une partie considérable des fonds du Vatican serait en Autriche sinon en Allemagne ! C'est bien inquiétant pour la Cour pontificale et il serait vraiment pénible et regrettable que ce fait empêchat le chef de l'Eglise de prononcer les sanctions morales, aussi nécessaires aux Catholiques de chaque côté de la tranchée. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 24 août 1916, Bordeaux*

\*

« Vos amicales lettres des 9 et 30 novembre me sont parvenues, presque simultanément.

Les notes sur la contribution dont les Indigènes sont menacés étaient trop éloquentes pour que je ne cherche pas à leur faire rendre leur plein effet.

Résumées, de mon mieux, en une lettre au Ministre, elles ont été soumises à L. Georges Leygues, Président du Groupe de Défense des Intérêts des Indigènes à la Chambre, qui a bien voulu la signer en sa qualité. Elle aura ainsi plus de poids et je lui crois des chances de succès. Je n'abandonnerai pas la question. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 24 janvier 1917, Paris*

\*

« Vos plaintes ne sont que trop justifiées ; mais tout n'arrive que par la volonté Divine, aussi bien les décisions d'un Gouvernement regrettable que les ravages du cyclone dans les Missions !

Il n'y a pas de chances que vos affaires locales soient, ici, livrées à l'opinion publique, ni, je crois, vous créent des difficultés avec l'Administration Centrale dont l'esprit ne semble généralement pas mauvais.

Si j'avais des données plus précises, plus concluantes, je les ferais entendre au Ministre qui écoute volontiers, saisit et retient ; mais j'ignore ses idées de derrière la tête à votre endroit (ou notre endroit).

Le Cardinal Andrieu toujours confiant dans le Sacré-Cœur, compte sur la victoire, quand la France aura suffisamment souffert pour revenir ostensiblement à sa vocation – ce dont il ne doute pas. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 4 juin 1917, Paris*

\*

« Merci mille fois pour la messe d'actions de grâce en faveur du "Pacifique". C'était vraiment un passage difficile. Nous voici maintenant aux prises avec l'interdiction de la matte aux Etats-Unis. Là aussi il faudra invoquer la Providence. Comme en tout le reste... »

\*

« M. Repiquet n'a décidément pas le beau rôle dans ses explications avec mes représentants. Faites-vous lire la correspondance, par curiosité. Mais je ne lui en veux pas. J'admets très bien vos préférences à son égard.

Dans la question soulevée nous avons trop évidemment raison pour nous fâcher. Il est clair comme le jour que l'intérêt, bien entendu, de la Colonie est avec nous, contre Le Nickel. Je me fais un plaisir de le démontrer au Ministre [...]. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 5 juin 1918, Paris*

\*

« Nous avons à Bordeaux quelques Canaques légèrement blessés ; tous les gradés sont Protestants !? »

*A. Ballande à C. Chanrion, 30 août 1918, Bordeaux*

\*

« Nos affaires nationales sont en bonne voie. Il n'y a pour le moment qu'à regretter que le mouvement religieux intérieur et officiel n'ait pas la même allure et la même direction !

Mais comme la partie est compliquée pour les catholiques Français, dans toute la hiérarchie, avec l'attitude en apparence prise par le Saint Sièges – respectable sans restriction, mais incompréhensible pour nous ! On dirait qu'hypnotisé par une mauvaise chance d'améliorer le pouvoir temporel, le Vatican ait manqué de donner à son pouvoir moral tout l'accroissement qu'il pouvait prendre en de telles conjonctures. On le dirait au contraire toujours compromis avec ceux qui nous jalouent les promesses du Sacré-Cœur dont la protection en revanche est indéniable ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 17 septembre 1918, Bordeaux*

\*

*Mort de Louis Ballande à la guerre, 3 novembre 1918.*

« Après la perte d'un fils, meilleur que je ne pouvais l'imaginer, d'un camarade, du continuateur sans lequel mon œuvre manque d'idéal, je crains fort de déchoir, encore plus vite que ne le comportent mes 62 ans [...].

Religieusement je m'évertue à parer le coup ; il ne peut en être autrement, après avoir vu mon fils de 31 ans, mourir comme un saint ; mais moralement, physiquement, je crains fort d'être au-dessous de l'épreuve.

J'ai été très sensible aux télégrammes du Gouverneur. Vos notes à son sujet sont enregistrées avec satisfaction et je suis sûr que vous voyez juste, mais peut-être pas tout. »

\*

« La victoire nous fera probablement rendre ce que les Boches ont pris à [...], s'ils ne nous remboursent pas le manque à gagner. Après, l'avenir du Nickel calédonien, c'est l'inconnu ! Les Canadiens pensent nous ruiner et la Sté Le Nickel a assez d'intérêts, maintenant, dans ce pays-là pour négliger ses entreprises en Nouvelle-Calédonie. Les Calédoniens et les fonctionnaires qui ne broutent pas à son ratelier, finiront-ils par le comprendre ? »

*A. Ballande à C. Chanrion, 9 janvier 1919, Bordeaux*

\*

« Je lutte parce qu'il le faut, à cause de tous ceux qui m'entourent ou me suivent ; mais les moments, rares, où dans la solitude, je puis sonder ma blessure et ma douleur, sont encore ceux que je préfère. Toute la poésie de mon existence matérielle a disparu.

[...] Et rien ne peut éclairer mon horizon – je ne mésestime point ce qui me reste – mais toute ma fin de vie est manquée ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 1er août 1919, Paris*

\*

« Parlementairement et commercialement je n'ai jamais été personnellement aussi occupé ! C'est la volonté de Dieu et je me laisse faire, car si j'ai le temps de réfléchir, de retomber en moi-même, c'est pour éprouver la tentation de me désintéresser de tout. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 21 juillet 1920, Paris*

\*

« J'aurais certainement pu, surtout avant la crise actuelle, rêver pour ma fille [Jehanine] un plus beau parti, au point de vue fortune ; mais elle est la première, consciemment ou non, à faire fi du luxe ! [...] Je ne pouvais que m'en remettre à la volonté de Dieu et accomplir, comme Député le Pèlerinage National de Paray-le-Monial, pour mettre cette union et les Etablissements Ballande sous la protection du Sacré-Cœur ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 13 juin 1921, Bordeaux*

\*

« [...] l'horizon des Hauts-Fourneaux s'est un peu éclairé. Ce n'est pas encore brillant. On vend au-dessous du prix de revient – il faudra au moins deux ans pour que la situation devienne "normale" – sera-t-elle viable à ce moment-là ? C'est déjà beaucoup d'entrevoir la limitation du chômage et l'espoir de joindre les deux bouts plus tard. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 19 novembre 1921, Bordeaux*

\*

« Ici, nous étions "intrigués" par la lutte entre les deux méthodes des tenants et des

porte-parole du catholicisme en France : "La Transaction" et l'"Intransigeance". Vous savez que je me compte dans cette dernière catégorie. Nous nous sentions "lâchés" par la majorité de l'Episcopat, la tête du clergé parisien, la Nonciature et même le Vatican !

Pour sa canonisation Jeanne d'Arc avait sauvé la situation – pour un temps, mais ce n'était pas fini. Il a fallu le Saint-Esprit, par un vrai coup de théâtre, pour un nouveau redressement à Paris et à Rome.

Le nonce reçoit l'ordre de ne plus faire de politique intérieure (il soutenait Briand !). Et c'est cet anticlérical de Poincaré qui "Providentiellement" évite au nouveau Pape d'avoir à se prononcer sur des projets qui n'avaient d'autre but et d'autre effet que de reprendre le coup tenté contre Pie X. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 7 mars 1922, Bordeaux*

\*

« L'exemple de la situation religieuse aux Wallis, l'Evangile du XIV<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, vous autorisent pleinement à contester pour les indigènes les avantages de la civilisation Européenne avec ses charges.

Je me dis bien qu'aux Fidji l'imposition du travail à la population n'a pas trop desservi l'apostolat, même catholique, et que sans notre civilisation nous n'aurions pas eu un Pasteur.

J'ai heureusement sous la main tout un gros dossier de Mgr. Fraysse sur le projet d'impôt de capitation. Dix francs, par rapport à rien, c'était encore une progression d'un rapport bien plus élevé.

Je n'ai aucune intention de contester vos arguments, je n'aurai aucune peine à les assimiler et à les présenter, soit au Ministre lui-même, soit à M. Duchêne (que je savais bon, mais pas à ce point) suivant que cela me paraîtra le plus judicieux. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 28 septembre 1922, Bordeaux*

\*

« C'est bien de lui [Duchêne] que dépend la question des impôts indigènes. Vos observations ont été prises en très bonne part, mais on y oppose que si les impôts des Blancs ont triplé, on peut bien doubler ceux des Indigènes qui ne peuvent être à l'abri des contributions communes, nécessaires, parce qu'on ne peut encore leur donner le droit de vote. L'administration paraît néanmoins très soucieuse d'éviter toute exagération. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 7 janvier 1923, Bordeaux*

\*

« Sur la question indigène, si vous êtes content de Laroque, c'est une satisfaction pour moi, mais mince pour vous. Si la situation budgétaire se relevait par ailleurs, on laisserait peut-être les Canaques tranquilles ! Mais l'état dans lequel ils vivent ou meurent plutôt, ne justifie-t-il pas, dans une certaine mesure, l'action de ceux qui voudraient leur inculquer le goût du travail ? Cette action à Fidji n'a-t-elle pas arrêté la dépopulation ? A Tahiti, avec une race supérieure, l'oisiveté n'est-elle pas la vraie cause de la dépopulation ? »

\*

« Je ne crois pas faire mal en vous communiquant ce qui m'a été confié, avant hier : Passant à Bx [Bordeaux] le Procureur Gal d'une Grande Congrégation a communiqué (la tenant d'un Ecclésiastique Romain qui l'aurait reçue d'un des Cardinaux assistant à la Réunion) la révélation qu'au cours d'une séance, avant l'arrivée du Pape, la porte s'étant ouverte aurait laissé passer Pie X ! Lequel, faisant allusion aux graves problèmes de l'heure, aurait encouragé l'assistance à avoir confiance...! Mais le plus surprenant c'est que Pie XI, survenant après la disparition de son Prédécesseur et recevant la déclaration des Cardinaux naturellement sous le coup de l'émotion, leur aurait dit : "Ce n'est pas la première fois que Pie X revient au Vatican ! "(avec le plus grand calme).

On rapproche naturellement de cette information, celle de l'introduction de la cause de Béatification, survenue quelques jours après ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 30 avril 1923, Bordeaux*

\*

« Ne prenez jamais mon opinion en matière de main-d'œuvre que sous bénéfice d'inventaire ; mais en m'inclinant d'avance devant votre appréciation sur les moyens employés pour habituer le Calédonien au travail je ne puis m'empêcher de croire à la moralisation relative possible par cette voie. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 3 juillet 1923, Bordeaux*

\*

« Les affaires de Nickel quoique assez actives sont toujours dans la tribulation quant aux résultats nets, présents et futurs ; néanmoins il sera fait à Vos tirages l'accueil mérité, tant que ça n'ira pas plus mal.

En revanche, le charbon de Moindou est un espoir sérieux auquel je me propose d'intéresser la Mission. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 21 septembre 1923, Bordeaux*

\*

« Si Moindou tient ce qu'il promet, il peut devenir un centre important [...], nous acheminer aussi vite que possible vers une production de 3000 tonnes par mois et peut-être le double ! A moins que la baisse du change détermine un bouleversement auquel je ne crois personnellement pas ; ou contre lequel nous lutterons avec des Tonkinois.

Inutile de vous répéter que sauf avis contraire, Vous n'avez pas à vous préoccuper de l'accueil reçu par Vos tirages. »

\*

« Mais la pénurie de prêtres, ce n'est qu'un cri, partout. Il faut, pour nos petits neveux, faire des souhaits en faveur des vocations Indigènes. Je suis heureux d'apprendre que vous n'y renoncez pas ; mais évidemment ce n'est pas encore la solution pour un Vicariat comme le vôtre. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 28 septembre 1923, Bordeaux*

\*

« Inutile d'affirmer que je m'en remets à votre appréciation sur la "moralisation" des Calédoniens par le travail et l'influence de l'oisiveté sur la disparition de leur race. »

\*

« Je vous suis profondément reconnaissant de ce que vous pouvez faire pour les Tonkinois catholiques. Je voudrais tant en favorisant cet exode, si vraiment indispensable à l'Océanie Française, ne pas nuire à l'Évangélisation des Tonkinois ! Si je puis faire quelque chose pour résoudre la difficulté linguistique, que Monseigneur Marcou ne manque pas de me l'indiquer. Peut-être aurez-vous donné des instructions à Milliard à ce propos. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 22 octobre 1923, Bordeaux*

\*

« J'espère encore que le charbon calédonien vous donnera moins de déceptions pour l'extension du culte dans votre Vicariat... et la fondation même d'un Carmel !

Cette initiative doit vous encourager dans la formation d'un clergé Indigène... "sui generis", dont j'enregistre avec joie les heureux prémices, en notant l'amélioration de votre santé avec l'intérêt qu'elle comporte. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 21 février 1924, lettre de Paris*

\*

« Il s'agit pour aujourd'hui de répondre à vos questions des 26 Déc. et 1<sup>er</sup> janvier sur l'emploi des fonds mis à votre disposition.

Tant pour ma contribution personnelle à la fondation du Carmel que pour l'utilisation des primes sur le charbon, je n'ai entendu vous donner que des indications ; vous avez toute latitude pour en décider finalement ; mais "a fortiori" serai-je heureux de voir la part réservée au recrutement sacerdotal servir au recrutement "local" que vous entrevoyez !

En ce qui concerne plus particulièrement la "fondation" je respecte profondément vos sages hésitations, je ne voudrais pas davantage présumer de mes espérances ; mais vraiment la Providence semble se mettre de la partie pour nous encourager. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 27 février 1924, Bordeaux*

\*

« De tous côtés le recrutement sacerdotal est angoissant. Vous avez pris la bonne manière en fondant quelques espérances sur les "Niaoulis". »

\*

« Quant à Mgr. Moreau du Tonkin pour appuyer vos démarches il a reçu 5.000 F de la C.N.O. la semaine dernière.

Si la Providence continue à nous favoriser, vous n'aurez pas besoin de vous préoccuper de la "matérielle". »

*A. Ballande à C. Chanrion, 20 août 1924, Bordeaux*

\*

« Votre nouveau tirage rencontre l'accueil heureusement habituel. »

\*

« Pour les indigènes, je regrette vivement qu'il n'y en ait pas 250.000 ; on est bien venu à bout des Tonkinois qui n'ont pas à s'en plaindre.

Mgr. Hermel me narrait ces jours-ci, sa désolation d'assister à la disparition des Tahitiens que le "far niente" n'a pas sauvé. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 1er septembre 1924, Bordeaux*

\*

« Je suis bien heureux d'apprendre que les vocations de Niaoulis n'attendent pas cette création [Carmel] pour se produire. »

\*

« Une communication de Mgr. Guebriant au Carmel de Nice, me fait espérer que le missionnaire parlant l'annamite, par Vous sollicité est en route sur le St François Xavier.

Merci de faire partager aux autres bénéficiaires la charge momentanée de ce collaborateur. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 30 décembre 1924, Bordeaux*

\*

« Le R.P. Raynaud semble résoudre supérieurement la question de l'Apostolat des Jaunes et c'est pour moi un grand apaisement. La C.N.O. en a, une fois de plus, témoigné matériellement sa reconnaissance aux Missions du Tonkin.

Il faut espérer que la situation aux Hébrides se clarifiera ; Monseigneur Douceré n'en paraît pas très ému.

Et je m'évertuerai à ce que les Annamites soient encore mieux défendus que par le Dr. Marsy dont nous sommes heureusement débarrassés.

Vous voudrez bien me signaler si on fait mieux à Thio qu'à Doniambo. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 9 avril 1925, Bordeaux*

\*

« Que vous dire, de plus, de mon abandon de la vie Parlementaire ? J'ai toujours peine à m'y faire ! On n'a pas passé 25 ans à s'adonner cordialement à la solution des sujets politiques, sans regretter d'avoir été, sans raison, mis au rancart, par un grand comédien (le mot n'est pas de moi) (dans le bon sens du mot) qui grâce à ses merveilleux moyens n'avaient pas besoin de choisir le siège, gagné aux adversaires, par un pauvre petit Bourgeois. »

\*

« Il est évident que le problème sur les droits et devoirs de l'Indigène est bien complexe.

Je le creuse avec toute l'indépendance dont je suis capable, en m'entourant des lumières à ma portée, comme au récent ouvrage sur Bartholomé Las Casas "Père des Indiens".

Bien entendu, le Canaque ne peut être réservé à personne, s'il travaille pour son compte.

Mais s'il ne travaille pas assez, ou ne se reproduit pas, qu'a-t-il à dire si le jaune prolifique vient mettre en valeur, pour éviter la faim, des terres abandonnées ?

Humainement et chrétiennement parlant, les Blancs ne sont-ils pas fondés à faciliter ce mouvement ?

Il continuera sans moi ; si mes efforts pour résoudre, en même temps, le problème religieux restent impuissants, ils tranquilliseront ma conscience, sous le contrôle de votre autorité !

Je ne ferai rien pour recruter des catholiques et avec les Payens il n'y a rien à perdre ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 31 mai 1925, Bordeaux*

\*

« C'est pour remédier justement à la pénurie de vocations dont souffre la mission que l'intervention du Carmel me paraissait intéressante ; mais sur ce terrain Votre Grandeur doit être meilleur juge que sœur Paula et moi.

[...] Je n'ose me prononcer et encore sous toutes réserves que sur le chapitre de la "matérielle". Grandes sont peut-être mes illusions ; mais Votre Grandeur ne me semble pas mesurer à leur aune les moyens d'action que la Providence "fait mine" de mettre à la disposition de l'Evangélisation calédonienne future. C'est parce que l'avenir budgétaire me paraissait assuré dans des proportions incomparables avec le passé, que je me tournais volontiers vers la contemplation féminine pour recruter des apôtres. J'appliquais tout naturellement dans cette direction l'"Audaces fortuna juvat"... »

\*

« L'apostolat auprès des Tonkinois dont votre Grandeur veut bien se préoccuper encore au point d'y affecter de jeunes Maristes (hélas si rares) ne venait pour moi qu'en seconde ou troisième ligne.

C'est du côté des prêtres annamites qu'il serait peut-être le plus simple de nous retourner, plutôt que d'envoyer en apprentissage au Tonkin des Maristes "inexistants". Mais je n'ai pas à me prononcer. J'espère que le fonctionnaire d'Indochine qui va se rendre aux Hébrides mettra bien au point les faits passés et les précautions à prendre pour le futur. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 18 juin 1925, Bordeaux*

\*

« Quelle affaire complexe que cette question d'immigration Jaune et combien je vous suis reconnaissant de n'avoir rien négligé pour m'aider à tranquilliser ma conscience, en y subordonnant le reste !

Si le principe n'est pas condamnable avec la volonté et la coopération de tous ceux que je vois et stimule à améliorer la situation, j'espère ne pas rester en route.

M. Laroque avec qui je m'en suis entretenu à fond, préoccupé comme moi de la question "en conscience", proteste contre le fait de l'ingérence d'aucun colon dans les "prêts" successifs des femmes ; il explique que celles-ci, imposées par l'administration, sont, à défaut de ménages réguliers disposés à s'expatrier, recrutées dans la plus basse catégorie et ne font que continuer leur ancien métier ; il se demande si certains de vos informateurs sont bien disposés en faveur du mouvement et bien sûrs de ce qu'ils avancent. »

\*

« Vous m'absoudrez, si c'est nécessaire, mais je n'ai eu jusqu'ici aucune dévotion particulière pour la fondation de Sainte Thérèse.

Sur la suggestion du bon Père Pionnier (et non du premier coup) j'ai cru voir dans la création en Nouvelle-Calédonie d'un embryon de "Monastère contemplatif" la réalisation du désir de compenser dans l'ordre spirituel mon activité personnelle, trop absorbée par l'ordre matériel "dans ce pays". Jusqu'à ce qu'il me soit démontré que j'ai tort, j'attendrai l'heure où cette réalisation deviendra possible.

L'ordre matériel calédonien est en train d'évoluer de telle sorte que les préoccupations de La Mission sous ce rapport devraient passer à l'arrière plan, avant longtemps, et réagir heureusement dans l'ordre spirituel des vocations, leur subsistance et celle des nouvelles fondations me paraissant très largement assurées d'ici deux ans. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 19 août 1925, Bordeaux*

\*

« Je n'ai pas à porter de jugement sur le R.P. Raynaud. J'ai fait ce que j'ai pu pour soulager ma conscience d'introducteur d'annamites. Si de l'enquête il résulte que mieux vaut pour les catholiques rester dans leur pays, leurs conseils religieux seront prévenus et leur déconseilleront de s'expatrier. Il vous restera à convertir les payens "jaunes", comme les autres !

Nous sommes bien résolus à ne rien négliger pour que les coolies soient traités humainement et équitablement. M. Laroque qui sera de retour en mars [...] est bien décidé à agir dans ce sens. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 1er décembre 1925, Bordeaux*

\*

*À propos de l'interdiction faite au P. Raynaud, par le commandant Rougy, de visiter le chantier de Moindou.*

« Vous connaissez la situation, je ne puis que me révolter à l'idée que l'accès de nos chantiers de Moindou est interdit au missionnaire dont j'ai demandé et aidé l'arrivée ! Mais si ce dernier n'est pas une perfection, dans le genre, puis-je l'imposer à mon Directeur, au risque de provoquer un éclat et de prendre, d'ici, la responsabilité de suites graves alors que Mgr. Douceré me donne l'exemple de l'interdiction de son territoire au personnage en question ?

Je le regrette, je veux la tranquillité de ma conscience, j'entends vous donner chez Vous, pleins pouvoirs pour faire transmettre par M. Milliard, en mon nom, à M. Rougy les conclusions que vous croirez devoir formuler.

Que nos gens sachent que s'ils veulent cette main d'œuvre, qu'ils me doivent personnellement, ils ont à faire le nécessaire. Ou, prenons nos dispositions pour repousser le recrutement de catholiques au lieu de le rechercher.

[...] je préférerais renoncer cette main-d'œuvre que de compromettre ses intérêts religieux [...]. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 2 janvier 1926, Bordeaux*

\*

« C'est à votre lettre du 30 novembre que je viens répondre en vous remerciant de ce que vous faites pour tranquilliser ma conscience d'introducteur d'annamites catholiques.

Rougy est un brave homme à qui nous devons beaucoup et qui a de lourdes responsabilités mais très obstiné dans ses idées et un peu de parti pris.

D'autre part, votre appréciation du P. Raynaud, celle de ses confrères, l'attitude de Monseigneur Douceré, plaident en faveur de notre Directeur.

Je suis prêt à renoncer à embaucher des catholiques, s'il n'y a pas d'autre solution ; comme à m'arranger du R.P. Raynaud lui-même, je suis convaincu qu'en y mettant du sien, en étant moins partiel en faveur de ses hommes, considérant qu'ils gagnent encore matériellement à travailler en Calédonie et à se plier à notre discipline, il accomplirait son devoir au mieux – sous votre direction.

Mr Milliard m'a transmis votre correspondance avec lui ; d'après un [...] les choses n'iraient pas aussi bien qu'on vous l'a dit à Thio [...]. Quand on considère le rôle de nos contremaîtres et qu'on voit leur vie en danger, on est bien gêné pour leur imposer une autre tactique que celle à leur goût. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 9 février 1926, Bordeaux*

\*

« Je m'en veux, pour la part qui m'incombe, d'avoir provoqué la nécessité pour un révérend Père Mariste d'aller étudier l'Annamite. Espérons que ce ne sera pas du temps perdu pour le bien religieux, général, de la Nlle-Calédonie.

Partout, le manque des "ouvriers apostoliques" est navrant. Dieu veuille que les "Niaoulis" donnent à la Calédonie son clergé Indigène. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 25 mai 1927, Bordeaux*

\*

« Milliard n'a certainement pas la valeur de Laroque ; il est léger ; mais assez malléable.

J'aimerais bien à Vous entendre dire que l'acquisition pour lui de l'ancien Evêché ne contrarie en rien vos vues.

Moindou finira certainement par rendre ce que j'en attends pour Vous et moi ; mais il faut s'armer de patience. »

\*

« L'immigration annamite en Océanie traverse une phase difficile. Dieu permette que vos efforts pour évangéliser les Jaunes ne soient pas perdus !

Vous me soulagez vraiment en approuvant mon ingénierie dans le recrutement et le transport des annamites. Mon rôle du reste tend à se réduire à ce que vous lui trouvez de bon. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 10 octobre 1927, Paris*

\*

« La cause des indigènes serait-elle encore plus douteuse, vous ne pourriez parler autrement et je me suis fait un devoir d'envoyer le rapport au Ministre en l'appuyant de mon mieux.

Ceci fait, êtes-vous sous l'impression que les Canaques obéissent suffisamment à la loi du travail qui s'impose aux Blancs ?

[...] Mais j'applaudirais bien plus volontiers au relèvement de la population canaque libre d'elle-même pour travailler. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 10 janvier 1928, Bordeaux*

\*

« J'épouse entièrement votre manière de voir en matière de traitement des Indigènes. Mais je ne puis m'empêcher de poser certaines questions : "Comment se fait-il que la population augmente aux Fidji, où les Anglais les ont astreints au travail ; tandis qu'aux Marquises, aux Gambier, même du temps où les missionnaires détenaient le pouvoir politique [...], elle n'a jamais fait que décroître ? Est-il possible, admissible, que là où le Blanc assure par son travail les bienfaits – réels – de la civilisation, l'Indigène puisse normalement résider quasiment à son ancien état sauvage ?

Pourrions-nous songer à l'instruire, pour le laisser continuer à vivre en barbare ?

Ne pouvons-nous normalement ambitionner de le voir se rapprocher de nous, en tout et pour tout, avec le temps ? »

*A. Ballande à C. Chanrion, 25 avril 1928, Bordeaux*

\*

« Je me suis permis et je m'en excuse sincèrement, de vous faire tenir par la voie du bureau un résumé de la question de nécessité morale du travail pour l'Indigène, vraiment très remarquablement exposée.

Les exemples et les preuves, au point de vue de la volonté du "Créateur" pour la mise en valeur de sa création m'ont beaucoup frappé.

Ce n'est pas une raison pour que je ne reste très foncièrement dévoué aux Indigènes selon vos vues, mais cette préoccupation même m'a conduit à faire venir un livre sur Bartholomé de Las Casas, missionnaire, Evêque du Mexique, au temps de la conquête espagnole, dénommé le Père des Indiens.

Jamais je n'avais soupçonné jusque là à quel point ces conquérants catholiques avaient compromis odieusement l'Eglise.

Et l'ouvrage de Goyan sur les Gambiers, tout en défendant les Picputiens, vous amène forcément à constater, (sans en tirer de conséquences) que des années de Régime théocratique (forcément appliqué par des hommes) a fait le "vide".

Il n'y a pas que cet exemple.

Je souhaite de tout cœur que les Maristes, à Wallis, fassent longtemps la démonstration contraire. Et je ne m'en intéresserai pas moins au sort de vos notes à l'Administration. »

\*

« Tout semble démontrer que l'intérêt matériel de l'Indochinois est d'émigrer en Océanie ; continuons à tâcher d'y joindre l'intérêt moral et religieux ! »

\*

« Je ne m'occupe plus de politique ! C'est la faute de l'abbé B. et de son Eminence... à qui je ne peux m'empêcher d'en vouloir beaucoup, pleinement d'accord sur ce point avec de hautes personnalités Ecclésiastiques, Episcopales même, comme Mgr Lagier (des Œuvres d'Orient) et surtout mon vieux confesseur ! »

A. Ballande à C. Chanrion, 1er août 1928, Bordeaux

\*

« L'appréhension du chef du Clergé indochinois au sujet de l'envoi d'un Prêtre Indigène en Océanie n'est malheureusement que trop compréhensible ! »

\*

« Vos idées sur le travail des Indigènes commandent les miennes. S'ils travaillent "bien" pour leur compte ; rien n'est mieux ! Mais en Afrique où c'est la règle, ils réussissent moins bien qu'en Indochine où le salariat donne de meilleurs résultats et progresse, bien que la population y soit d'un ordre supérieur au noir. Et là, cette population augmente, tandis qu'en Afrique elle décroît. A Fidji, les Anglais ne font-ils pas rendre à l'Indigène plus qu'en Nouvelle-Calédonie ?

Wallis et Futuna sont des exceptions "heureuses" dues à une situation très particulière.

Je suis très heureux de recueillir vos indications sur le repeuplement de la Nouvelle-Calédonie et ne désespère nullement de le voir s'accroître.

Le R.P. Bresson m'a bien édifié sur les abus de la basse administration pour forcer les indigènes à s'employer. »

A. Ballande à C. Chanrion, 6 août 1928, Bordeaux

\*

« Très très loin de moi l'idée de me "prononcer" sur vos conclusions au sujet des Indigènes et surtout de prendre à leur égard la défense de l'Administration ou des colons "enrichis" ! Mais ceux-ci ne faisaient pas "florès" sous Feillet ; ce sont, je crois, les conditions économiques plus que les Indigènes qui ont fait leur fortune. N'appartenait-il pas à ces derniers de se livrer aux mêmes cultures, productives pour les Blancs ?

En Afrique, au Tonkin, à Java, pour ce que je connais, je le regrette sincèrement mais l'indigène livré à lui-même végète, ne tire qu'un mauvais parti de la terre ; tandis qu'au service de l'Européen il est matériellement plus heureux, incontestablement, il devient plus prolifique. Voyez Fidji...

Pourquoi moralement ne pourrait-il aussi bien gagner à ces conditions meilleures de sa manière de vivre ?

Chez les Blancs même, avec l'exemple des Etats-Unis, il est permis de contester la supériorité de la petite Industrie sur la grande et c'est le pays où le catholicisme est le plus évidemment en progrès, où la Propagation de la Foi reçoit cinq fois ce qu'elle recueille en France !

Chez nous, en Calédonie, les Annamites devraient être en même temps que mieux nourris, plus civilisés, plus accessibles à l'apostolat (le jour où serait résolue la question religieuse !).

Ce n'est certes pas que je n'admire le succès de vos missions perdues dans la Brousse, mais ne faut-il pas composer avec les conséquences forcées du progrès matériel ?

J'espère qu'en [...] la main, "de ma part", à ce que mes représentants conservent le contact avec Vous et les Vôtres, nous réagirons contre les mauvais "contremaîtres" ; aidés du reste que nous serons, par les "bons" ? inspecteurs du travail. »

\*

« Vos écoles me préoccupent autant que Vous-même.

J'avais sous la main un vieux Professeur que j'avais quelque velléité de vous

envoyer pour essayer d'un noyau à former – il est trop mou ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 22 octobre 1928, Bordeaux*

\*

*À propos de M. Lannegrace.*

« Evidemment j'ai beaucoup à apprendre en matière canonique et en bien d'autres. Je ne croyais pas à la validité du mariage protestant, même entre un validement baptisé et un autre douteux [...].

Que faire maintenant ?

Devons-nous nous séparer d'un collaborateur, précieux, méritant, en raison de sa situation irrégulière ?

La question ne se poserait pas s'il était protestant !

L'opinion de R.P. Bresson (que je n'ai pas revu) était que le remariage protestant, s'il aggravait la situation catholique, rendait la position moins scandaleuse pour "le monde" et partant plus tolérable à cet égard.

Sans pouvoir désirer la mort de l'un ou l'autre des anciens conjoints ne pouvons-nous pas tenir compte moralement de cette solution éventuelle ? »

\*

« Dieu veuille que nos quatre nouveaux Saints, Luc, Eloi, Roch, Augustin vous arrivent sans encombre à deux mois d'intervalle. Nous n'avons pas pu choisir ceux que nous voulions, l'Adon de la Marine n'autorisant plus deux unités sous le même vocable.

Vous dirai-je que j'ai presque hésité par scrupule religieux à reprendre ce genre de nomination comme ayant trop l'air de vouloir faire pression sur le ciel en faveur de ces intérêts éminemment terrestres. J'ai persisté ; ça n'engage à rien le monde céleste, et ça peut réagir, tant soit peu, contre les extincteurs d'étoiles. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 24 octobre 1928, Bordeaux*

\*

« C'est à moi de vous parler affaires : toujours profondément outré des manœuvres dont j'ai été victime aux dernières élections (et depuis longtemps) de la part de ceux aux mains de qui se trouvait le Journal dont j'étais actionnaire pour un demi million, je n'ai pas voulu leur abandonner 144 mille francs qu'ils me devaient d'autre part, au compte courant et dont je préfère voir profiter des œuvres coloniales. »

\*

*À propos des 144.000 francs retirés par A. Ballande du compte courant du Journal dont il était actionnaire, après les manœuvres l'ayant acculé au retrait de la politique.*

« Je mets ces fonds (d'abord affectés à la fondation d'un Carmel aux Nouvelles-Hébrides) à la disposition des Vicaires apostoliques de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides pour qu'il en soit fait le meilleur usage suivant leurs inspirations.

Le Carmel Calédonien ou Hébridais me tenait vraiment à cœur ; j'y voyais, vous le savez, une perpétuité de prières pour la sauvegarde de mon petit-fils André Ballande qui en a "aujourd'hui" plus besoin que jamais (Depuis, ce matin, sa mère se remarie !).

L'arrivée, en même temps que cette lettre, d'Henri et Jehanine me dispense de vous exposer la situation.

Il me serait très difficile de préciser ce que je désirerais le plus : assurer un foyer

nouveau en Océanie d'adoration contemplative, "christianiser" les enseignements secondaires et primaires dans nos Archipels, en particulier calédoniens, ou contribuer à l'entretien des vocations missionnaires. Je m'en rapporte à vous pour le choix ou la répartition à faire, en faveur de mes intentions autant que possible.

Partout la difficulté provenant du manque de sujets ; peut-être le mieux serait-il que ceux-ci se présentassent pour bénéficier du crédit ouvert, que vous pourrez conserver en compte courant ou transformer en obligations ("au cours du jour") à vous répartir. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 20 novembre 1928, Bordeaux*

\*

« Mon pauvre gendre est mort en martyr, comme un saint, au bout de 8 heures de souffrances horribles, au cours desquelles il a eu d'abord, les secours du curé de l'endroit, puis ceux de son confesseur.

Ma pauvre fille, très courageuse sur le moment, est, depuis, tombée bien bas et se remonte très lentement.

C'est une nouvelle charge morale bien lourde pour les vieux parents. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 29 juillet 1929, Bordeaux*

\*

*À propos de la politique.*

« Je n'arrive pas à prendre mon parti de voir réduite au silence une autorité bien modeste assurément mais à qui l'âge, l'expérience, l'œuvre et la compétence économiques et coloniales donnaient un poids apprécié ; tandis que l'intérêt religieux n'avait jamais cessé de dominer cette action dans toute la mesure ou le pouvait un simple laïque. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 27 août 1929, Bordeaux*

\*

*"Mon 72<sup>ème</sup> anniversaire"*

« Merci, grand merci, de ce que vous croirez pouvoir faire pour atténuer les motifs de critique contre "la firme trop puissante du Pacifique". De tous côtés je ressens ce mouvement d'opinion "injustifié". Elle ne progresse que par l'aide Providentielle et un travail "improbable".

Dieu sait les tribulations que m'ont coûté [...].

C'est grâce à votre Prédécesseur que j'ai pu résoudre le problème des collaborateurs. Vous continuez son œuvre en m'aidant sur ce terrain. Et votre Vicariat n'y perdra pas. »

\*

« Dieu sait les tribulations que m'ont coûté [les affaires] !

Et ce n'est pas tout ! Reste les regrets, sinon le remord de ne pas consacrer plus complètement mon existence, en fin de carrière, à ses "fins dernières". »

*À propos des affaires.*

« Mais en dépit de l'idéal perdu avec mon fils, c'est une sorte d'attraction à laquelle il me semble que je ne puis me soustraire, tenu comme pénitence de donner à mon œuvre ce qui me reste et m'imaginant "christianiser" cette activité "sénile". »

\*

« Vos "tirages", notés ou non, seront toujours "honorés". »

\*

« J'en reviens à mes collaborateurs et "collaboratrices". Vos révélations sur Mesdames Laroque et Milliard me prennent et me surprennent sans m'étonner... hélas ! Je leur en veux ! Faites donc épouser des calédoniennes pour qu'elles ne songent qu'à venir habiter en France !

Je suis gêné pour imposer à Laroque ce divorce et pourtant "il ne me sert qu'en Calédonie" ! Mais quand il y est il m'y sert bien, car il me comprend et n'est pas trop difficile à "dompter". »

*A. Ballande à C. Chanrion, 22 septembre 1929, Arcachon*

\*

« J'ai pris tranquillement communication de toutes les pièces que vous m'avez adressées et dont le fond est en pleine harmonie avec mes idées en la matière. Mais si l'indigène calédonien est "brimé" plus qu'aucun autre il n'y a pas de comparaison entre le travail auquel il est soumis et celui infligé aux africains.

Je ne vois malheureusement pour le moment à quoi utiliser vos documentations.

Mais positivement, au point de vue matériel tout au moins, les "idées du jour" sont en faveur de votre thèse.

La C.N.C.O. a déjà rendu indirectement quelques services aux Missions des Salomon. Je voudrais qu'ils puissent les développer.

Malheureusement "Rabaul" et éventuellement "Zulagi" sont les seuls points où puissent "pratiquement" toucher de grands vapeurs. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 4 novembre 1929, Bordeaux*

\*

« Depuis réception de vos lignes du 21 Décembre une crise invraisemblable s'est ouverte pour moi. Vous en avez certainement eu les échos... et ce n'est pas fini.

Très confidentiellement je dois attirer vos préoccupations sur les conséquences éventuelles pour vos œuvres de cette situation plus inquiétante que je n'ose dire.

A moins de miracles, ni Mr Chavane ni moi ne pourrons continuer en faveur de la mission le concours que nous étions si heureux de lui apporter. C'est le plus cuisant de tous mes regrets. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 2 avril 1930, Bordeaux*

\*

« Vos trois messes auront certainement été pour beaucoup dans la réalisation des concours auxquels nous devons d'avoir triomphé de difficultés graves.

Je suis aussi reconnaissant que honteux des mesures que vous avez cru pouvoir prendre (sur le plan financier) pour contribuer à l'effort réclamé par les circonstances.

C'est un soulagement au milieu des tribulations du moment et des préoccupations pour l'avenir que de voir entamer la solution pratique d'une œuvre me tenant à cœur comme la protection chrétienne de la jeunesse en Nouvelle-Calédonie, ainsi que d'enregistrer votre note sur la fidélité de certains au devoir Pascal [...].

P.S. Si mes espoirs actuels se réalisent vous pourrez reprendre avant longtemps vos tirages sur moi, sinon sur Mr Chavane. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 5 mai 1930, Bordeaux*

\*

« Votre "distingo" entre les concours donnés par les sociétés industrielles calédoniennes à l'Apostolat est fort opportunément arrivé ; j'étais un peu jaloux du faste de Yaté ! Tant mieux qu'un peu de bien se fasse de chaque côté.

Nos déboires ont été sérieux à Moindou et nous contraignent à des résolutions graves mais d'où résultera peut-être pour moi un grand soulagement. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 7 mai 1930, Bordeaux*

\*

« Combien je déplore la répercussion des événements qui me touchent sur le budget de vos œuvres !

Rien, rien ne m'est plus pénible que ma diminution de capacité en matière de soutien matériel de votre mission et des autres. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 16 juillet 1930, Bordeaux*

\*

« Sans vouloir me faire meilleur que je ne suis, c'est très sincèrement que je souffre (peut-être par amour propre) plus que je ne puis dire de manquer pécuniairement aux œuvres religieuses, pour lesquelles, le peu de bien que je faisais était pour moi un plaisir. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 30 octobre 1930, Bordeaux*

\*

« Je suis heureux des 8.000 Frs qui ont pu encore vous être remis. Si le Bon Dieu ne retourne pas bientôt la face des choses, je crains fort que Vous attendiez longtemps les suivants. En tous cas il ne faut pas compter sur la moitié servie par notre regretté Mr Chavane. Meilleur que moi, il n'a pu résister au choc !

Vous recevrez par contre 14.000 et qq francs de Calédonie ratifiant de bonne grâce la taxe que j'avais mise à votre intention sur le charbon de Moindou. Mais voilà aussi une source tarie ! Et que d'illusions je m'étais faites de ce côté, Vous les faisant partager !!!

C'est tout de même cruel de me voir réduit à l'impuissance au moment où s'ouvre la Maison de famille [Maison de famille Guillaume Douarre], appelée de mes vœux depuis si longtemps ! Mais je veux croire que cette œuvre traversera la crise, comme les autres, ne fut-ce que pour me démontrer l'exagération du rôle qu'on pouvait m'attribuer

dans l'action religieuse en Nouvelle-Calédonie. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 14 avril 1931, Bordeaux*

\*

« Hélas, je ne puis vous donner les assurances de concours matériel et de dividendes futures dont vos missions et vos œuvres auraient si justement besoin. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 4 juin 1931, Bordeaux*

\*

« Les juges les mieux disposés à mon égard estiment que j'ai [...] faire trop grand pour la Calédonie. Ils ont pleinement raison.

Si je me suis mépris sur l'agrément de la Volonté Divine à mes prétentions, ma seule consolation est de penser que j'avais besoin de cette chute. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 14 juillet 1931, Bordeaux*

\*

« Hélas, chacun dans leur genre, les deux André ne sont pas en passe d'illustrer beaucoup le nom de leur Patron, sur la terre.

Le premier déchoit de jour en jour sous tous les rapports humains. Puisse-t-il être moins mal apprécié là-haut !

Le second ne fera pas même un bachelier ! Ça ne l'empêche pas de bien aimer son grand Père et de s'attacher, peut-être à tort, de plus en plus à la branche paternelle ! Mais quelle sera sa situation matérielle et sociale ?

Je le recommande tous les jours avec les sept autres à la Divine Providence [...].

La pauvre Madame Ballande en "voit de dures", depuis deux ans et j'ai peine à la "chapitrer" comme il convient.

A peu près chaque jour je me prosterne devant le crucifix de bronze, héritage de Monseigneur Fraysse. Ma pensée va souvent à la Conception...

Que de souvenirs !

Que la réalité est différente des perspectives de jadis ! »

*A. Ballande à C. Chanrion, 26 janvier 1932, Bordeaux*

\*

« Si je ne vous l'ai pas déjà exprimé (ce qui m'étonnerait), j'ai profondément été touché de votre effort financier au moment critique. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 9 novembre 1932, Bordeaux*

\*

« Pensant surtout à Mr Schmidt, je viens d'adresser au R.P. Courtrai un millier de francs, comme contribution à l'entretien d'une novice (autant que possible réservé à votre Vicariat). Inutile de vous dire que toute latitude vous est laissée pour donner à

cette obole telle autre affectation que vous jugeriez préférable.

Mon objectif essentiel est de pouvoir calmer ma conscience par la persuasion que Dieu m'a manifesté une miséricorde spéciale en me laissant gravir mon vain capitole pour étaler ensuite sa bonté miraculeuse en amortissant la chute dans la mesure où Il l'a bien voulu. Maintenant, riche de loisir, je n'ai pas de plus vif regret que de sentir de plus en plus annihilées mes prétentions à un rôle dans l'Action catholique, mariste en particulier. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 23 mai 1934, Bordeaux*

\*

« J'avais oublié mon don en faveur du séminaire. Ma nouvelle lecture du compte rendu du sinistre m'a probablement de nouveau touché ; et vous êtes crédité d'un second versement. »

*A. Ballande à C. Chanrion, 29 avril 1935, Bordeaux*

### **Documents annexes**

« J'ai trouvé auprès de M. Feillet un accueil bienveillant. Un des pères venus avec moi va être le précepteur de son fils pour le grec et le latin.

Le général Dodds avec qui j'ai eu des relations cordiales m'a dit : "Le Gouverneur est franc et a des intentions louables, il est regrettable qu'il soit mal entouré !" »

*H. Fraysse à A. Ballande, 14 juillet 1895, Nouméa*

\*

« Les Tonkinois seront bientôt tous placés. Il y avait 15 catholiques. [...] A l'avenir il faudrait que la Maison connût les catholiques et les plaçât de préférence quand ce serait possible, près des églises avec la clause dans l'engagement, qu'ils ne seront pas forcés de travailler le dimanche et seront libres d'aller à la messe. »

*H. Fraysse à A. Ballande, 22 juillet 1895, Nouméa*

\*

« Si la Calédonie était prospère, je crois qu'il faudrait beaucoup de Tonkinois, ils sont en tout préférables comme travail aux Hébridais ! »

*H. Fraysse à A. Ballande, 13 août 1895, Nouméa*

\*

« M. Feillet poursuit son projet de peuplement et de développement de la culture du café avec une énergie et une insistance toujours en éveil. Il est heureux d'avoir

obtenu par le consul français de Java l'introduction des Javanais, introduction agréée par le Conseil Général.

Les relations que j'ai avec M. Feillet continuent à être excellentes. Il vous est tout dévoué et vous considère comme le meilleur soutien de son œuvre. De fait le but qu'il poursuit est bon, mais il calcule trop à la manière de Perrette. »

*H. Fraysse à A. Ballande, 19 novembre 1895, Nouméa*

\*

« M. Feillet servi par M... et M... a pris aux indigènes à Voh, à Ponérihouen et dans notre mission de Tyé (où trois villages ont été impérieusement refoulés) des terrains pour établir les colons. Les indigènes de toute la Calédonie ont été effrayés de ce dépouillement et ils se montrent aussi inquiets qu'irrités, la population blanche s'est préoccupée de leur attitude.

J'ai cru devoir présenter quelques observations sur la spoliation des indigènes de la mission de Tyé, elles n'ont pas été agréées et par suite les relations avec M. Feillet sont tendues. »

*H. Fraysse à A. Ballande, 21 février 1896, Nouméa*

\*

« Accusés par la "Liberté" d'être des assassins, d'avoir fait massacrer des colons à Pouibou, nous avons attaqué en diffamation et venons d'avoir une demi-satisfaction que le public regarde comme un grand triomphe... Nous avons à lutter en cette affaire contre le Gouvernement qui a exercé la plus vive pression sur les juges et les assesseurs et contre les francs maçons X et Y assesseurs avec MM. C... et L... On me dit que les articles contenant la diffamation ont été concoctés par MM.... au cabinet du Gouverneur. »

*H. Fraysse à A. Ballande, 1er octobre 1896, Nouméa*

\*\*

« [...] Ernest, gérant du journal la "Liberté" reconnu coupable de diffamation et d'injures envers le R.P. Guitta [...] est condamné à :

2 jours de prison, 200 francs d'amende, 3.000 francs de dommages et intérêts et aux frais de jugement, ainsi qu'à l'insertion du jugement dans les 4 journaux de la colonie "La Calédonie" "La France Australe" "L'Echo catholique" et "La Liberté [...] ». »

*Jugement de la Cour d'assises, 25 septembre 1896, Nouméa*

\*\*

« [Intervention, dans le cadre de la Loge de Nouméa, pour] qu'on demande au Grand Orient le renvoi du Magistrat (M. C.) qui a osé rendre Justice !! »

*H. Fraysse à A. Ballande, 26 novembre 1896, Nouméa*

\*

*En réponse à une proposition de conciliation avec P. Feillet.*

« La lutte est ainsi devenue une lutte quasi religieuse, et la mission y a été mêlée malgré elle.

Les élections ont eu lieu ; la mission y a pris la part fort réservée qu'elle y prend d'ordinaire. Cela n'empêchait pas M. Le F... de dire au dîner d'apparat qu'il donnait le lendemain au Général Bourdiaux : "la mission nous a battus à plate couture".

[...] Il ne m'appartient pas de faire désarmer le parti qui nous a défendus et a combattu les radicaux. Je connais M. Feillet, il aurait voulu que je donne un mandat impératif à tous les conseillers qu'il suppose de mon parti. Il m'a dit dans une entrevue qui a été la dernière : "si j'ai rompu avec vous dans l'affaire d'Ina, c'est que vous m'avez abandonné au Conseil Général". [...] Je suppose que M. Feillet croit que je suis le chef du parti et que je puis à ma volonté commander le volte-face.

Les indépendants ne pardonneront pas facilement aux radicaux. Ma médiation serait sans effet...

Quelle attitude de conciliation peut prendre la mission en cette lutte ? Lui assurer trois ou quatre conseillers généraux qui s'abstiendront de voter contre lui... c'est tout. Et encore [...]. »

\*

« Je suis partisan de la colonisation libre, je pense qu'elle peut réussir dans une proportion suffisante, pour qu'on puisse honnêtement et loyalement faire appel aux colons mais travailleurs. Je pense même qu'on peut prendre sur les réserves indigènes des surfaces considérables. Si M. Feillet avait tenu l'engagement qu'il avait pris avec moi et qu'il avait porté à la connaissance des indigènes de Pouébo, lors de sa visite, de ne toucher aux indigènes des missions qu'après entente avec moi, il serait arrivé à ses fins, même en ce point sans aucun heurt. Il suffisait de respecter les gros villages indigènes et quelques coins de terre auxquels ils tiennent particulièrement. Avec un peu de condescendance on eût pu aussi obtenir des cessions de ce genre de la part des païens. »

*H. Fraysse à A. Ballande, 24 décembre 1896, Nouméa*

\*

« J'ai bien réfléchi à ce que vous me dites dans votre lettre au sujet des convois de Tonkinois.

Je comprends parfaitement la préférence des Néo-Calédoniens pour les Malais. Ceux-ci ont été "colonisés" dans un autre style que nos Tonkinois. On leur a inculqué, dès le 1er jour d'occupation, le sentiment de leur infériorité et du respect vis-à-vis de l'Europe, tandis que ces Tonkinois ont été colonisés avec des principes "schoelchériens" très exagérés qui les mettent au rang de citoyens français, ils vous répondront dans leur langage petit nègre le "civis sum romanus" avec la même morgue qu'un patricien de vieille souche. "Moi français, même chose toi" diront-ils à qui veut l'entendre. Complètement regrettable : ces individus trouvent de chauds défenseurs à tous les degrés de la hiérarchie administrative et même de la magistrature.

A mon avis pour arriver à avoir des convois sérieux, de vraies familles qui consentiraient à s'établir en Calédonie, c'est aux missions tant espagnoles que françaises qu'il faudrait s'adresser. Les missionnaires et leurs intermédiaires indigènes connaissent le peuple annamite mieux que n'importe qui, ils peuvent de ce chef assurer un recrutement qui offre des garanties morales que personne d'autre ne saurait donner. »

*Ch. Ziegler à A. Ballande, 27 août 1897, Haiphong*

\*

« Vous ne saurez trop dire que la mission n'est nullement opposée à la colonisation [...]. Le peuplement n'est point contraire aux intérêts de la mission. Je le désire sincèrement. »

*H. Fraysse à A. Ballande, 28 août 1897, Nouméa*

\*

« A midi, je pars pour une tournée pastorale dans les Loyalty. J'y passerai deux mois et partant je serai absent à l'époque du 24 octobre. C'est intentionnellement que je mets de mon côté l'alibi. Cela suffira-t-il pour empêcher M. Feillet de dire que je suis à la tête du parti de l'opposition et que je dirige l'élection ? Je l'espère.

Aux Loyalty, je suis sans communication avec Nouméa (sauf par le courrier mensuel). Il sera difficile de me mettre en cause comme on l'a fait sans motifs en août 1896 pour le Conseil Général. »

\*

« Quand j'ai réclamé pour que le missionnaire de Tyé ne fût pas accusé d'avoir connivé à la dépossession des indigènes (seul point qui fut l'objet de ma réclamation), je ne prévoyais pas qu'il se ferait tant de bruit autour de cette question, sans quoi assurément, je me serais tu, et aurais supporté le coup sans réclamer. »

*H. Fraysse à A. Ballande, 15 septembre 1897, Nouméa*

\*

« Les travailleurs exotiques Tonkinois, Javanais, Hébridais, sont sous la coupe de l'Administration des Affaires Indigènes représentées par la Gendarmerie, avec ou sans l'appui de laquelle on ne peut rien contre les révoltes ou les grèves de cette main-d'œuvre.

Beaucoup de colons tirent le plus clair de leurs ressources, maintenant, de la vente des boissons, notamment aux indigènes.

Les indigènes, les moins en état de se défendre, sont choisis pour équilibrer le budget et assurer les grands travaux, par un impôt de Capitation. On ne pourrait certes regretter qu'ils fussent mis dans la quasi-obligation de mieux employer leur temps, mais à condition que leur travail leur profitât et que le fruit ne leur en fût pas arraché.

Il est inexact de dire que l'impôt ne les frappe pas déjà ; ils y contribuent largement, au contraire, en consommant principalement de l'alcool et du tabac, articles taxés pour trois ou quatre fois leur valeur !

A ce propos : en permettant la vente de l'alcool aux indigènes, on pousse à leur disparition.

L'impôt de Capitation activera encore ce résultat auquel on vise sans scrupule.

A mon humble avis, c'est odieux, anti-Français et anti-colonial. »

*Rapport confidentiel à J. C. Ballande, 14 janvier 1899, Baret*

\*

*Extrait d'une lettre de P. Feillet au Pasteur Langereau, demandant le retrait des natas [catéchistes protestants] des tribus réticentes à leur implantation, comme Pouenlot – cité par P. Feillet dans une lettre à H. Fraysse.*

« Cathherine [Grand Chef résidant à Potey], entre autres récriminations, se plaint de ce que le missionnaire [R.P. Le Fur, en poste à Néméara] porte atteinte à la liberté de conscience des indigènes par une immixtion constante dans leurs affaires publiques et privées. Ses exhortations tenaces à se convertir et ses tentatives à les soustraire à l'autorité morale de leurs chefs (sa lettre du 29 mars 1898), portent violation absolue de l'article premier du décret du 18 juillet 1887, visant les devoirs et les attributions des chefs canaques.

Le terrain doit donc revenir aux naturels d'Azareu, car l'Eglise a été édiflée sur une réserve indigène.

Je suis convaincu, Monseigneur, que vous apprécierez le sentiment qui me guide en cette circonstance, j'ai toujours pensé que mon devoir strict était d'assurer aux indigènes pleine et entière liberté de conscience. A cet effet, je considère que la présence d'un missionnaire, à quelque religion qu'il appartienne, ne doit pas être imposée au chef d'une tribu. [...] En pareille matière, les indigènes doivent demeurer absolument libres chez eux et la plainte du chef doit suffire sans autre considération. »

*P. Feillet à H. Fraysse, 3 mars 1899*

\*

« Qu'il me soit permis de consigner ici deux faits qui montrent avec quelle indépendance à l'égard des chefs, la liberté de conscience est pratiquée aux Loyalty [...]. En 1896, à Lifou, deux familles protestantes, formant un groupe de 13 personnes, enfants compris, demandent à bâtir un temple, pour leur usage, dans le village catholique de Mucawen. M. le délégué de l'administration les y autorise et leur affecte deux hectares pour l'installation du temple et la résidence d'un teacher et cela, sur le terrain des catholiques. Vers la fin de la même année au village de Gayhnim, demande du même genre et même autorisation. Dans les deux cas, les petits chefs du village et le grand chef Clément présentèrent, pour Mucawen surtout, de vives réclamations, non contre la construction du temple, mais contre l'affectation à cette construction et à la résidence du teacher, d'un terrain appartenant aux catholiques. Au nom de la liberté individuelle de conscience, par ordre venu de Nouméa, il leur fut fait un devoir de se soumettre ! »

\*

*À propos d'Azareu.*

« La situation du Père Le Fur, en ce qui regarde l'occupation du terrain d'Azareu, est celle de la plupart des missionnaires en tout pays. C'était celle de la majorité des missionnaires de Calédonie, avant l'acte de transaction de 1883 (entre la Société Civile de Saint-Louis et le Domaine) par lequel deux hectares furent assurés à tout missionnaire alors en résidence. C'est encore celle de toutes nos missions fondées ou transférées depuis cette époque.

Autre n'est point la situation des teachers protestants, en ce qui regarde le terrain qu'ils occupent, dans les tribus de Calédonie où ils ont été reçus, depuis qu'ils ont fait leur entrée sur la Grande-Terre.

Loin d'être en opposition avec les règlements et arrêtés de la législation domaniale, cette situation est en parfaite conformité avec les dispositions insérées au Bulletin Officiel de 1865, les seules qui, à ma connaissance, aient été arrêtées et promulguées en Calédonie concernant l'affectation des terrains au culte dans les tribus indigènes. Elles sont dues à Monsieur le Gouverneur Guillain qui les prit au sujet des missions d'Ouvéa. Il y est dit : "Les ministres de l'un et l'autre culte sont autorisés à faire construire le temple et l'église dont il s'agit aussi près qu'ils le voudront de leur propre établissement. Devant rester propriétés communales, ils seront faits sur le terrain du domaine." Les terrains ainsi affectés par les tribus, sur leurs réserves indigènes, forment une sorte de bien communal sans cesser d'être, comme réserve, terrain du domaine de l'Etat, à l'instar des biens communaux, affectés à l'église, au presbytère et au jardin du desservant. »

*H. Fraysse à P. Feillet, 24 mars 1899*

\*

« Pour ce qui regarde les autorisations d'installation d'une mission sur les réserves indigènes, j'estime en effet que nous ne pouvons manquer de nous entendre lorsque vous me solliciterez, et je serai toujours heureux d'accéder à vos désirs en tant qu'ils ne porteront point atteinte aux intérêts des indigènes, ou que ces autorisations ne seront de leur part l'objet d'aucune protestation. »

*P. Feillet à H. Fraysse, 21 avril 1899*

\*

« Si les RR.P.P. me faisaient l'honneur de me demander mon avis, je leur conseillerais de faire la paix avec le Gouverneur. »

*Higginson à A. Ballande, 22 mars 1900*

\*

*À propos de l'influence de la France aux Nouvelles-Hébrides, amoindrie par la liquidation de la Société Française – société foncière disposant de 800 000 hectares, soutenue par l'Etat.*

« Resterait, d'autre part, à favoriser dans la plus large mesure l'œuvre des Missionnaires Français. C'est le seul moyen pratique de lutter contre l'influence Anglaise presque exclusivement représentée par les Pasteurs, aussi nombreux que largement dotés. La démonstration est maintenant faite que les indigènes ont été par eux éloignés de nous et il a été impossible, pendant un temps, d'en recruter pour la culture des plantations françaises.

Seule l'action des Missionnaires Français, l'ouverture de leurs écoles, peuvent vaincre les préjugés habilement entretenus contre nous.

Il aurait été de la plus haute importance d'assurer, à l'instar des Anglais, le recrutement et l'instruction de "catéchistes" indigènes pour combattre l'influence des "Teachers".

Un intérêt matériel, bien entendu, a été le mobile de toutes les demandes adressées déjà dans ce sens, soit au Département des Affaires Etrangères, soit à celui des Colonies. Il est indispensable que l'appui de l'Etat soit constitué sur des bases sérieuses et

durables, pour permettre l'organisation large d'une œuvre de longue haleine. »

*L. Ballande au Ministre des Colonies, 14 décembre 1901, Bordeaux*

\*

« Je suis heureux de vous faire savoir que notre Conseil d'Administration a décidé de vous faire verser une somme de 5.000 francs pour l'achèvement de l'église de Thio, dont le Père [...] devra se charger entièrement sans que la Société en Nouvelle-Calédonie ait à lui fournir ni matériaux, ni main-d'œuvre.

Le Conseil donne cette somme à la condition que les deux chapelles latérales soient réservées au personnel de la Société, qu'elles soient séparées de la nef, par une barrière légère et mobile, et qu'elles soient garnies d'un nombre suffisant de chaises toujours maintenues propres et en bon état.

[...] je n'ai pas besoin de vous dire que personne ici ne demande qu'il soit donné à cette affaire la moindre publicité, au contraire [souligné deux fois]. »

*Société Le Nickel à H. Fraysse, 7 juillet 1904*

\*

« Tout d'abord les engagements [dans les "Tirailleurs du Pacifique"] furent excessivement rares ; les indigènes ne paraissaient pas soucieux d'aller au danger : – la population européenne semblait regarder les noirs comme inaptes à prendre part aux opérations militaires en Europe ; il paraissait bien aussi un peu que les gros employeurs, tout comme les petits colons, craignaient de voir disparaître une main-d'œuvre déjà peu abondante. Naturellement les Fxx Mxx et les [...] à leur suite commençaient à dire : "c'est la faute aux curés" - faute aux curés si les volontaires manquent, faute aux curés si les volontaires se présentent au risque de diminuer la main-d'œuvre.

A un autre point de vue, en dehors de tout cela, parut dans un journal un entrefilet que je jugeais d'origine administrative et tendancieux : "s'il n'y a pas de volontaires indigènes, il y aura un nouveau contingent européen...". C'était le sens voilé... officiellement, menaces de poursuites contre ceux qui mettraient des entraves au recrutement... Du coup l'opinion était retournée : éloges de ces braves noirs, qui arriveraient vaillamment au secours du pays, etc. ... on disait couramment à Nouméa que les catholiques avaient fait déclencher le mouvement. Il est vrai que dès le commencement de février, sans me transformer en officier recruteur, j'avais envoyé aux missionnaires une note pour leur dire de favoriser l'enrôlement, sans sortir de leur sphère religieuse ; plusieurs me répondirent que c'était déjà fait ; les autres furent heureux d'être encouragés par moi.

Chez les indigènes il y avait toujours de l'hésitation, sauf en deux quartiers, – Touho et Ponérihouen, – ou plutôt il y avait résistance. Les représentants de l'Administration prirent alors les grands moyens : insistance, ordres, menaces, mais aucune violence ; d'autre part une influence qui avait été d'abord hostile à l'enrôlement des indigènes se retourna complètement et fit une véritable campagne en faveur du recrutement... ceci explique le nombre relativement élevé des protestants dans le contingent égal proportionnellement à celui des catholiques.

En ce qui concerne les Loyalty [...], l'Administration avait, je crois, et avec raison, la crainte d'un échec complet. A ma connaissance une seule tribu, catholique, après les exhortations du missionnaire, était décidée à fournir quelques volontaires... [...].

Le chef du Service des Affaires indigènes s'était rendu lui-même aux Loyalty [...]

pour procéder à l'enrôlement des volontaires. – Connaissant les dispositions générales, j'envoyais au plus tôt une note aux missionnaires pour qu'ils veillent à ce que les catholiques, – s'ils n'étaient guère volontaires, – au moins ne fissent plus d'opposition systématique. Un de mes missionnaires, ayant réussi à faire revenir sur son refus formel une tribu mixte, a reçu les compliments écrits du Gouverneur. Par toutes sortes d'arguments, le chef de service finit par avoir un nombre assez considérable d'enrôlés qu'en son for intérieur il ne voudrait pas trop appeler volontaires [...].

Personnellement, sans croire que les "tirailleurs du Pacifique" puissent faire des merveilles en Europe, dès le commencement j'ai voulu que l'on connut ma sympathie patriotique pour l'entreprise ; j'ai voulu aussi respecter la liberté de chacun. Je crois bien que la bonne moitié des enrôlés n'étaient pas du tout volontaires [...].

L'Administration doit savoir, – à moins qu'elle ne veuille l'ignorer, – qu'un mouvement pour désertier avait lieu dans les deux dernières semaines ; le chiffre des fugitifs aurait pu monter à une centaine et plus ; j'ai bien recommandé aux catholiques de ne pas prendre part à ce mouvement [...].

En général, les tribus païennes n'ont pas marché ; quelques tribus catholiques ont peu ou pas marché ; ceux qui l'ont fait, s'ils ne sont pas tous enthousiastes, sont au moins franchement et gaiement résignés, les tribus protestantes, qui refusaient d'abord, ont plus ou moins emboîté le pas à leurs voisins catholiques [...]. Tous les déserteurs sont protestants. »

*C. Chanrion à A. Ballande (brouillon), 13 juin 1916, Nouméa*

\*

« En ce qui nous concerne, nous n'avons rien de Monsieur Ballande au sujet d'un Don pour Œuvres. Tout ce que nous savons, c'est que dans une Note de Comptabilité notre Maison de Bordeaux reçue il y a quelques mois, il s'est trouvé la mention suivante : "Au crédit de la mission de Nouméa : encaissement Bons de la Défense Nationale Fs 10.000.00".

Après avoir passé cette écriture au crédit de la Mission nous avons vu le Révérend Père Lambotin qui nous a dit n'avoir aucun renseignement concernant cette affaire [...].

En attendant la somme reste au crédit de la Mission et à sa disposition. »

*La Maison Ballande de Nouméa à C. Chanrion, 1er mars 1921*

\*

« Exploitation des charbons de Moindou.

Monsieur Laroque expose au conseil un vœu (de Monsieur Ballande, auquel s'est associé M. Chavane) de faire participer l'œuvre de nos Missions Catholiques à l'opération de nos mines de charbon. Ils proposent que jusqu'à nouvel ordre, aussi longtemps que la prime de charge favorisera nos exploitations de charbon et que les circonstances économiques le permettront, – une prime de : un franc par tonne soit attribuée à la mission sur le charbon que nous sortirons de Moindou, étant stipulé que la moitié de ce revenu sera affectée au noviciat de la Mission et l'autre moitié à l'entretien des Missionnaires en Nouvelle Calédonie. »

*Extrait du Procès-verbal de la 110ème séance  
du Conseil d'Administration de la Société  
"Hauts-Fournaux de Nouméa", 18 décembre 1923*

\*

« Charbon de Moindou.

Le Président expose au conseil que dans notre réunion du 18 décembre dernier nous avons pris une délibération attribuant à la mission une prime de : un franc par tonne sur le charbon que nous sortirons de Moindou.

[...] Aujourd'hui, en accord avec les désirs et les intentions de MM. Ballande et Chavane, il propose d'allouer à l'œuvre de nos missions catholiques une nouvelle prime de : un franc par tonne pour le charbon soufflé aux chaudières et aux cubilots.

Cette attribution serait faite dans les mêmes conditions que les précédentes. »

*Extrait du Procès-Verbal de la 116ème séance  
du Conseil d'Administration de la Société  
"Hauts-Fourneaux de Nouméa", 5 avril 1924*

\*

« Si nous avons décidé de garder vis à vis du public une discrétion complète au sujet de la double générosité de votre Société, nous avons décidé aussi d'organiser des prières de reconnaissance à faire par les bénéficiaires de vos largesses.

[...] mon intention serait de célébrer moi-même le Dimanche 4 Mai une première messe à l'intention des bienfaiteurs et de leur entreprise. »

*C. Chanrion à Laroque, 24 avril 1924*

\*

« Nous sommes très sensibles aux sentiments exprimés [dans la lettre du 24 avril] et nous comptons tous sur vos prières et sur celles de vos missionnaires pour que l'affaire de charbon entreprise à Moindou donne prochainement les splendides espoirs que nous en avons et dont vos œuvres profiteront. »

*Laroque à C. Chanrion, 25 avril 1924*

\*

« Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Ballande, auquel s'est associé le Conseil d'Administration de la Compagnie Navale de l'Océanie, a décidé d'attribuer à la mission de la Nouvelle-Calédonie une dîme de 10 francs par coolie indochinois introduit en Calédonie par "St François Xavier".

Il a été introduit par les deux premiers convois 454 coolies, ce qui représente : 4.540 f.

Nous tenons cette somme à votre disposition en vous priant de nous dire si vous désirez que nous vous ouvrons un compte spécial aux Etablissements Balande, ou si vous préférez toucher.

Dans l'esprit des donateurs cette somme et celles qui suivront sont mises à votre disposition pour les besoins généraux de la mission, mais avec l'intention que la mission fera ce qu'elle pourra, dans la mesure du possible, pour organiser un service religieux pour les Tonkinois catholiques pouvant exister sur nos exploitations.

Si dans ce but vous pouviez faire venir d'Indochine un prêtre qui pourrait visiter les coolies catholiques de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides, nous serions heureux de transporter ce prêtre gratuitement de Haïphong à Nouméa, à bord du "St François Xavier".

Je suis heureux de vous transmettre ce don qui représentera environ 2.500 frs pour chaque convoi. Nous comptons en recevoir, si tout va bien 3 ou 4 par an, et ce pendant plusieurs années.

Je vous prie de croire, Monseigneur, à mes sentiments dévoués et respectueux.  
Laroque. »

*Laroque à C. Chanrion, 25 avril 1924*

\*

« [...] tout ce qui est à désirer aujourd'hui, est le prompt départ du Père [Raynaud, rendu responsable des troubles qui ont eu lieu en 1925].

Nous avons parlé ensuite des moyens à employer pour continuer le service religieux aux Tonkinois. Je lui ai répondu [à C. Chanrion] qu'il n'y avait aucun obstacle à demander un prêtre indigène à la condition qu'il parle français et qu'il soit sérieusement chapitré à l'avance sur le rôle qu'il aura à remplir. Monseigneur Chanrion avait déjà pensé à cette solution mais il ne s'y était pas arrêté redoutant un peu un prêtre indigène qui serait peut-être porté en faveur de ses frères. Je lui ai répondu que vous teniez essentiellement à ce service et que si c'était là la seule source où nous puissions trouver un prêtre pouvant s'occuper des engagés catholiques, il ne fallait pas hésiter à s'y adresser, à la condition toutefois que son maintien en Calédonie soit absolument dans les mains de l'Evêque de Nouméa qui pourra le renvoyer au Tonkin s'il ne convient pas. J'ai ajouté que nous prenions à notre charge [Etablissements Ballande] les frais de voyage aller et retour, et que s'il fallait pour bien tomber, en essayer plusieurs, il ne fallait pas trop s'en préoccuper car avec de la patience nous arriverions bien à mettre la main sur un prêtre dévoué et utile. »

*Laroque à A. Ballande (copie à C. Chanrion), 16 mai 1926*

\*

« Je vous le [R. P. Bussy] présente aujourd'hui comme le Procureur de la Mission et pour examiner avec vous la question de la subvention que les charbonnages de Moindou veulent bien faire à la mission : 1 fr. par tonne de charbon amené à Nouméa... 1 fr. par tonne de charbon soufflé aux chaudières et cubilots – je sais qu'en ce dernier point l'affaire est seulement en préparation.

Avec notre regetté Père Lambotin, ne sachant pas si l'extraction du charbon de Moindou était entrée dans une période suffisamment active, nous avons pensé que la discrétion nous recommandait de ne rien dire. Cette discrétion a peut-être été excessive.

En octobre 1924, nous avons reçu Frs. 3.419.00 pour le charbon transporté à Nouméa au 30 juin 1924.

Depuis cette époque nous n'avons pas reçu la subvention promise.

Monsieur le Commandant Rougy m'a dit que c'était un pur oubli.

Je viens donc aujourd'hui vous prier de faire établir le compte pour les exercices juillet 1924 - juin 1925 et juillet 1925 - juin 1926. J'en ferai alors toucher le montant.

Je pense que vos écritures seront établies pour 1926 - 1927 seulement vers le mois d'octobre.

En ce qui concerne la subvention faite par la C.N.O., je crois que le Père Lambotin a touché celle afférente au voyage n° 9 du St Fr. X. – demeurerait celles afférentes aux n° 10 et au n° 11. »

*C. Chanrion à M. Berge, Etablissements Ballande,  
14 juin 1927, brouillon, Nouméa*

\*

« Nous avons l'honneur de vous remettre une lettre de Monsieur Ballande, que Monsieur Loste a apportée pour vous. La somme dont il est question dans cette lettre est exactement de Frs : 141.903.70.

Les intentions de Monsieur Ballande étant définies en ce qui concerne l'entente à faire entre le Vicaire Apostolique des Nouvelles-Hébrides et vous-même, nous n'avons rien à y ajouter.

Nous tenons cette somme à votre disposition [...]. »

*Etablissements Ballande à C. Chanrion,  
lettre signée Berge et Laroque, 15 janvier 1929*

\*

« Monseigneur Douceré m'a écrit au sujet de la somme de 141.903,70 mise par Monsieur Ballande à notre disposition.

Monseigneur Douceré ne voit pas que nous puissions faire une œuvre commune à nos deux missions, aussi propose-t-il de partager le don en deux sommes égales.

Monseigneur Douceré (comme moi-même en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie) ne voudrait pas mettre cette somme au compte courant ordinaire de sa mission : a-t-il chez vous un compte séparé, sous quel titre ? Il me demande d'y mettre sa part, mais j'ignore ses affaires.

Pour ma mission de Nouvelle-Calédonie, ne pouvant pas facilement suivant la loi avoir un dépôt qui échapperait en cas de décès, je voudrais transformer la somme en obligations particulières des Hauts-Fourneaux (Calédonie) si vous en avez des disponibles, ou du Comptoir Français des Nouvelles-Hébrides ou des Etablissements Ballande ; naturellement je cherche les plus avantageuses. Il se peut d'ailleurs qu'une œuvre particulière se présentant à faire suivant les idées de Monsieur Ballande, j'y reverse tout le capital et les intérêts échus. »

*C. Chanrion à Messieurs les Directeurs des  
Etablissements Ballande à Nouméa, 27 février 1929*

\*

« Le révérend Père Bussy a dû également vous dire que sur instructions de Monsieur Ballande, le don fait par lui aux Missions de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides pour l'œuvre de l'éducation secondaire, avait été placé en obligations de nos Etablissements. Ces obligations sont en dépôt à notre Caisse, mais nous les tenons bien entendu à votre disposition.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 10 courant, qui m'a été remise par le Révérend Père Bussy, en même temps qu'il effectuait à votre Caisse le règlement de la traite retour de France de Frs : 100.000.00.

Je vous remercie bien sincèrement des dispositions que vous avez prises pour la régularisation de cette affaire. »

*Établissements Ballande à C. Chanrion, 17 avril 1930, Nouméa*

\*

« Monsieur le Comte et cher bienfaiteur,

Votre lettre de fin mai m'annonçant le compte laissé par le R.P. Pionnier, est venue me trouver à Ponérihouen [...].

Dans ses dernières années le brave P. Pionnier s'attachait à une idée qui a été longuement examinée : la fondation d'un Carmel. Cette idée ayant dû être abandonnée par l'évêque et son Conseil, le Père Pionnier la cultivait encore [...].

Je suppose que les fonds dont je m'occupe aujourd'hui venaient de votre générosité. Je sais que Monsieur Laroque vous avait conseillé d'affecter vos largesses à la création de la maison de famille [Maison de famille G. Douarre], œuvre urgente, plutôt qu'à celle d'un Carmel qui ne paraissait pas réalisable.

Votre lettre suppose que la somme en question serait à partager entre Monseigneur Douceré (N.H.) et moi-même (N.C.).

Je ne pense pas que le R.P. Pionnier ait jamais eu cette idée.

Quand j'ai partagé par moitié la somme venant de votre créance sur le journal : Liberté du S.O., vos représentants ici en ont été étonnés et auraient bien voulu que Mgr. Douceré reversât une part de sa moitié pour la maison de famille G. Douarre. Je leur ai expliqué que sa mission avait beaucoup d'autres charges et que leur désir ne paraissait pas réalisable.

La fondation de la maison de famille G. Douarre est donc demeurée à la charge de la Nouvelle-Calédonie ; au moins cent mille francs en plus des soixante douze mille donnés par vous (créance sur Liberté du Sud-Ouest) : j'ai emprunté, quémandé, mais l'œuvre existe [...]. »

*Mgr Chanrion à A. Ballande, 1er août 1931*